



منظمة الأغذية  
والزراعة  
للأمم المتحدة

联合国  
粮食及  
农业组织

Food  
and  
Agriculture  
Organization  
of  
the  
United  
Nations

Organisation  
des  
Nations  
Unies  
pour  
l'alimentation  
et  
l'agriculture

Organización  
de las  
Naciones  
Unidas  
para la  
Agricultura  
y la  
Alimentación



Programme AINA  
Actions Intégrées en Nutrition et Alimentation

Titre du programme	Programme AINA « Actions Intégrées en Nutrition et Alimentation »
Numéro du projet (réf. FAO)	GCP/MAG/081/EC
Pays	Madagascar Régions les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et la malnutrition : Anosy, Atsimo-Andrefana, Atsimo-Atsinanana, Vatovavy-Fitovinany, Amoron'i Mania et Androy.
Objectifs	Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des familles vulnérables dans les zones ciblées.
Bénéficiaires	150 000 ménages agricoles à faible productivité (dont 5 000 ménages dirigés par des femmes seules) 400 groupements de paysans semenciers 130 000 enfants de moins de cinq ans
Date prévue de démarrage	Avril 2013
Durée	36 mois
Budget	12 500 000 Euros
Donateur	Union Européenne – Initiative européenne sur les « Objectifs du Millénaire pour le Développement » OMD 1c : Réduire l'extrême pauvreté et la faim
Nom du demandeur	FAO – Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

Numéro d'identification EuropeAid :	IT-2008-FCM-1902855914
Contrat en cours/Numéro de fichier d'entité légale (s'il est disponible) :	6000055556
Statut juridique :	Organisation internationale du système des Nations Unies
Partenaires de mise en œuvre :	Association Intercooperation Madagascar (AIM) CARE FIDA/PROSPERER GRET ICCO PAM WeltHungerHilfe

Coordonnées du demandeur  
à utiliser dans le cadre de  
cette action:

Adresse postale:	Représentation de la FAO, 159 Route Circulaire, Ankorahotra, Antananarivo 101, Madagascar
Numéro de téléphone: (fixe et mobile) Indicatif Pays + Indicatif Ville + numéro	Fixe : +261 2022 288 31 ; mob : +261 32 04 737 20
Personne de contact pour cette action:	Alexandre HUYNH, Représentant par intérim de la représentation de la FAO Madagascar, Comores, Maurice et Seychelles
Adresse e-mail:	<a href="mailto:alexandre.huynh@fao.org">alexandre.huynh@fao.org</a>
Adresse:	Représentation de la FAO, Route Circulaire 159Ankorahotra, Antananarivo 101
Site web de l'organisation:	<a href="http://www.fao.org">www.fao.org</a>

## LISTE DES ACRONYMES

ACT	Argent Contre Travail	FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole
AIM	Association Intercooperation Madagascar	FOFIFA	Centre National de Recherche Appliquée pour le Développement Rural
AGR	Activités Génératrices de Revenu	GCV	Grenier Communautaire Villageois
ASARA	Programme financé par l'Union Européenne : Amélioration de la Sécurité Alimentaire et Augmentation des Revenus Agricoles	GPS	Groupement de paysans semenciers
AUE	Association des Usagers de l'Eau	HIMO	Haute Intensité en Main d'Œuvre
AVISÉ	cellule d'Anticipation, de Veille Informationnelle sur la sécurité alimentaire et de Suivi-évaluation	IEC	Information Education Communication
BH	Budget Holder	IPM	Integrated Pest Management
BNGRC	Bureau National de Gestion des Risques de Catastrophe	OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
CAEM	Centre d'Accueil des Enfants Malnutris	ONN	Office National de Nutrition
CD	Comité Directeur	ORN	Office Régional de Nutrition
CPGU	Cellule de Prévention et de Gestion des Urgences	PACM	Plan d'Action Communautaire contre la Malnutrition
CEP	Champs–Ecole–Paysans (Farmer Field School en anglais)	PAM	Programme Alimentaire Mondial
CFSAM	Crop and Food Supply Assessment Mission	PI	Périmètre irrigué
CFSNVA	Comprehensive Food Security and Nutrition Vulnerability Assessment	PNNC	Programme National de Nutrition Communautaire
CNP	Comité National de Pilotage	PPD	Partenaires Principaux Directs
CRC	Comité Régional de Coordination	PTF	Partenaire Technique et Financier
CRENA	Centre de Récupération Nutritionnelle Ambulatoires	RRC/GRC	Réduction des Risques de Catastrophe/Gestion des Risques de Catastrophe
CRENI	Centre de Récupération et Education nutritionnelle intensif	SA	Sécurité Alimentaire
CSA	Centre de Services Agricoles	SAMS	Sécurité Alimentaire et Moyens de Subsistance
CSB	Centre de Santé de base	SISAV	Système d'Information pour la Sécurité Alimentaire et la Vulnérabilité
DRDR	Direction Régionale du Développement Rural	SE	Système d'Évaluation
DUE	Délégation de l'Union Européenne	SMI	Système de Micro-irrigation
EDS	Enquête Démographique et Sanitaire	SOC	Service Officiel de Contrôle
ENSOM	Enquête National sur le Suivi des Objectifs du Millénaire	SPC	Suivi et Promotion de la Croissance
EPM	Enquête Périodique des Ménages	SQD/QDS	Semences de Qualité Déclarée (Quality Declared Seeds an anglais)
ETM	Equipe Technique Multidisciplinaire	SRA	Système de riziculture améliorée
FAO	Food and Agriculture Organization of the UN	SRI	Système de riziculture intensive
		VAM	Vulnerability Assessment Mission
		VCT	Vivres Contre Travail
		VSL	Epargne Crédit Villageois
		WHH	WeltHungerHilfe

## TABLE DES MATIERES

<b>1. Résumé.....</b>	<b>6</b>
<b>2. Justification .....</b>	<b>7</b>
<b>2.1 Contexte .....</b>	<b>7</b>
2.1.1 Origine du programme.....	7
2.1.2 Situation générale.....	8
2.1.3 Situation agricole .....	9
2.1.4 Situation nutritionnelle .....	10
2.1.5 Politiques sectorielles .....	11
2.1.6. Cadre institutionnel .....	13
<b>2.2 Analyse des problèmes et des questions à aborder.....</b>	<b>14</b>
2.2.1 Justification des zones et des populations cibles .....	14
2.2.2 Problèmes et contraintes des zones et des populations cibles.....	16
2.2.3 Bilan des expériences.....	18
<b>2.3 Objectif général .....</b>	<b>24</b>
<b>2.4 Objectif spécifique.....</b>	<b>24</b>
<b>2.5 Résultats escomptés .....</b>	<b>24</b>
<b>3. Champ et logique d'intervention .....</b>	<b>25</b>
<b>3.1 Le consortium AINA .....</b>	<b>25</b>
3.1.1 Une démarche intégrée et coordonnée.....	25
3.1.2 Des partenaires complémentaires.....	26
3.1.3 Le rôle spécifique de la FAO .....	27
<b>3.2 Les zones d'intervention .....</b>	<b>28</b>
<b>3.3 Les groupes cibles .....</b>	<b>29</b>
<b>3.4 Les options de réponses .....</b>	<b>30</b>
3.4.1 Les options de réponses choisies .....	30
3.4.2 Articulation des options de réponses .....	34
<b>3.5 Les activités spécifiques.....</b>	<b>36</b>
<b>3.6 Méthodologie d'intervention .....</b>	<b>45</b>
3.6.1 Cadrage commun des interventions.....	45
3.6.2 Méthodologies d'intervention par résultat.....	45
<b>4. Risques &amp; hypothèses .....</b>	<b>47</b>
<b>4.1 Hypothèses.....</b>	<b>47</b>
<b>4.2 Risques et mesures d'atténuation .....</b>	<b>47</b>
<b>5. Chronogramme des activités : plan de travail indicatif.....</b>	<b>48</b>

<b>6. Ressources et faisabilité du programme</b> .....	<b>48</b>
<b>6.1 Coûts du programme</b> .....	<b>48</b>
<b>6.2 Gestion du programme</b> .....	<b>48</b>
6.2.1 Structure de gestion du programme .....	49
6.2.2 Audits .....	50
<b>6.3 Demandeur, consortium AINA et faisabilité</b> .....	<b>50</b>
6.3.1 Le demandeur.....	50
6.3.2 Le consortium AINA .....	50
6.3.3 Faisabilité opérationnelle (technique et financière) .....	51
<b>6.4 Parties prenantes</b> .....	<b>51</b>
6.4.1 Principales parties prenantes.....	51
6.4.2 Autres projets et programmes dans la zone d'intervention AINA .....	52
<b>7. Questions transversales</b> .....	<b>54</b>
<b>7.1 Environnement et Changement Climatique</b> .....	<b>54</b>
<b>7.2 Genre</b> .....	<b>55</b>
<b>7.3 Bonne gouvernance</b> .....	<b>55</b>
<b>7.4 Viabilité économique et durabilité</b> .....	<b>56</b>
<b>8. Rapports</b> .....	<b>57</b>
<b>9. Suivi &amp; Evaluation</b> .....	<b>57</b>
<b>9.1 Définition des indicateurs</b> .....	<b>57</b>
<b>9.2 Mécanismes de suivi-évaluation</b> .....	<b>58</b>
9.2.1 Mise en place d'un système de suivi-évaluation commun .....	58
9.2.2 Autres sources d'information et données sur la sécurité alimentaire et la nutrition .....	59
<b>9.3 Pilotage du programme</b> .....	<b>60</b>
<b>9.4 Evaluations</b> .....	<b>61</b>
<b>10. Plan de communication et de visibilité</b> .....	<b>61</b>
<b>10.1 Objectifs</b> .....	<b>61</b>
<b>10.2 Cibles</b> .....	<b>61</b>
<b>10.3 Actions de communication et de visibilité</b> .....	<b>62</b>
<b>10.4 Ressources</b> .....	<b>63</b>
<b>LISTE DES ANNEXES</b> .....	<b>63</b>

## 1. Résumé

Le programme AINA s'inscrit dans le cadre de l'initiative de l'Union Européenne visant à accélérer l'atteinte de l'Objectif du Millénaire pour le Développement (OMD) 1c, « réduire de moitié, d'ici 2015, la proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté et souffrant de la faim ». Il est piloté par la FAO et est mené en consortium avec deux agences des Nations Unies (FIDA et PAM) et cinq ONG (AIM, CARE, GRET, ICCO, WHH), parmi les plus expérimentées en matière de développement rural et de sécurisation alimentaire à Madagascar.

Depuis plus de quatre ans, Madagascar subit les effets d'une crise politique qui continue d'avoir de graves répercussions sur l'économie et la société malgache. Le pays affronte aujourd'hui des taux de pauvreté, d'insécurité alimentaire élevés - 50 pourcent des ménages agricoles sont concernés - et de malnutrition alarmants, avec plus de 50 pourcent des enfants de moins de cinq ans souffrant de malnutrition chronique. En milieu rural, les populations vivent d'une agriculture de subsistance, et près de 80 pourcent d'entre elles souffrent de la pauvreté. Les régions du Sud et du Sud-est figurent parmi les plus vulnérables du pays car elles subissent chroniquement les effets dévastateurs sur la production agricole des sécheresses, des cyclones et des inondations, en plus de leur relatif enclavement. Dans ces zones, la dégradation continue de la résilience et des mécanismes de survie des ménages a aggravé leur vulnérabilité au moindre choc, et les confine dans l'extrême pauvreté.

Si de nombreux partenaires au développement interviennent pour répondre à ces problèmes, et disposent d'acquis de longue date, d'expériences réussies et de méthodes éprouvées, force est de constater que la situation actuelle des ménages malgaches de ces régions demeure très préoccupante, en particulier dans les régions du Sud et du Sud-est et dans certaines poches de vulnérabilité des Hautes Terres, zones d'intervention ciblées par le programme AINA. Ce programme intégré et innovant vient donc répondre à ce double constat : des ménages dont les moyens d'existence sont fragiles à l'extrême, malgré l'existence de solutions techniques documentées. La voie de sortie de ce paradoxe réside notamment dans l'approche en consortium adoptée par AINA. Elle garantit en effet une coordination stratégique et opérationnelle effective de sept acteurs reconnus du développement à Madagascar, sous le leadership de la FAO. AINA assurera la mise à l'échelle de réponses adaptées, éprouvées et reproductibles, qui permettra d'atteindre des résultats d'envergure à coût mesuré.

Le programme AINA repose sur les complémentarités géographiques et thématiques des partenaires, ainsi que sur les capacités de pilotage technique et de coordination de la FAO, garantes de la qualité du programme. L'action apporte ainsi des réponses aux problèmes et contraintes des régions ciblées et aux besoins de sécurisation alimentaire et nutritionnelle des ménages agricoles vulnérables à travers : (i) un choix d'options de réponses intégrant l'ensemble des principales composantes de la sécurité alimentaire et de la nutrition ; et (ii) des technologies éprouvées, adaptées au contexte et aux contraintes agroécologiques et climatiques des zones d'intervention, et techniquement accessibles aux personnes et ménages vulnérables.

Afin d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des familles vulnérables dans les zones ciblées, et à travers un cadre d'intervention harmonisé, le programme permettra de :

- i. Augmenter et diversifier la production agricole vivrière à travers la production et la diffusion de semences et de matériel végétal de qualité, adaptés aux conditions agroécologiques ; la diversification des cultures ; la vulgarisation de techniques culturales plus productives et adaptées, et l'extension des superficies cultivées par l'amélioration de l'accès à l'eau et de la gestion de l'eau.
- ii. Sécuriser la disponibilité et l'accessibilité aux denrées alimentaires à travers la réduction des pertes agricoles liées au stockage, le développement de la chaîne de valeur des produits

agricoles, et l'amélioration de l'accessibilité physique et monétaire des bénéficiaires aux denrées alimentaires.

- iii. Améliorer les pratiques nutritionnelles et l'hygiène à travers la vulgarisation des bonnes pratiques auprès des femmes enceintes et allaitantes et des enfants de moins de cinq ans ; la promotion et le suivi de la croissance des enfants de moins de cinq ans, et le renforcement des systèmes d'information et de veille nutritionnelle communaux.

Au sein de ce programme, la FAO, partie contractante de la DUE, assure un rôle bien spécifique en termes de coordination stratégique et opérationnelle des partenaires afin d'harmoniser, de cadrer et d'assurer la qualité et l'efficacité des interventions menées. Elle assurera également le Suivi et l'Évaluation (S&E) du programme à travers un système de S&E commun, de même que la visibilité du programme.

Un accent particulier sera porté sur la question du genre. Le programme prévoit en effet de prioriser les femmes en matière de (i) gestion de l'économie du ménage ; (ii) sensibilisation et éducation aux bonnes pratiques nutritionnelles, d'hygiène et de soin, en particulier chez les femmes enceintes et allaitantes ; et (iii) développement et diversification des cultures maraîchères la diversification des cultures maraîchères.

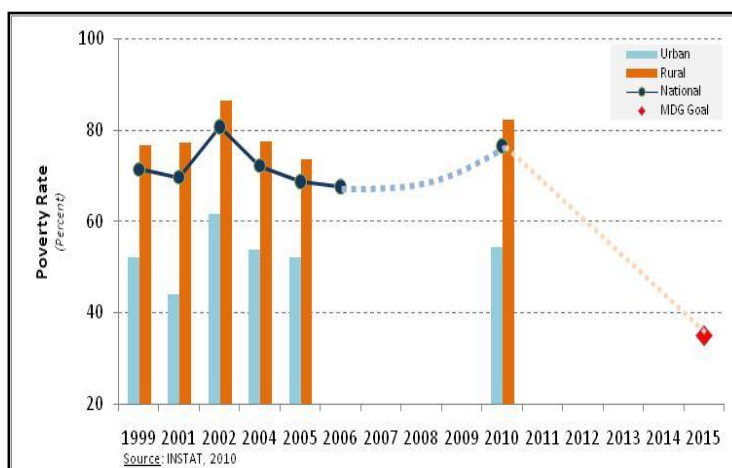
## 2. Justification

### 2.1 Contexte

#### 2.1.1 Origine du programme

Le présent programme s'inscrit dans le cadre de l'initiative de l'Union Européenne en faveur des objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) au titre du 10<sup>e</sup> Fonds Européen pour le Développement (FED). Il répond plus précisément à l'initiative sur l'OMD 1c « **Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim** » (cf. graphique ci-contre) pour accélérer la progression de Madagascar vers cet objectif.

Sur la base de cette initiative, la Délégation de l'Union Européenne à Madagascar (DUE) a réuni en 2011 les principaux acteurs du secteur du Développement Rural et de la Sécurité Alimentaire. Huit acteurs se sont alors associés et concertés pour répondre à cette initiative sur la base de critères de sélection tels que la présence sur le terrain, les expériences réussies et la volonté de travailler ensemble pour renforcer l'atteinte des objectifs communs. Le consortium AINA « Actions Intégrées en Nutrition et



Alimentation », qui signifie « la vie » en malgache s'est ainsi formé. La proposition du consortium a officiellement été retenue après un processus d'évaluation au siège de l'Union Européenne à Bruxelles en décembre 2011. Le processus de formulation du programme a alors pris en compte les commentaires du siège et de la Délégation à Madagascar, en se concentrant sur (i) l'amélioration des bénéfices nutritionnels de l'action en renforçant la diversification alimentaire ; (ii) le renforcement des liens avec d'autres secteurs et en particulier avec le secteur Eau, Hygiène et Assainissement ; et enfin (iii) sur le renforcement de la coordination avec d'autres actions dans le secteur du développement rural tel que le programme ASARA, également soutenu par l'Union Européenne.

Le consortium AINA se compose de trois agences des Nations Unies (la FAO, le FIDA et le PAM) et de cinq ONG (AIM, CARE, GRET, ICCO-SAF/FJKM et WeltHungerHilfe ou WHH). La préparation d'un programme commun et partagé par l'ensemble des membres fut un exercice complexe piloté par la FAO. A cette occasion, celle-ci exerça pleinement sa mission de renforcement de la coordination des opérations agricoles et de sécurisation alimentaire, entre urgence, réhabilitation et développement, du soutien visant la sécurité alimentaire autonome des populations les plus défavorisées à l'appui à la structuration et au développement du monde rural.

Une ultime version du programme, sur recommandation de la DUE, précise (i) le choix des options de réponses, basé sur la réussite confirmée d'activités passées ; (ii) la cohérence d'un programme unique dont chaque activité vise le même objectif ; et (iii) les complémentarités et une coordination entre tous les partenaires.

Le programme AINA s'inscrit également dans les priorités nationales du pays à la fois en matière de sécurité alimentaire, de lutte contre la pauvreté, et de développement agricole et de santé/nutrition (*cf. 2.1.5 Politiques sectorielles*).

Avec un financement global de 12,5 millions d'Euros, le programme AINA sera mis en œuvre sur 36 mois dans six régions du Sud et du Sud Est et dans certaines zones spécifiques des Hautes Terres. Il vise à renforcer la sécurité alimentaire des ménages et des groupes vulnérables.

La contribution à l'atteinte de l'OMD 1c est également une contribution importante à l'OMD 4 (réduction de la mortalité infanto-juvénile), la malnutrition étant à l'origine de 35 pourcent de la mortalité infanto-juvénile<sup>1</sup>. En effet, les liens entre l'agriculture et la nutrition ont été mis en évidence à travers l'impact de l'agriculture sur la nutrition, et un volet « nutrition » visant l'amélioration des pratiques nutritionnelles et d'hygiène ainsi que la surveillance de l'état nutritionnel des femmes enceintes et allaitantes, et des enfants de moins de cinq ans seront également mis en œuvre.

## **2.1.2 Situation générale**

L'île de Madagascar, d'une superficie de 587 041 km<sup>2</sup>, est située dans l'Océan Indien au Sud-est de l'Afrique. Avec 20,7 millions d'habitants<sup>2</sup> et un taux de croissance démographique annuel proche de 3 pourcent, sa population est très jeune (48 pourcent de la population a moins de 15 ans). Madagascar fait parti des pays les moins avancés et les plus pauvres au monde. En 2011, le pays pointe en 151<sup>e</sup> position de l'Indice de Développement Humain sur 187 pays, à des niveaux proches de pays comme la République Démocratique du Congo (Banque Mondiale). La croissance annuelle du PIB était de 1 pourcent<sup>3</sup> en 2011 et le taux de pauvreté concerne 80 pourcent de la population du pays.

Cette situation tend à se dégrader : en 2010, la croissance annuelle du PIB était de 1,6 pourcent, contre 4,6 pourcent en 2005. 76,5 pourcent de la population souffrait de la pauvreté avec moins de 0,65€/jour en 2010, contre 68,7 pourcent en 2005. En milieu rural, 82,2 pourcent des ménages ont un revenu inférieur ou, au mieux, égal à leurs besoins fondamentaux<sup>4</sup>. L'indice des prix à la consommation est passé de 100 en 2005 à 174 en 2011 selon une augmentation continue.

De par sa localisation, son milieu naturel et sa superficie, il figure parmi les pays les plus exposés au monde aux aléas et chocs naturels tels que les cyclones, les inondations, les sécheresses mais aussi les invasions acridiennes. Un quart de la population, soit 5 millions de personnes, vit actuellement dans les zones à haut risque de catastrophes naturelles.

---

<sup>1</sup> Source OMS

<sup>2</sup> Source INSTAT 2011 (Institut National de la STATistique de Madagascar)

<sup>3</sup> Banque Mondiale, World Development Indicators.

<sup>4</sup> Source INSTAT 2010



Ces aléas constituent un frein au développement. En 39 ans (de 1968 à 2007), les tempêtes et cyclones tropicaux ont entraîné des dégâts estimés à près 1,6 milliards de dollars et affecté 8 millions de personnes. La succession de trois cyclones en 2008 a engendré des pertes et dommages s'élevant à 258 millions d'euros équivalent de 4 pourcent du PIB<sup>5</sup>. Des épisodes aigus de sécheresse ont affecté près de 2,7 millions de personnes, auxquels s'ajoutent les effets de la sécheresse chronique qui affecte la population dans le Sud. Le pays a également connu une invasion acridienne en 1997-1998 entraînant près de 3,5 millions de dollars, et connaît de nouveau aujourd'hui une situation d'invasion.

Suite au changement de pouvoir inconstitutionnel de 2009, ayant engendré une diminution des aides extérieures pour le développement d'environ 40 pourcent, le pays s'est enfoncé dans une crise socioéconomique qui perdure encore aujourd'hui, avec néanmoins des perspectives d'élections présidentielles prévues pour juillet 2013, ce qui devrait stabiliser la situation intérieure et normaliser les relations extérieures.

### 2.1.3 Situation agricole

Madagascar est un pays à vocation agricole, avec de très fortes potentialités : vastes ressources en terres, diversité climatique et agroécologique. Le pays se prête à des cultures variées : vivrières, industrielles, de contre-saison, tropicales et tempérées. Le secteur primaire représente en moyenne 35 pourcent de la richesse du pays et 27 pourcent du PIB et l'agriculture emploie 80 pourcent des ménages, soit près de 2,5 millions d'exploitations agricoles familiales vivant sur de très petite superficie (moyenne : 1,3 hectare). Au niveau national, les petits exploitants (superficie économique de moins de 1,5 ha)<sup>6</sup> représentent 70 pourcent des ménages agricoles.

Selon la dernière Enquête Périodique des Ménages (EPM 2010), près de 88 pourcent des ménages agricoles cultivent du riz. Cette culture prédominante à Madagascar assure près de la moitié des revenus agricoles au niveau national. Cependant, 88 pourcent des ménages pratiquent la polyculture. La majorité (50 pourcent) d'entre eux pratiquent en moyenne quatre cultures distinctes (et trois cultures pour la majorité des ménages dirigés par des femmes). Les cultures les plus répandues après le riz, sont le manioc, la patate douce, le maïs, quelques légumineuses comme le pois de terre et des légumes-feuilles, et dans une moindre mesure le sorgho. Notons que le maïs et les tubercules représentent près d'un quart des revenus agricoles. Toutefois, cette diversification en faveur prioritairement d'une substitution au riz apparaît comme une stratégie volontairement recherchée par des agriculteurs soucieux d'assurer leur alimentation (55 pourcent des productions vivrières sont autoconsommées en 2010).

Signe d'une dégradation des conditions de vie et de travail des agriculteurs malgaches, la part de riz autoconsommé en 1993 était de 42 pourcent et se trouve à 54 pourcent en 2010. Ce constat s'observe sur d'autres cultures : la part autoconsommée de la production de maïs est passée de 34 à 45 pourcent entre 1993 et 2010<sup>7</sup>. Le rendement du riz est assez faible (1,1 tonnes de paddy par ménage), soit 2,5 Tonnes de riz/ha. Alors que ceux des autres produits vivriers sont plus élevés (3 T/ha pour le maïs, 6 T/ha pour le manioc, 7,5 T/ha pour la patate douce, etc.) mais ces derniers sont en moyenne cultivés sur de plus petites surfaces que le riz. Soit 29 Ares, 33 Ares et 20 Ares respectivement pour le maïs, le manioc et la patate, contre 75,5 Ares en moyenne par ménage riziculteur (EPM 2010).

Au plan national, les stocks alimentaires de la culture principale des ménages agricoles s'élèvent à 5,8 mois d'autonomie, contre 4,6 mois seulement pour les ménages en insécurité alimentaire. L'agriculture malgache compte également les cultures industrielles (arachide, canne à sucre) et de rente (vanille, café, girofle).

<sup>5</sup>Source: Joint Damage Loss Needs Assessment, 2008.

<sup>6</sup> Selon l'EPM 2010 (INSTAT), la petite exploitation agricole se situe en dessous de 1,5 ha de « superficie économique ». Cet indicateur de surface est obtenu en multipliant la surface réelle de l'exploitation par autant de fois qu'elle est mise en culture au cours de l'année.

<sup>7</sup> INSTAT. EPM 1993 et EPM 2010.

Aux côtés de l'agriculture, l'élevage est également très pratiqué par les ménages malgaches. L'élevage de volaille est le plus fréquent, avec l'élevage de zébu (environ 30 pourcent des ménages) et de porcins (environ 20 pourcent des ménages). L'élevage, bien que la taille du cheptel soit généralement très faible, constitue une source de revenu et une forme d'épargne importante pour les ménages.

Le revenu annuel moyen d'un ménage agricole au niveau national est de 923 000 MGA, environ 316 euro par an (EPM 2010). Les gros exploitants tirent la moyenne vers le haut, alors que la plupart des petits exploitants ne possèdent que 50 ares. Au plan national, le revenu annuel moyen des petits exploitants agricoles (jusqu'à 1,5ha) n'est plus que de 653 000 MGA, environ 224 euros (-30 pourcent du revenu annuel moyen agricole global). La faiblesse des revenus dans le monde rural, en particulier pour les ménages dirigés par des femmes seules (28 pourcent des ménages en insécurité alimentaire) et/ou comportant de nombreux enfants à charge (20 pourcent des ménages), ne permet pas de compléter la ration alimentaire par des achats sur le marché ni de satisfaire les besoins de base (savon, habillement, santé, etc.). Le moindre choc peut entraîner cette population faiblement résiliente au niveau du seuil de pauvreté ou en dessous.

#### **2.1.4 Situation nutritionnelle**

La malnutrition à Madagascar est un problème complexe où la pauvreté est l'une de ses principales causes profondes. Madagascar figure parmi les 20 pays ayant un taux de malnutrition les plus élevés dans le monde, classé au sixième rang après l'Afghanistan. Au plan national, 33 pourcent de la population malgache fait face à des problèmes de sous-nutrition (personne dont la ration alimentaire ne remplit pas les besoins énergétiques quotidiens)<sup>8</sup>.

Sur la période 1992-2008, on observe une légère baisse des niveaux de retard de croissance passant de 56 pourcent à 50 pourcent. Néanmoins, on constate qu'aujourd'hui la moitié des enfants de moins de cinq à Madagascar présente un retard de croissance (EDS 2008-2009). Un régime alimentaire inadéquat pendant la période des 1000 premiers jours de vie provoque un retard de croissance, qui se traduit par une taille trop petite pour l'âge, empêchant les enfants d'atteindre leur plein potentiel. Par ailleurs, le retard de croissance dépisté après l'âge de deux ans a des conséquences irréversibles sur l'enfant.

Toujours sur la période 1992-2011, la prévalence de la malnutrition chronique pour les enfants de moins de cinq ans est passée de 56 pourcent à 53,2 pourcent et celle de la malnutrition aiguë est passée de 12 pourcent à 5,5 pourcent, tandis que celle de l'insuffisance pondérale est passée de 47 pourcent à 34 pourcent chez ces mêmes enfants (EDS 1992 et Enquête Nutritionnelle Nationale 2011). Cependant, les niveaux de prévalence de la malnutrition observés à Madagascar sont encore très élevés : en 2012, un enfant de moins de cinq ans sur deux est atteint de malnutrition chronique, et les taux les plus élevés concernent les régions des hautes terres (dont l'Amoron'i Mania) qui atteignent jusqu'à 73 pourcent.<sup>9</sup>

Les causes immédiates de la malnutrition chronique sont liées au faible apport alimentaire que reçoivent le nourrisson et le jeune enfant pendant une période relativement longue combiné à une incidence élevée de maladies infectieuses comme la diarrhée. Elle résulte également d'une alimentation inadéquate, c'est-à-dire d'un manque de diversité alimentaire et de mauvaises pratiques nutritionnelles comme la durée d'allaitement exclusif qui reste faible et inférieure aux recommandations internationales<sup>10</sup>. Le mauvais état de santé des mères ne permet pas de donner naissance à des enfants en bonne santé. En effet, 27 pourcent des femmes en âge de procréer souffrent d'insuffisance pondérale, 39 pourcent souffrent d'un retard de croissance, 35 pourcent sont

---

<sup>8</sup> FAO STAT 2012

<sup>9</sup> Source ONN 2011

<sup>10</sup> 6 mois

anémiques et 49 pourcent des femmes enceintes complètent les 4 consultations prénatales recommandées<sup>11</sup>.

Selon l'ONN, les conséquences de la malnutrition chronique augmentent l'exposition aux risques de maladies et de décès des enfants victimes (50 pourcent des cas de mortalité chez les enfants sont dus à la malnutrition), et favorisent l'altération importante du développement cognitif. La malnutrition chronique serait responsable de la perte de plus de 10 pourcent de revenu chez l'adulte et d'une perte de 2 à 3 pourcent du PIB. L'ONN préconise un recentrage des interventions en ciblant les adolescentes, les femmes enceintes et les enfants de moins de deux ans.

### **2.1.5 Politiques sectorielles**

Afin d'accélérer l'atteinte de l'OMD 1c à Madagascar, le programme AINA vise l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables. A ce titre, il se réfère aux politiques nationales de ces deux volets (agriculture et nutrition) du développement du pays.

#### **Agriculture et développement rural**

Suite aux grandes orientations de politique générale émises en 2004 (Madagascar Naturellement) par le gouvernement en place et en référence aux recommandations finales produites en 2005 par les Nations Unies pour atteindre les Objectifs du Millénaire, un Plan d'Action pour Madagascar (MAP) a été élaboré pour définir les priorités de développement du pays ainsi que les axes prioritaires de développement pour la période 2007-2011. L'engagement 4 met en évidence les engagements du pays en matière de politiques agricoles, où le MAP prévoit l'amélioration de la productivité et une plus grande mise en marché afin d'éliminer la famine et la pauvreté. L'engagement 4 comportait six défis :

1. Sécuriser la propriété foncière (10 pourcent des agriculteurs ont un certificat ou un titre foncier en 2005. Atteindre 75 pourcent en 2012) ;
2. Améliorer l'accès au financement rural (faire passer le taux de pénétration des institutions de financement de 6 à 13 pourcent entre 2005 et 2012) ;
3. Lancer une révolution verte durable (doubler la production de riz en doublant les rendements moyens à l'hectare de 2 à 4 tonnes) ;
4. Promouvoir les activités orientées vers le marché (évolution de l'indice synthétique de développement de la commercialisation de 100 en 2005 à 300 en 2012) ;
5. Diversifier les activités agricoles (faire évoluer le revenu moyen des ménages ruraux de 123 US\$/an (99 euros) en 2005 à 370 US\$/an (288 euros) en 2012) ;
6. Accroître la valeur ajoutée agricole et promouvoir l'Agrobusiness (développer le nombre d'unités agro-industrielles).

Les grandes orientations du MAP sont relayées dans des programmes sectoriels nationaux dont le programme national de développement Rural (PNDR), élaboré en 2008. Le PNDR affiche 5 objectifs principaux :

- Promouvoir la bonne gouvernance dans le secteur rural (appui institutionnel, cadre juridique et réglementaire) ;
- Faciliter l'accès aux facteurs de production (terre, infrastructures, finances, équipement, énergie/électrification) ;
- Améliorer la sécurité alimentaire, la production et la transformation agricole (productivité, diversification, mise en marché, transformations, préparation aux urgences) ;
- Valoriser les ressources naturelles (biodiversité, eaux, sols, forêts, etc.) ;
- Développer les filières de commercialisation (partenariats Public-Privé, exportations, marketing et commercialisation, normes et labels).

<sup>11</sup> ONN : enquête nutritionnelle nationale 2011

Le MAP et le PNDR affichent plusieurs objectifs en concordance avec les interventions menées dans le cadre du programme AINA (augmentation des rendements, diversification agricole, approvisionnement en intrants de qualité, gestion durable de l'eau et des sols, mise en marché, etc.). Dans les faits, la stratégie initiale de distribution des intrants n'a pas été relayée par des dispositifs durables d'approvisionnement, l'appui à la commercialisation se comprenait davantage comme une entrée des opérateurs économiques dans les filières que comme un appui aux organisations paysannes, la diversification portait prioritairement sur l'agro-business ou devait composer avec la stratégie « un village-un produit » et l'appui à la production ciblait prioritairement la riziculture. L'augmentation constatée des rendements et de la production agricole, jusqu'à la crise politique de 2009, n'a pas eu d'impacts positifs immédiats sur les taux de malnutrition et de pauvreté, et encore moins dans les zones les plus fragiles du pays que cible le programme AINA.

Les OMD restent une référence pour le Programme Sectoriel Agriculture/Elevage/Pêches ou PSAEP, dont la finalisation pourrait intervenir dès la sortie de la crise politique. Aligné aux principes du CAADP (cadre du Pacte du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine), ce programme vise, dans le contexte politique et économique actuel, à favoriser la coordination, le dialogue et l'harmonisation des acteurs et des idées autour d'un objectif global : «Améliorer la sécurité alimentaire, les conditions de vie et les revenus des producteurs par la croissance de l'économie rurale, tout en assurant la préservation du patrimoine naturel du pays ».

L'objectif principal du PSAEP/CAADP se décline en cinq objectifs spécifiques :

- OS1 : Augmenter et diversifier la production Agricole et maîtriser la sécurité alimentaire ;
- OS2 : Promouvoir les systèmes durables de production et de gestion des ressources naturelles ;
- OS3 : Développer les filières à vocation commerciale pour lesquelles Madagascar a des avantages comparatifs ;
- OS4 : Créer des emplois rémunérateurs dans le secteur Agricole et connexe ;
- OS5 : Améliorer la gouvernance du secteur Agricole.

Il se décline également en cinq grands axes stratégiques d'intervention (GASI) :

- Promotion de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et Atténuation des impacts sociaux ;
- Promotion de Systèmes de Production Compétitifs, Durables et adaptés au Changement climatique ;
- Développement de marchés, promotions des filières, de l'agro-industrie et du secteur privé ;
- Améliorer la gouvernance du Secteur Agricole ;
- Gestion des Risques et Catastrophes Naturelles.

Le projet AINA s'inscrit pleinement dans l'objectif principal du PSAEP/CAADP qui vise l'amélioration de la sécurité alimentaire et des conditions de vie de la population rurale et répond à ce titre aux objectifs spécifiques 1 et 2.

### **Alimentation et Nutrition**

Depuis les années 1990, divers engagements ont été pris par le Gouvernement malgache et ses partenaires, entre autres :

- Ratification de la convention relative aux droits de l'enfant en 1990 Déclaration du Premier Ministre au Sommet Mondial de l'Alimentation à Rome en Novembre 1996 ;
- Elaboration du Plan National d'Action pour la Nutrition, en 1997 faisant suite à la Conférence Internationale sur la Nutrition en 1992 ;
- Adoption de la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire ;
- Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté.

Le document de Politique Nationale de Nutrition (PNN) a été élaboré et adopté en 2004 pour adresser la malnutrition à Madagascar de manière concertée suivant 14 stratégies multisectorielles. Madagascar s'est depuis beaucoup investi pour une amélioration durable de la nutrition en mettant à jour les directives nationales en nutrition. Ainsi le Plan National d'Action pour la Nutrition (PNAN II) a été mis à jour et validé en 2012 et couvre la période 2012-2015.

- Il se structure autour de cinq axes centrés sur la prévention de la malnutrition et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des groupes vulnérables. Il a notamment pour objectif de réduire le taux de malnutrition des enfants de moins de 5 ans à 42,8 pourcent (actuellement près de 50 pourcent). Le programme AINA se rattache particulièrement à trois de ces axes : Axe 1 : la prévention de la malnutrition (promotion de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant ; supplémentation en micronutriments ; fortification alimentaire)
- Axe 2 : la sécurité alimentaire et nutritionnelle (promotion des cultures maraichères, amélioration de l'accessibilité des ménages à l'alimentation pendant toute l'année)
- Axe 5 : Coordination et amélioration de l'environnement favorable au développement du secteur nutrition (développement de la communication pour le changement de comportement, mise en place d'un système de veille nutritionnelle et de surveillance alimentaire).

Par ailleurs, la FAO a participé à l'élaboration du PNAN II, ce qui témoigne de la prise en compte renforcée du rôle de l'appui à la production agricole en matière de lutte contre la malnutrition et des impacts nutritionnels des interventions en sécurité alimentaire.

Le pays a également intégré en mars 2012 le mouvement *Scaling Up Nutrition* (SUN) dont la feuille de route a été validée en septembre 2012. La FAO est partie prenante du SUN, avec d'autres institutions de l'ONU (UNICEF, PAM et OMS). Sous l'égide de l'Office National de la Nutrition (ONN), une solide structure de coordination se met en place, préconisant l'intégration d'objectifs nutritionnels dans les politiques en matière de d'agriculture, d'élevage, de pêche, de santé, d'éducation, d'économie et de protection sociale, d'eau et hygiène et d'environnement.

### **2.1.6. Cadre institutionnel**

Parallèlement aux programmes et politiques sectoriels, le programme AINA s'inscrit dans un cadre institutionnel relatif au Système des Nations Unies (SNU) qui vient en complément ou en renforcement de ces politiques nationales.

UNDAF 2008-2011: Le processus d'élaboration de l'UNDAF (Plan cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement) a été conduit sous le leadership du Gouvernement, et a été mené de façon participative avec la société civile et le secteur privé. Mis en œuvre en 2008, l'UNDAF accompagne le MAP (2007-2011) qui fait suite au Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP), élaboré en 2003. L'UNDAF s'attache à défendre les objectifs en faveur des populations les plus pauvres, que ce soit dans les domaines de l'alimentation, des activités génératrices de revenu ou de la démocratie, au travers notamment de la décentralisation<sup>12</sup>. L'UNDAF offre également un cadre de concertation et de coordination aux organisations du SNU.

En raison de la crise politique déclenchée en 2009, un UNDAF intérimaire 2012-2013 a été élaboré. D'un commun accord entre le SNU et le gouvernement malgache, l'UNDAF intérimaire sera prolongé pour l'année 2014.

CPP 2013-2017: Dans le cadre de la mise en œuvre de sa réforme, la FAO finalise son nouveau Cadre de Programmation Pays (CPP) intérimaire, pour la période 2013-2015, dans le cadre d'une approche concertée avec les autorités nationales et les partenaires techniques et financiers (PTF). Outils de programmation stratégique et de mobilisation/affectation des ressources, il offre un cadre au

---

<sup>12</sup> UNDAF. 2007

développement du partenariat et des synergies entre les différents partenaires (Gouvernement, acteurs nationaux, PTF) et les autres parties prenantes comme la société civile œuvrant dans les secteurs de compétences de la FAO.

Les quatre domaines prioritaires de ce CPP sont :

- l'intensification durable et profitable de la production agricole et éducation/promotion de la nutrition ;
- le renforcement de la résilience des ménages face aux chocs et aux aléas et de la réponse d'urgence (cyclone, sécheresse, invasion acridienne) ;
- la gouvernance et gestion durable des ressources naturelles ;
- La gestion des connaissances et communication information technique.

Le programme AINA s'inscrit dans les deux premiers axes stratégiques.

La FAO dispose également d'un Plan d'Action 2012-2014 pour ses opérations d'urgence et de réhabilitation agricole, avec quatre axes programmatiques principaux suivants : le programme Sud, le programme Est, le programme Urbain et Périurbain, et le programme d'appui à la Coordination.

Les axes transversaux comprennent la Gestion et la Réduction des Risques de Catastrophes (GRC/RRC) et le renforcement de la résilience des ménages et des systèmes, la réponse aux urgences, la gestion de l'information pour la décision et l'appui méthodologique et technique aux acteurs de terrain.

## 2.2 Analyse des problèmes et des questions à aborder

### 2.2.1 Justification des zones et des populations cibles

Madagascar est très exposé aux chocs et aléas climatiques (sécheresse, cyclones, inondations) affectant chroniquement la production agricole. Ces chocs climatiques menacent non seulement la vie des personnes, mais surtout leurs moyens d'existence et leur sécurité alimentaire par la destruction répétée des cultures et des récoltes. En outre, la fréquence de ces chocs ne leur permet pas de se relever des catastrophes, et les enferme dans le cercle vicieux de la pauvreté et de la dépendance à l'aide. Les régions du Sud et du Sud Est, régions ciblées dans le cadre de ce programme, sont les plus touchées par ces catastrophes. Dans les cinq dernières années, le Sud a connu trois années de sécheresse et l'Est a été frappé par des cyclones et/ou tempêtes tropicales dévastateurs à répétition, les derniers en date étant les cyclones GIOVANNA et IRINA qui ont frappé Madagascar en février 2012 et HARUNA en février 2013.

La situation de vulnérabilité de ces populations est aggravée par des taux de pauvreté frappant respectivement 82 pourcent, 83,5 pourcent et 90 pourcent de la population des régions Atsimo Andrefana, Anosy et Vatovavy Fitovinany. Il dépasse les 94 pourcent dans les régions Androy (94.4 pourcent) et Atsimo Atsinanana (94,5 pourcent). Les ménages résidant dans les régions Androy et Atsimo Atsinanana sont les plus touchés. Il est enfin de 85.2 pourcent pour la région Amoron'i Mania (EPM 2010 - INSTAT).

Le secteur agricole dans ces régions est caractérisé par un certain nombre d'éléments qui freinent son développement et aggravent les impacts négatifs des chocs climatiques.

Si les petits exploitants (superficie économique de moins de 1,5 ha) représentent 70 pourcent des ménages agricoles au niveau national, les régions où ce pourcentage est le plus

Pourcentage de ménage ayant une consommation alimentaire pauvre par région



élevé sont les régions Amoron'i Mania (91,5 pourcent) et Atsimo Atsinanana (90,8 pourcent) dans le Sud du pays. Cela est entre autre lié à la densité de la population rurale sur les terres les plus propices à l'agriculture compte-tenu des contraintes naturelles ou d'accessibilité au foncier. La densité moyenne nationale est faible : 30 hab./km<sup>2</sup> (EPM 2010) mais dans les zones rurales de la région Fatovavy Fitovinany, cette densité est parmi les plus élevées du pays avec 80 hab./km<sup>2</sup> (districts de Manakara, Vohipeno et Farafangana). Ces densités contribuent au morcellement des parcelles rizicoles où les ménages ruraux ne disposent en moyenne que de 10 à 30 ares (contre 75 ares pour la moyenne nationale). Dans les régions Androy, Anosy et Atsimo Andrefana, les ménages agricoles ne disposent en moyenne que de 50 ares.

La production moyenne des ménages de ces régions s'établit à 498 kg par an et ne permet pas de satisfaire leurs besoins alimentaires, la période de soudure est souvent très difficile pour la majorité des ménages agricoles. Si 4,6 mois de durée de stock placent un ménage en situation d'insécurité alimentaire, cette durée ne couvre que 3 mois et 3,3 mois respectivement dans le Sud et dans le Sud-Est. De plus, l'insuffisante diversité des cultures et le recours à des pratiques agricoles mal adaptées, augmentent le risque d'insécurité alimentaire saisonnière et limite leur résilience aux chocs fréquents dans les zones ciblées. Par ailleurs, à la suite de chocs, les stratégies d'adaptation des ménages vulnérables se traduisent souvent par une réduction du nombre de repas journaliers ou la consommation exclusive de fruits de cueillette.

Les régions malgaches qui accusent les revenus agricoles annuels moyens les plus bas par ménage en milieu rural, sont les régions Anosy (673 000 MGA/an, environ 230 euros), Amoron'i Mania (657 000 MGA/an, environ 225 euros), Atsimo Andrefana (617 000 MGA/an, environ 212 euros) et Androy (515 000 MGA/an, environ 176 euros). Si 80 pourcent de la population rurale vit en dessous du seuil de pauvreté avec moins de 0,65euros/jours, les revenus agricoles dans ces régions placent ces ménages en situation de pauvreté. Dans la région de Vatovavy Fitovinany, la part de l'agriculture ne représente qu'entre 20 pourcent et 30 pourcent de l'économie monétaire des ménages dirigés par un homme. Cette part tombe à 4 à 6 pourcent pour les ménages dirigés par une femme (rapport DIPECHO II. FAO 2012).

D'une manière générale, le sud de Madagascar souffre de déficits alimentaires chroniques et la majorité de la population rurale dispose d'une capacité de résilience insuffisante, même lorsque les années sont considérées comme « bonnes » pour l'agriculture par les ménages, pour faire face aux chocs climatiques qui touchent particulièrement cette partie du pays. Les « bonnes » années au niveau national dissimulent par leurs valeurs moyennes la situation structurellement très difficile qui touche les agriculteurs du sud de Madagascar. Un exemple récent : alors que la campagne 2010 s'avère satisfaisante, grâce à une pluviométrie favorable, et que la production nationale de riz est estimée à près de 4,7 millions de tonnes (contre moins de 4 millions de tonnes durant les années 2005-2008), les régions du Grand Sud (Androy, Anosy, Atsimo Andrefana, etc.) reçoivent de faibles précipitations, de surcroît mal réparties de janvier à avril, entraînant de très mauvaises récoltes de maïs, de sorgho dans la région d'Androy, et la perte de 40 pourcent de la récolte de riz dans la région d'Anosy.

C'est donc dans ces régions que l'insécurité alimentaire sévit le plus : un petit agriculteur sur deux est en insécurité alimentaire. Tandis qu'au niveau national, 12 pourcent des ménages ruraux ont un profil de consommation alimentaire « pauvre »<sup>13</sup>, ces pourcentages sont les plus élevés dans le Sud et le Sud-Est du pays (jusqu'à 55,5 pourcent)<sup>14</sup>. De même, certaines zones des Hautes Terres connaissent des situations de vulnérabilité et d'insécurité alimentaire avec des taux de malnutrition parmi les plus élevés du pays (jusqu'à 73 pourcent).

Au plan national, la moitié des enfants de 6 à 59 mois sont atteints d'anémie (50,3 pourcent). Les régions du sud enregistrent parmi les plus forts taux du pays : 64 pourcent dans la région Atsimo

<sup>13</sup> Le profil de consommation alimentaire reflète la diversité du régime alimentaire (combinée à la valeur nutritionnelle) et la fréquence de consommation des différents groupes d'aliments.

<sup>14</sup> GRET – Projet SOA

Atsinanana, 65,3 pourcent dans l'Androy, 67 pourcent pour Vatovavy Fitovinany (EDS 2008-2009)<sup>15</sup>. Le retard de croissance chez les enfants de moins de cinq ans touche également un enfant sur deux à Madagascar. Un retard de croissance sévère (- 3 E.T) touche 25,5 pourcent des enfants malgaches. Or, il dépasse les 40 pourcent dans deux régions du pays : Anosy et Amoron'i Mania. Cette dernière région atteint le taux de 70,6 pourcent de retard de croissance (modéré + sévère), soit près de deux enfants sur trois (EDS 2008-2009). Enfin, ce sont dans les régions du Sud que la mortalité infanto-juvénile est la plus élevée (période 1999-2008) : 112‰ à Anosy, 122‰ à Atsimo Atsinanana, 188‰ à Vatovavy Fitovinany.

L'état nutritionnel de ces populations est lié à leur situation agricole et ces constats conduisent le programme AINA à développer sa démarche intégrée dans les six régions suivantes, comptant pour les plus pauvres et les plus vulnérables du pays : Androy, Anosy, Atsimo Andrefana, Atsimo Atsinanana, Vatovavy Fitovinany, Amoron'i Mania (cf. carte en 3.2).

L'ensemble de ces six régions représentent un quart de la population rurale de Madagascar (25,4 pourcent) et 27,5 pourcent de sa population totale, réparties sur 31 districts et 509 communes. Au sein de ces zones, le programme AINA cible les populations les plus vulnérables parmi ces régions (cf. : 3.2 *Les zones d'intervention et 3.3 Les groupes cibles*).

## 2.2.2 Problèmes et contraintes des zones et des populations cibles

Les régions ciblées par le programme AINA ont bien en commun d'être les plus défavorisées du pays en termes de sécurité alimentaire et de développement agricole mais cela ne doit pas occulter leurs spécificités respectives, notamment au niveau des principales contraintes de chaque zone, qui ont inspiré les orientations stratégiques et opérationnelles du programme. En termes de contraintes agroécologiques, ces régions peuvent être regroupées en trois catégories :

- La zone Sud-Est (Vatovavy Fitovinany, Atsimo Atsinanana) : chocs cycloniques et des inondations
- La zone Sud Intérieure (Anosy, Atsimo Andrefana, Amoron'i Mania) : enclavement et la gestion des ressources en eau (précipitations supérieures à 600 mm./an)
- La zone Extrême Sud (Androy) : sécheresse (précipitations inférieures à 600 mm./an)

### Contraintes climatiques (cyclones, inondations et sécheresse)

Dans la partie Sud-est de la zone du programme (Vatovavy Fitovinany, Atsimo Atsinanana), les cyclones et les inondations touchent plus de la moitié des ménages (Inter Aide, 2011) et entraînent des dégâts importants sur les cultures et les récoltes de riz et autres cultures vivrières. Le passage du cyclone GIOVANNA et des inondations en 2012, a provoqué la destruction de plus de 75 pourcent de l'ensemble des cultures<sup>16</sup>. Les inondations et les fortes pluies sont les principales causes des pertes sur l'agriculture et l'élevage bovin évoquées par les communautés :

- submersion prolongée des cultures sur bas fonds (pourrissement)
- ensablement des rizières
- exposition des cultures sur versant au fort ruissellement (déracinement)
- maladies du cheptel causées de fortes pluies prolongées
- dégradation des infrastructures agricoles et hydroagricoles

Le Sud-ouest (région Atsimo Andrefana) présente des conditions agroclimatiques semi-arides alors que l'on peut qualifier la zone qui s'étend des montagnes de l'Anosy (voir Béhara) à la région Androy de zone aride. Dans l'Androy, la pluviométrie annuelle oscille entre 300 et 600 mm<sup>17</sup> selon un gradient

<sup>15</sup> INSTAT/DDSS 2010

<sup>16</sup> Cyclones Giovanna & Irina Rapport d'évaluation approfondie Madagascar juin 2012

<sup>17</sup> Contre les autres régions de la zone qui reçoivent plus de 600 mm. Ebelo : 637 mm. ; Tsimy : près de 1 000 mm. ; Toalagnaro : 1 500 mm.



Est-Ouest<sup>18</sup>. De plus, au sein d'une même zone, les précipitations varient d'une année à l'autre marquant des périodes de sécheresse (2004-2005 et 2005-2006<sup>19</sup>). Ces conditions agroclimatiques complexes influent sur les saisons culturales (certaines zones n'en possédant qu'une) et les paysans doivent de surcroît s'adapter à la diminution de la pluviométrie annuelle (qui semble être la tendance dans ces zones).

Les pratiques culturales traditionnelles ne sont pas adaptées aux contraintes de ces zones et se révèlent souvent insuffisamment productives. De même l'accès et la gestion des ressources en eau ne sont souvent pas maîtrisés alors qu'ils sont indispensables à la maîtrise de la production agricole dans ces zones où les précipitations varient beaucoup d'une région à l'autre.

### Enclavement

La région Atsimo Andrefana est une région isolée, son indice d'enclavement (temps de déplacement et périodes de coupure pendant la saison des pluies) ayant été évalué comme le plus élevé (5,3) en 2006. La durée moyenne de trajet au chef-lieu est d'au-moins 12 heures. Parmi les régions ciblées par le programme AINA, elle enregistre également les plus grands surcoûts de transport entre la saison des pluies et la saison sèche (+10 pourcent). La région Anosy présente également un surcoût de transport de 9 pourcent pour un indice d'enclavement également élevé (4,3). L'enclavement a un impact négatif sur l'écoulement des produits agricoles sur les marchés, ainsi que sur l'accessibilité aux produits « extérieurs ». Comme le souligne l'IRD<sup>20</sup>, ces zones (y compris l'Amoron'i Mania) figurent parmi les régions où le taux de malnutrition chronique des enfants est le plus sévère et dont les terres intérieures constituent des poches de vulnérabilité.

### Difficile accès et disponibilité aux semences adaptées de qualité

La disponibilité et l'accessibilité aux semences adaptées de qualité est un problème majeur pour le développement de la production agricole à Madagascar, en particulier dans les régions du Sud et du Sud Est (et d'autant plus après le passage d'un cyclone ou une période de sécheresse). En effet, les contraintes liées à l'accès aux semences de qualité et adaptées sont d'ordre : (i) économique, les semences et le matériel végétal doivent être accessibles économiquement au niveau des ménages ; (ii) géographique et temporelle, afin de garantir le respect des périodes de semis et de profiter de toutes les opportunités de pluie en zone aride ; et (iii) informationnelle, les paysans doivent connaître les différentes variétés disponibles et leurs propriétés.

Les infrastructures publiques de production de semences n'ont pas les capacités à faire face à la demande, les semences disponibles sont donc presque entièrement autoproduites ou achetées auprès de filières informelles, sans aucune garantie de qualité, ni de disponibilité et donnant lieu à des pratiques croissantes de taux d'intérêt en cas d'emprunts. La performance des semences autoproduites par les paysans diminue naturellement au fil des générations du fait de leur dégénérescence. Or, les paysans n'ont généralement pas les moyens techniques ni financiers de renouveler leurs semences pour assurer une qualité constante et augmenter leur volume de production d'un cycle cultural à l'autre. Ils manquent également d'informations sur les propriétés des différentes variétés disponibles sur le marché. Les besoins des paysans restent insatisfaits et sont amenés à utiliser des semences de variétés inappropriées, souvent peu efficaces.

### Techniques et infrastructures de stockage peu ou mal adaptées

Certaines pratiques traditionnelles ne sont plus adaptées au stockage des semences et des vivres actuels, telle que la pratique du « Kobo » pour le stockage des variétés de patate douce à cycle court

<sup>18</sup> Monographie de la région Sud. Minagri. 2001.

<sup>19</sup> L'expérience du projet FASARA. GRET/Objectif Sud. 2009.

<sup>20</sup> B. Gastineau, F. Gubert, A-S Robillard et F. Roubaud (Ed. scient). Madagascar face au défi des Objectifs du millénaire pour le développement. IRD Editions. 2010

(moisissures accrues). D'autres pratiques toujours utilisées, comme l'enfumage au-dessus du foyer de la cuisine (maïs), risque de réduire les propriétés germinatives des semences (si les épis se trouvent trop près de la source de chaleur), sans compter que cette technique oblige à l'entretien d'un feu et consomme beaucoup de combustibles.

Lorsque les moyens financiers le permettent et que le volume stocké est plus important, des greniers de stockage sont construits. Les greniers en paille ou en terre ne résistent pas aux attaques des insectes et au développement de champignons (à partir de 2 mois dans les zones les plus sèches). Faute de produits de traitement adaptés, certains agriculteurs sortent leurs produits pour des périodes complémentaires de séchage (jusqu'à tous les 10 jours) au cours du stockage, ce qui est fastidieux et peu adapté à de grands volumes. Par ailleurs, les récoltes de tubercules peuvent perdre jusqu'à la moitié de leur poids au fil des opérations de conditionnement et de séchage avant et pendant le stockage, les attaques des insectes venant s'ajouter aux pertes. Au-delà de 3 mois, les volumes stockés sont alors très compromis. Le stockage des semences et des récoltes est donc une contrainte réelle et importante pour les paysans producteurs, surtout quand leur volume de production s'accroît grâce aux interventions en appui à la production agricole.

### Contraintes Institutionnelles

La faible résilience des populations est également due à la dispersion des efforts investis dans le domaine agricole. En effet, les régions du Sud et du Sud-Est (hors réponses humanitaires ponctuelles), n'ont pas bénéficié des approches centrées sur l'accroissement de la production promues par les autorités nationales jusqu'à 2009, et qui ont permis d'accroître la production de riz dans les zones à fort potentiel. Ainsi la sécurité alimentaire des petits exploitants agricoles de ces régions est restée fragile et ces derniers demeurent vulnérables aux chocs et aux aléas.

Il faut également prendre en compte la faiblesse des structures techniques décentralisées qui fournissent de fait des appuis limités - conseil technique, encadrement, animation-coordination - sur l'ensemble des thématiques agricoles (semence, information technique, information sur les prix, organisation paysanne, mise en réseau, etc.).

Par ailleurs, l'entretien et la gestion d'équipements collectifs reste encore un défi entraînant un état de délabrement et la dégradation de certains équipements, ou encore le détournement des usages initialement prévus, etc.

### **2.2.3 Bilan des expériences**

Face à ce constat, les PPD de AINA interviennent depuis de nombreuses années à Madagascar, au sein des régions ciblées par le programme. Ils possèdent une solide expérience dans la mise en œuvre de projets de développement rural destinés à améliorer la sécurité alimentaire des populations pauvres et vulnérables. Ces dernières années, les approches se sont concentrées sur la Gestion des Risques de Catastrophe (GRC) pour renforcer la résilience des populations face aux chocs et aléas climatiques, sur l'accès aux ressources et aux services de développement agricole, sur l'augmentation et la diversification de la production, sur l'amélioration de la disponibilité et de l'accès à des intrants adaptés de qualité, sur l'augmentation des revenus, ou encore sur la professionnalisation et l'organisation des petits producteurs.

Les partenaires de terrain ont tous acquis une bonne connaissance du contexte malgache à différents niveaux (socioculturel et socio-organisationnel, agro et pédoclimatique, autorités locales, autres intervenants du secteur, etc.). Plus spécifiquement, les interventions des PPD ont permis de développer et de tester des solutions techniques adaptées. On peut capitaliser ces expériences à travers les principales thématiques abordées par le programme AINA :

## **Accès et disponibilité des semences et du matériel végétal adaptés de qualité et diversifiés**

Les PPD ont bien cernés ce problème et interviennent pour renforcer durablement la disponibilité et l'accessibilité aux semences de qualité et adaptées aux zones agroécologiques. A titre d'exemple, les semences à cycle court préconisées par la FAO rencontrent un succès probant au Sud-Est. AIM (projet MIANTSA et FAMAHA), CARE (projet PSASA, DIPECHO), FIDA (AD2M, PROSPERER, AROPA, FORMAPROD), GRET (projet PSASA, SOA), WHH (projet PSASA, PISAF, UADEL, « villages pilotes millénium) et FAO (projet SOA, DIPECHO II et III, etc.) accompagnent depuis plusieurs années les paysans organisés en groupements semenciers dans la production de semences améliorées et adaptées (haricot, arachide, maïs, oignon, cajanus, mil, sorgho, konoke, igname, patate douce, etc.). La production locale de semences permet aux paysans d'augmenter leurs rendements et d'améliorer la qualité de leur production tout en s'adaptant mieux au changement et aux aléas climatiques, comme à l'agroécologie des zones. Le FIDA, grâce à ses interventions en semences de qualité, a prouvé qu'il était possible d'améliorer la production agricole (jusqu'à 20 pourcent). La FAO préconise des normes techniques pour la production de semences SQD (Semences de Qualité Déclarée), qu'elle transfère à ces partenaires sur terrain à travers des formations en cascade (des techniciens des ONG partenaires vers les bénéficiaires), dans le respect de la législation semencière en vigueur. Le GRET a par ailleurs constitué un réseau de 104 boutiques dans le Sud (projets PSASA et SOA) pour la commercialisation des semences produites, afin de renforcer l'accès et la disponibilité en semences adaptées de qualité dans la région.

L'expérience a également démontré que la promotion de semences et de matériel végétal (MV) diversifiés accompagnée de la diffusion des itinéraires techniques adaptés, facilite l'intensification et la diversification des cultures grâce à l'augmentation des rendements, la diversification des régimes alimentaires et le renforcement de la résilience des ménages face aux chocs et aux aléas puisque les risques sont répartis sur plusieurs cultures. L'expérience du FIDA a montré que la « chaîne de solidarité végétale », par remboursement en nature du matériel végétal, a fait notamment ses preuves dans la diffusion de matériels à multiplication végétative (lianes et boutures).

## **Connaissance et maîtrise des techniques culturales améliorées, adaptées aux conditions agroécologiques**

Les expériences des PPD ont prouvé que la production et la diffusion de semences et de matériel végétal améliorés ne suffisent pas, à elles seules, à augmenter la production et la productivité agricole. Les variations climatiques et les chocs (sécheresse au Sud, cyclones dans le Sud-Est), couplées à la pression démographique font que les pratiques agricoles traditionnelles s'avèrent de moins en moins adaptées, insuffisamment productives et facteurs de dégradation de l'environnement, déjà fragile. AIM, CARE, FIDA, FAO, GRET, ICCO et WHH accompagnent les paysans dans l'introduction de techniques culturales améliorées, adaptées aux conditions agroécologiques et climatiques de leurs zones d'intervention (calendrier culturaux adaptés, Système de Riziculture Améliorée, Système de Riziculture intensive, compostage, agroforesterie, agriculture de conservation, lutte contre les maladies et ravageurs, etc.). A titre d'exemple, la FAO promeut les techniques d'agroforesterie qui permettent d'assurer la conservation des sols, le maintien et le renforcement de leur fertilité. L'approche FFS (*Farmer Field School*), pratiquée par le FIDA et AIM a montré son efficacité dans l'adoption volontaire des techniques et pratiques culturales améliorées. Elle permet aux paysans de participer activement aux formations avec l'opportunité de tester des alternatives et de les améliorer pour une adoption volontaire de ces techniques. CARE soutient également l'émergence, la professionnalisation et la mise en réseau des structures d'appui de proximité constituées par les paysans locaux (MAFA avec leurs paysans affiliés respectifs, FFS). Le GRET diffuse des techniques d'agriculture de conservation (brise-vent, couvertures végétales, associations/rotations des cultures, etc.) à travers un dispositif de paysans vulgarisateurs touchant près de 10.000 exploitations agricoles. Compte tenu de la vulnérabilité des régions du Sud et du Sud Est aux chocs et aléas climatiques, CARE, ICCO, FAO et WHH à travers leurs actions d'urgence et de relèvement précoce (programme DIPECHO, CERF, BMZ, etc.) ont acquis une bonne expérience en matière de renforcement des capacités de

réponse aux catastrophes et aléas climatiques. En promouvant l'approche Réduction des Risques de Catastrophe, les moyens d'existence des paysans sont sécurisés grâce à un accès garanti à l'alimentation et à des sources de revenu avant, pendant et après les aléas. Par exemple, la FAO vulgarise la technique de culture améliorée de l'igname dans la zone Est, en tant que culture tolérante aux aléas climatiques et accessible aux ménages vulnérables. Elle permet d'augmenter la disponibilité alimentaire et de diminuer la période de soudure (rendements élevés, résistante aux vents forts) et d'apporter des sources de revenus additionnels aux ménages.

### **Accès et gestion des ressources en eau**

La complexité des conditions agroécologiques des régions (variabilité des précipitations, climat semi-aride, nature des sols, etc.), a des impacts sur l'accès et la maîtrise des ressources en eau des paysans, qui influent à leur tour sur les rendements et la qualité des productions agricoles. L'expérience des PPD (AIM, FIDA, PAM et WHH) a montré, qu'avec un accompagnement adapté aux besoins des paysans et aux conditions agroclimatiques, une meilleure adduction et une utilisation plus rationnelle des ressources en eau, assurent une eau d'irrigation même pendant les périodes critiques, et permettent d'étendre les surfaces cultivées. Le PAM travaille en partenariat avec les acteurs présents sur le terrain dans la mise en valeur des infrastructures agricoles, et le développement des infrastructures hydrauliques, à travers l'approche HIMO. Le FIDA développe le Système de Micro-Irrigation (SMI) depuis 2009 à Madagascar (qui permet également la production sécurisée de semences). Les expériences du FIDA ont prouvé que, en fonction de la spéculation agricole, il est possible d'obtenir une augmentation des rendements de 50 à 80 pourcent, tout en économisant 40 à 60 pourcent d'eau, en réduisant de 20 à 40 pourcent le temps d'irrigation de 80 pourcent la dépense en traitement phytosanitaire. Grâce à la mise en œuvre du projet SCAMPIS, la technologie en est désormais maîtrisée. L'expérience de WHH a également démontrée que l'aménagement des périmètres irrigués et des bassins versants optimise les superficies cultivées tout en permettant de mieux résister aux inondations annuelles, permettant ainsi de conserver un outil de production viable et durable tout en luttant contre l'érosion.

### **Infrastructures de stockage et modes de gestion de stockage**

La faiblesse de l'autonomie alimentaire des ménages, et particulièrement durant les périodes de soudure, est en partie liée à un manque de gestion rationnelle des produits agricoles. Suite à la récolte, les produits sont presque tous vendus en l'état et le reste est consommé. Les traitements post-récoltes appliqués et les petites transformations ne permettent pas toujours un stockage prolongé. Aussi, les infrastructures de stockage ne sont pas toujours appropriées (stockage dans la case d'habitation, sans protection contre les insectes et ravageurs) et sont souvent mal adaptées techniquement (non respect des normes minimales exigées, des normes anticycloniques, etc.). Cela entraîne des pertes post-récolte importantes, la dévalorisation des denrées stockées et la baisse du taux de germination (s'il s'agit de semences). Les modes de gestion des infrastructures de stockage de type communautaire ont par ailleurs souvent été négligés dans les approches des acteurs ou dont l'usage a été détourné dans certains cas. L'expérience montre donc qu'il est nécessaire d'allier réhabilitation/construction d'infrastructures de stockage avec un accompagnement du fonctionnement et de la gestion de l'utilisation de ces dernières, à la lumière des considérations sociologiques qui caractérisent les zones rurales concernées et des expériences déjà conduites en la matière (adaptation des structures aux volumes à stocker, adaptation des durées de stockage aux stratégies des acteurs, opérations de stockages organisées autour de producteurs qui se choisissent, identification de partenaires de microfinance, en cas de prêt sur stockage, dont les offrent coïncident avec les stratégies paysannes, etc.).

Les expériences de CARE et de la FAO dans le stockage de semences dans le cadre de structures communautaires (14 magasins dans la zone) confirment l'importance de la qualité de départ des semences à stocker dans la réussite des opérations communautaires ainsi que l'importance de l'implication des populations concernées et de la transparence dans la gestion de la trésorerie d'un

magasin de stockage (DIPECHO). Cela milite en faveur du développement d'actions de formation auprès des paysans semenciers et des Comités de Gestion (communication des problèmes, transparence de la comptabilité, rigueur, etc.).

A travers les projets PARCS (Producteurs Agricoles Renforcés en Capacités à travers le Réseau des SIIV) et HFSISD (*Household Food Security Initiatives for Sustainable Development*), les interventions d'ICCO ont permis d'améliorer la disponibilité des vivres à travers le stockage de paddy via des Greniers Communautaires Villageois (GVC), le renforcement de la gestion des GVC et leurs liens avec les Institutions de Microfinance (IMF). En 2012, le réseau des GCV (appelé réseau SIIV), regroupent plus d'une soixantaine de greniers et plus de 1 836 membres qui ont pu stocker 224 tonnes de produits (paddy, café, haricot). Ils ont pu bénéficier d'un crédit d'environ 64 millions d'Ariary de la part de TIAVO. WHH a développé une approche qui a fait ses preuves par l'amélioration des techniques et la diffusion de modèles simples de greniers ou d'outils de stockage (greniers traditionnels, coffres en bois, dalles de séchage, etc.).

### **Infrastructures routières**

L'enclavement de certaines zones rend difficile l'écoulement et l'approvisionnement des produits agricoles vers les marchés. Le PAM, à travers son programme de développement, contribue à améliorer la capacité des communautés à subvenir à leurs besoins alimentaires essentiels par la création d'actifs communautaires visant à favoriser le développement des capacités de gestion et d'atténuation des risques. A travers l'approche HIMO, le PAM a acquis une expertise avérée dans les activités de Vivres Contre Travail et Argent Contre Travail (VCT/ACT). Ces activités lui permettent notamment de réhabiliter des pistes pour favoriser les échanges commerciaux entre les villages et réduire les coûts de transport. Le PAM travaille en étroite collaboration avec d'autres partenaires au développement comme CARE ou WHH dans la réalisation des travaux HIMO. Le programme AINA se réalisera en concertation avec d'autres projets (ASARA et RNT 12A) de l'UE impliqués dans la réhabilitation des voies d'accès au sein de la zone.

### **Revenu des ménages**

La faiblesse des revenus des ménages, surtout pour les femmes seules avec des enfants à charge, ne permet souvent pas de compléter la ration alimentaire par des achats sur le marché, ni de satisfaire les besoins de base (habillement, hygiène et santé, etc.). Les femmes jouent d'ailleurs un rôle important dans la gestion de l'économie du ménage où, bien souvent, elles ont la responsabilité du budget familial. Dans les zones où le taux d'analphabétisme est élevé (et en particulier chez les femmes), les ménages éprouvent des difficultés à faire face à leurs besoins tout au long de l'année. Cela est en partie lié à une mauvaise gestion ou à une méconnaissance de la gestion du budget familial. AIM et CARE interviennent auprès de ces ménages en sensibilisant et formant les chefs de famille et les femmes à la gestion simple et rationnelle du budget familial, et à la gestion des revenus et de la trésorerie du ménage (inclue le stockage, le choix des périodes de vente, la recherche de meilleur marché, l'investissement pour un meilleur revenu à court terme, etc.). CARE intervient également dans la pratique du système d'épargne et crédit villageois autogérés (VSL), en soutenant les activités génératrices de revenus dont notamment l'agriculture à cycle court. AIM soutien la diversification des activités agricoles dans ses interventions afin d'offrir aux ménages des sources de revenu supplémentaire (élevage à cycle court, apiculture, pisciculture, etc.).

### **Chaîne de valeur**

Grâce à une meilleure conservation et transformation des produits agricoles, les paysans tirent un meilleur parti de leurs activités en évitant les pertes et des ventes en dessous du prix de revient. Le développement de la chaîne de valeur est une problématique à laquelle tous les PPD sont confrontés face aux faibles capacités des paysans en matière de transformation et de commercialisation. WHH a une expérience probante dans la vulgarisation des techniques de transformation et de

commercialisation au niveau des produits halieutiques dans le Sud Est, en collaboration avec le PNUD. Le GRET a soutenu la mise en place de boutiques d'intrants susceptibles d'être des points de vente des ressources locales. AIM a également acquis une expérience en matière de professionnalisation des filières (projet SOAVA) à travers l'accès aux intrants de qualité, l'amélioration des techniques culturales et de traitement post-récolte et l'écoulement des produits à travers un système marketing et de gestion des produits, et l'appui au fonctionnement des marchés communaux et régionaux. En collaboration avec des services techniques divers et les autorités locales, le projet accompagnait les mesures de contrôle, de normalisation, de labellisation et de traçabilité au niveau local et communal. La FAO, par le projet PROSPERER, a développé ses compétences dans la formation et l'appui à la gestion en vue d'une meilleure maîtrise de la commercialisation. Le FIDA travaille dans l'encadrement et la formation des producteurs à l'agriculture contractuelle (projet PPRR).

## Nutrition

Les expériences des partenaires acteurs dans la nutrition mettent en évidence la limite des connaissances des mères en matière de nutrition infantile en milieu rural. Certaines idées fausses sur l'allaitement (méfiance envers le colostrum) et sur l'alimentation des nourrissons (introduction précoce d'aliments autres que le lait maternel) sont bien implantées dans l'esprit des populations. Les causes immédiates de la malnutrition chronique sont liées au faible apport alimentaire que reçoivent le nourrisson et le jeune enfant pendant une période relativement longue combiné à une incidence élevée de maladies infectieuses comme la diarrhée. L'expérience d'AIM a permis de mettre en évidence que la distance entre le lieu d'habitation et le centre de santé (jusqu'à 10Km) ne permet pas toujours un suivi pré et post natal adéquat, ni un suivi de l'état de santé et de l'état nutritionnel des mères et de leurs enfants. De plus, les structures de santé locales manquent de matériels et d'équipements nécessaires au suivi de la croissance des enfants, ainsi que de bénévoles en appui au personnel médical, trop peu nombreux.

Grâce au projet MIANTSA (2005-2009) AIM a pu assurer le suivi et la récupération nutritionnelle de 1 650 enfants de moins de 5 ans et de 13 020 mères allaitantes et enceintes à travers la mise en place de 44 Centres de récupérations nutritionnels au niveau communautaire. De plus, 25 cantines scolaires ont pu être mises en place et sont fonctionnelles. En matière d'analyse et de suivi de la vulnérabilité des populations les plus pauvres, CARE dispose d'une longue expérience depuis le SIRCat (Système d'information sur les risques et les catastrophes), développé dès 2001. Sur la base d'initiatives communautaires, CARE a acquis une longue expérience en matière d'amélioration de l'état nutritionnel des ménages (PRONUMAD I, II, III, etc.), et notamment en termes de renforcement des connaissances en matière de santé nutritionnelle des femmes enceintes et allaitantes et des enfants de moins de 5 ans (système IEC). De nombreux appuis au niveau communautaire et institutionnel ont été menés en vue de la systématisation des Surveillances et Promotions de la Croissance (SPC) menées conjointement par les Comités Communaux de Nutrition (CCN)<sup>21</sup>, les Organisations Communautaires de Base (OCB)<sup>22</sup> et les Volontaires en Nutrition (VN)<sup>23</sup>. Le GRET intervient également dans le cadre de la lutte contre la malnutrition (projet NUTRIMAD) depuis plus de dix ans à Madagascar. Les interventions du GRET ont permis l'élaboration de farines infantiles et d'aliments de compléments (Koba Aina) ainsi que la mise en place d'un réseau de centres communaux de nutrition et d'un réseau de points de vente d'aliments fortifiés dans le Sud. Par ailleurs, le PAM, dans le cadre d'un programme de lutte contre la malnutrition, contribue à l'amélioration de l'état nutritionnel et de santé des enfants de moins de 2 ans, ainsi qu'aux femmes enceintes et allaitantes à travers la fourniture d'appoints nutritionnels (farines enrichies).

---

<sup>21</sup> Au niveau Commune

<sup>22</sup> Au niveau Fokontany

<sup>23</sup> Au niveau village

Il est important noter le manque de données fiables et régulières, en matière de sécurité alimentaire, de vulnérabilité et de nutrition à Madagascar. Ce manque traduit la nécessité d'avoir des systèmes d'information et de veille régionaux. Aujourd'hui, les systèmes mis en place (Système d'alerte Précoce SAP, ORN, etc.) ne sont plus fonctionnels. A l'heure actuelle, deux systèmes d'information existent :

- Le Système d'Alerte Précoce et de Suivi de la Sécurité Alimentaire de Salohi. Il couvre 44 communes au Sud, au Sud-Est et à l'Est ;
- Le Système d'Information sur la Sécurité Alimentaire et la Vulnérabilité (SISAV) mis en place sur la base d'une initiative de la FAO en appui au sous-Cluster SAMS Sud-Est, en réponse aux besoins en information et données des membres du sous-cluster dans la zone.

Si ces systèmes d'information sont fonctionnels, c'est parce qu'ils ont été créés en prenant en compte toutes les contraintes qui ont fait l'échec des systèmes précédents. En effet, leur fonctionnement est relativement peu coûteux, ce qui permet aux acteurs du pays de les prendre en charge sur le long terme. Ce sont également des systèmes simples et légers, capables de fournir des données fiables et régulières grâce à une bonne coordination et harmonisation. Fournissant la crédibilité nécessaire, les données et informations fournies sont utilisées à titre d'alerte, d'aide à la décision ou à la planification et représentent également un outil de suivi-évaluation des interventions des acteurs sur terrain. Enfin, les différents PPD concernés ont chacun une solide expérience en matière d'enquêtes nutritionnelles et de méthodologies de suivi des populations (groupes témoins, grappes...) permettant la réalisation d'études et de veille sur les retards de croissance, les insuffisances pondérales et autres indicateurs de malnutrition des populations cibles (enfants de moins de 5 ans, femmes enceintes/allaitantes).

Pourtant, malgré toutes ses interventions et expériences probantes, la sécurité alimentaire de ces populations reste globalement préoccupante. A la lumière des expériences passées, on peut faire ressortir les points suivants :

- En termes d'approche et de méthodologie d'une part, lorsque les actions sont menées de façon isolée, elles ne permettent pas une amélioration durable de la situation des ménages malgaches. Le manque de coordination des actions de développement, surtout au niveau régional et local, ainsi que la faible capitalisation et la faible diffusion des savoirs techniques et des bonnes pratiques entre les différents intervenants, ne permettent pas d'optimiser l'utilisation des ressources financières allouées au secteur, ni de mesurer de façon précise l'atteinte des résultats (protocoles et méthodologies de suivi/évaluation distincts d'un intervenant à l'autre). Cela engendre une déperdition des savoirs et des travaux de recherche redondants, ainsi que des actions parfois inappropriées et aux résultats limités. Un autre frein à la mise à l'échelle des solutions techniques appropriées est, au-delà de la faiblesse des structures techniques décentralisées, le faible lien entretenu par les projets avec les priorités nationales telles qu'affichées par les autorités. Le manque de référentiel technique est également un frein à l'introduction de techniques et technologies qualitatives. Par ailleurs, les structures techniques décentralisées sont trop peu impliquées dans les actions, ce qui limite leur capacité à mettre en œuvre les politiques nationales, autant que la pérennisation des résultats.
- En termes techniques, on peut relever : une inadéquation entre les besoins des paysans et les conditions agroécologiques et les cultures proposées ; la fourniture d'intrants agricoles sans préoccupation de la faible durabilité de l'action due à l'inaccessibilité de ces intrants après la fin du projet ; la diffusion de pratiques et d'itinéraires techniques non-maîtrisés comme par exemple pour ce qui concerne la multiplication de semences ; la promotion de structures de stockage communautaire mal adaptées techniquement et qui ne prend pas suffisamment en compte le mode de gestion communautaire spécifique qui devra être promu.

- En termes de coordination et d'approche : des approches différentes, parfois divergentes, voire même incompatibles sont menées dans une même zone, ce qui limite fortement l'appropriation par les bénéficiaires, comme la confiance dans les solutions techniques proposées. C'est aussi le cas entre les actions d'urgence et celle de développement – les distributions gratuites mal ciblées dans des régions où des actions de développement soutiennent la mise en place des structures de fourniture de semences commerciales -, ce qui mine à nouveau la durabilité des résultats. Enfin, l'on peut citer les actions qui ne sont pas suffisamment discutées avec les bénéficiaires, qui n'en comprennent donc pas toujours le but, ce qui mine l'appropriation et la pérennité, tout en favorisant un comportement opportuniste des ménages soutenus face aux projets existants et à venir.

Le programme AINA répond donc à ces problèmes à travers une approche concertée et innovante. Il repose sur l'analyse des insuffisances et des bonnes pratiques issues des expériences passées afin d'en tirer les leçons. Trois caractéristiques essentielles de ce programme en émanent : (i) un souci constant de coordination et de recherche de synergies et complémentarités entre les PPD dans le cadre d'une action commune, concertée et cohérente ; (ii) un panel d'actions expérimentées et évaluées par les différents PPD, ayant prouvées leur efficacité et de leur concordance avec les besoins des populations auprès desquelles le programme AINA intervient ; et (iii) la mise à l'échelle de ces actions localement portées par les PPD rendue possible par la mutualisation des savoirs et des acquis de chacun, afin de cibler un plus grand nombre de bénéficiaires.

Le présent programme répond donc à ces problèmes à travers une approche concertée innovante détaillée ci-dessous (cf. : 3.1 *Le consortium AINA*).

### 2.3 Objectif général

L'objectif global du programme AINA est de « Contribuer à réduire la proportion des familles vulnérables qui souffrent de la faim à Madagascar », conformément à l'ODM 1c « Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion qui souffre de la faim ».

### 2.4 Objectif spécifique

L'objectif spécifique du programme est d'« Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des familles vulnérables dans les zones ciblées ». Le programme AINA vise, de façon intégrée et coordonnée, à agir sur les piliers de la sécurité alimentaire en améliorant (i) la disponibilité alimentaire ; (ii) l'accès à l'alimentation ; et (iii) l'utilisation, et particulièrement l'adéquation nutritionnelle de l'apport alimentaire.

### 2.5 Résultats escomptés

Le programme s'articule autour de trois résultats :

#### **Résultat 1 : La production agricole vivrière est significativement augmentée et diversifiée**

Ce résultat sera obtenu à partir des trois activités principales : (i) la production de semences et de matériel végétal de qualité adaptés aux conditions agroécologiques et leur diffusion accompagnées de la diversification des cultures ; (ii) la promotion et diffusion des techniques culturales plus productives et appropriées aux contextes agroclimatiques et environnementaux ; et enfin (iii) l'extension des superficies cultivées par l'amélioration de l'accès et de la gestion de l'eau. La 4ème activité assurera la pérennisation des actions menées dans ce résultat 1.

#### **Résultat 2 : La disponibilité et l'accessibilité alimentaires des ménages les plus vulnérables ciblés sont sécurisées**

Ce deuxième résultat sera également obtenu à partir de trois activités principales : (i) réduire les pertes agricoles liées au stockage ; (ii) développer et améliorer la chaîne de valeur des produits agricoles ; et (ii) améliorer l'accès physique et monétaire des bénéficiaires aux denrées alimentaires.



### **Résultat 3 : Les pratiques nutritionnelles et d'hygiène sont améliorées**

L'amélioration des pratiques nutritionnelles, d'hygiène et sanitaires sera basée sur trois activités principales : (i) la promotion des bonnes pratiques nutritionnelles et d'hygiène auprès des femmes enceintes et allaitantes et des enfants de moins de cinq ans ; (ii) la promotion et le suivi de la croissance des enfants de moins de cinq ans ; et (iii) le renforcement des systèmes d'information et de veille nutritionnelle communaux.

## **3. Champ et logique d'intervention**

### **3.1 Le consortium AINA**

#### **3.1.1 Une démarche intégrée et coordonnée**

Le consortium AINA présente un programme innovant et unique par l'étroite collaboration, dès sa conception, d'agences du Système des Nations Unies et d'ONG, acteurs majeurs, reconnus et expérimentés dans le secteur du Développement Rural et de la Sécurité Alimentaire à Madagascar. Le programme est piloté et coordonné par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Dans le cadre de cette collaboration effective et innovante, l'approche en consortium garantit la coordination stratégique et opérationnelle des interventions des sept PPD sous le leadership de la FAO, et la mise en œuvre d'options de réponses adaptées, éprouvées, et reproductibles préalablement choisies de façon concertée et coordonnée au sein d'un programme unique, pouvant être mises à l'échelle et permettant d'obtenir des résultats aux coûts mesurés. Pour ce faire, il repose sur l'analyse des insuffisances et des bonnes pratiques issues des expériences passées afin d'en tirer les leçons.

En effet, les membres du consortium ont été sélectionnés sur la base de critères incluant : une solide implantation sur le terrain et des capacités opérationnelles ; des expériences éprouvées et des compétences spécifiques pouvant entrer en complémentarité avec celles des autres membres ; la volonté de travailler en synergie et avec une bonne coordination. Ces critères ont été justifiés et démontrés (*cf. 2.2.3 Bilan des expériences*). Les partenaires AINA sont donc tous actifs dans les zones ciblées et se sont associés sur la base des expériences réussies et reproductibles mises en place dans les zones d'intervention. AINA leur permet de renforcer et d'étendre leurs activités en développant les acquis dans de nouvelles communes, tout en évitant les chevauchements d'activités, et en ciblant les activités par rapport aux résultats ayant démontré leur efficacité. Le présent programme vise ainsi une extension significative ces résultats et de leurs impacts sur le plan quantitatif, condition de l'atteinte de l'OMD 1c, par la création d'un pôle d'excellence AINA.

L'enjeu de ce programme mené en consortium repose donc sur le principe même du programme AINA : garantir la mise à l'échelle des expériences réussies et reproductibles à travers une coordination efficace et une harmonisation des approches. La FAO est particulièrement bien positionnée et outillée pour assurer ce rôle de pilotage et de coordination de par : (i) son mandat et son lien avec les autorités nationales ; (ii) sa connaissance et ses expériences à Madagascar et son expertise technique internationale, y compris sa fonction normative ; (iii) son large réseau de partenariats établi avec les principaux acteurs et institutions ; et (iv.) son rôle prééminent en matière de soutien à la coordination nationale et locale dans le cadre de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. A ce titre, la FAO co-leader le Cluster Sécurité Alimentaire Moyens de Subsistance (SAMS) avec le PAM.

Ainsi, au lieu de travailler de façon cloisonnée et sans lien dans des projets individuels et possiblement « concurrents », dans lesquels l'information et les savoirs seraient conservés au sein de chaque organisation plutôt que partagés et publiés, où les moyens humains, techniques, logistiques dispersés et multipliés, AINA concentre le meilleur de chaque partenaire et facilite la diffusion et le partage des bonnes pratiques afin d'accélérer la mise à l'échelle et la diffusion/vulgarisation des techniques

identifiées comme les plus adaptées aux problèmes spécifiques des paysans malagasy (cf. : 3.4 Les options de réponses). La coordination sera également au centre des décisions, tout comme la mutualisation des expertises et l'harmonisation des approches dans les zones agroécologique, pédoclimatiques comparables. Les spécificités anthropologiques et sociologiques régionales seront prises en compte par l'utilisation d'approches adaptées visant toutes le renforcement du lien social, de la structuration et des capacités de prise de décision des producteurs, des communautés et des organisations paysannes.

Ainsi, cette initiative offre ainsi aux partenaires une opportunité unique pour mettre en commun leurs expériences dans les domaines de la production agricole, de la mise en marché, de l'accès physique et économique aux denrées alimentaires et de l'utilisation appropriée des aliments, afin que l'impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des bénéficiaires soit consolidé et durable.

### 3.1.2 Des partenaires complémentaires

Le concept même de cette proposition est de renforcer les synergies par une approche en consortium, qui réunit des acteurs actifs et importants du secteur dans les zones ciblées, et d'améliorer la coordination, qui était identifiée comme une faiblesse des interventions passées, et notamment en termes de diffusion et de valorisation des savoirs et des bonnes pratiques. Ce mode d'intervention limite de fait les problèmes de coordination en intégrant les acteurs au sein d'un même programme. Le programme AINA repose sur les complémentarités géographiques et thématiques des partenaires, les membres du consortium possèdent tous leurs propres avantages comparatifs liés à leurs expériences et leurs spécialisations. Le programme et ses activités ont été conçus dès l'origine par la FAO les sept PPD de façon concertée et coordonnée afin de créer les complémentarités et d'assurer une couverture géographique et technique des besoins. Sur le plan thématique, rappelons que les huit membres du consortium se répartissent entre les différents volets du programme AINA :

Actions relatives à la production agricole vivrière (R1)	AIM, CARE, FAO, FIDA, GRET, ICCO, PAM et WHH
Actions relatives à la disponibilité et l'accessibilité alimentaire des ménages les plus vulnérables (R2)	AIM, CARE, FAO, GRET, PAM et WHH
Actions relatives aux pratiques nutritionnelles et d'hygiène (R3)	AIM, CARE, GRET et PAM

Certains partenaires sont présents sur l'ensemble des trois volets du programme (AIM, CARE, GRET et PAM). D'autres (FAO, ICCO, WHH) interviennent plus spécifiquement sur les activités de production ou post-récoltes (stockage, transformation, mise en marché). La FAO n'interviendra pas directement dans la mise en œuvre des actions du volet « Pratiques nutritionnelles et d'hygiène » mais coordonnera l'ensemble des activités des trois volets. Le programme a été conçu de façon à ce que dans chaque zone d'intervention, au moins deux des trois volets soit couverts par plusieurs partenaires afin d'assurer la complémentarité des compétences :

Régions	Nombre de partenaires	Production vivrière	Accessibilité	Pratiques nutritionnelles
Amoron'i Mania	2 (AIM, PAM)	Oui	Oui	Oui
Vatovavy Fitovinany	3 (ICCO, FAO, FIDA)	Oui	Oui	Non
Atsimo Atsinanana	4 (WHH, FAO, FIDA, PAM)	Oui	Oui	Non
Atsimo Andrefana	2 (FAO, PAM)	Oui	Oui	Oui
Anosy	5 (CARE, FAO, FIDA, GRET, PAM)	Oui	Oui	Oui
Androy	4 (GRET, AIM, FAO, PAM)	Oui	Oui	Oui

Les ONG partenaire présentent des ancrages locaux forts qui leur permet de maîtriser les spécificités des régions (AIM à Amoron'i Mania ; CARE à Anosy ; ICCO à Vatovavy Fitovinany ; WHH à Atsimo Atsinanana ; et GRET à Androy). Les agences onusiennes sont présentes dans toutes les régions de la zone aussi bien en matière d'appui agricole qu'à la nutrition. C'est sur ce socle que reposeront les échanges d'expériences et la diffusion des bonnes pratiques en termes méthodologiques au démarrage de la mise en œuvre du programme.

Dans les six régions, le programme AINA étendra son action sur 16 districts (et 129 communes). Dans 12 de ces districts, au moins 2 PPD seront présents, couvrant au moins 2 volets d'action du programme. Seuls les districts de Mananjary, Nosy Varika, Vohipeno (région Vatovavy Fitovinany) et de Betroka (région Anosy) ne recevront qu'une seule organisation partenaire (ICCO ou FIDA selon les districts) car les actions d'AINA se concentreront sur le seul volet « Production Vivrière » (cf. *carte des zones d'intervention par district et par partenaires en Annexe*).

### **3.1.3 Le rôle spécifique de la FAO**

#### **1. Coordination stratégique et opérationnelle : harmonisation, cadrage, et assurance qualité**

La FAO, en tant que chef de file du programme AINA, est responsable du pilotage et de la coordination des PPD, afin d'assurer la mise à l'échelle des interventions. Ce rôle s'articule autour de la coordination stratégique et opérationnelle, l'harmonisation, le cadrage et l'assurance qualité. Il s'agira par ailleurs de capitaliser les expériences réussies et les méthodes éprouvées et efficaces de tous les partenaires AINA, y compris celles de la FAO, afin de faire émerger et diffuser les bonnes pratiques (centralisation, capitalisation et diffusion). Une harmonisation des approches et un cadre commun d'intervention (définissant les principes, méthodes et normes à respecter) pourront ainsi être établis pour l'ensemble des interventions menées par les partenaires. Cela implique que dès le début de la mise en œuvre du programme qu'un cadre commun des interventions soit établi annuellement, ce qui permettra plus spécifiquement de :

- Harmoniser les approches (par exemple sur la mise en place de boutiques d'intrants) ;
- Définir les normes à respecter ;
- Identifier les demandes d'appui technique des partenaires à la FAO (par exemple Semences de Qualité Déclarée ou QDS) ;
- Faciliter le suivi de la mise en œuvre des activités (transfert de compétences techniques) ;
- Garantir l'assurance qualité des interventions.

Dans ce sens, les missions d'expertise profiteront à tous les partenaires concernés et contribueront au programme dans son ensemble. La FAO assurera un rôle de contrôle sur les missions des experts (semence, agroforesterie, nutrition, chaîne de valeur, etc.) pour restitution et partage aux partenaires. Les experts de la FAO interviendront selon les besoins auprès de différents partenaires impliqués dans les mêmes interventions.

#### **2. Assurer le Suivi Evaluation et la visibilité du programme**

La FAO assurera le suivi et l'évaluation des actions des partenaires dans le cadre du système de Suivi-Evaluation commun mis en place (cf. : *partie 9. Suivi et Evaluation*) afin de garantir la qualité du travail et la bonne progression vers les objectifs du programme (un diagnostique de référence, une évaluation à mi-parcours et une évaluation finale), rapports d'activité, suivi des indicateurs, réunions de coordination, etc.). La visibilité du programme dans son ensemble sera également assurée et coordonnée par la FAO, (cf. : *Partie 10. Communication et visibilité*).

### 3. Capitaliser le programme AINA

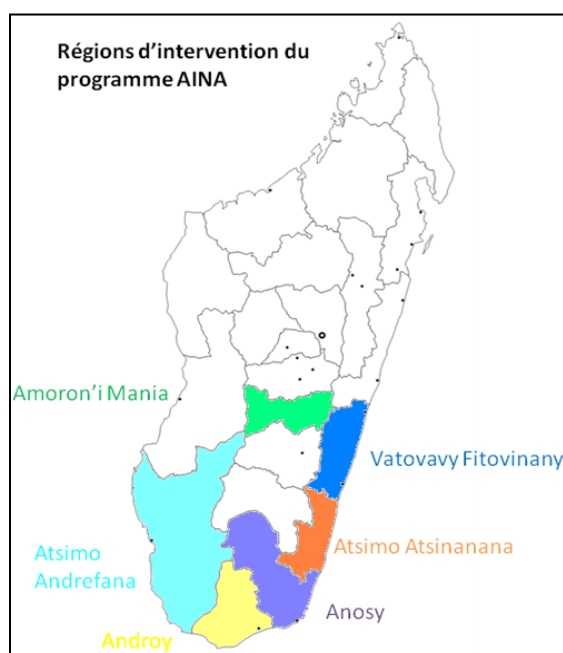
Enfin, la FAO sera en charge de la capitalisation du programme AINA, en centralisant les expériences acquises au cours des trois années, en capitalisant les leçons apprises et les bonnes pratiques, et en les diffusant à travers trois documents de restitution/capitalisation :

- Un document de capitalisation sur l'approche en consortium ;
- Une étude de capitalisation sur la transformation et la commercialisation de l'igname dans le Sud-Est ;
- Un document de capitalisation dont le thème sera discuté avec les partenaires selon les besoins du Programme.

### 3.2 Les zones d'intervention

Le programme AINA cible ses interventions dans les régions du Sud, du Sud Est et des Hautes-Terres de Madagascar : **Amoron'i Mania, Atsimo-Andrefana, Atsimo-Atsinanana, Vatovavy-Fitovinany, Anosy et Androy** (cf. carte ci-contre). Comme nous avons pu le voir dans la description de l'action (cf. : 2.2.1 *Problèmes et contraintes des zones et des populations ciblées*), ces régions sont les plus touchées par les chocs et aléas (cyclones, sécheresse et inondations). Les populations de ces régions sont très vulnérables et extrêmement pauvres (80 pourcent) avec des taux d'insécurité alimentaire et de malnutrition élevés (plus de 50 pourcent) (cf. 2.1.3 et 2.1.4 *Situation agricole et nutritionnelle*).

Au sein de ces régions, le programme AINA cible 16 districts et 129 communes. La zone d'intervention du programme AINA se compose donc de la manière suivante :



*Tableau : districts, communes et populations dans la zone du programme AINA*

Régions	Districts	Nombre de Communes	Population concernée
Amoron'i Mania	Ambatofinandrahana	2	53 095
	Ambositra	7	67 997
	Fandriana	2	34 894
Sous-total 1	3	11	155 986
Vatovavy Fitovinany	Nosy-Varika	3	60 764
	Mananjary	3	25 282
	Manakara Atsimo	7	64 133
	Vohipeno	4	41 019
Sous-total 2	4	17	191 198
Atsimo Andrefana	Ampanihy Ouest	12	208 271
Sous-total 3	1	12	208 271
Atsimo Atsinanana	Farafangana	16	150 578

	Vangaindrano	4	53 861
Sous-total 4	2	20	204 439
Anosy	Betroka	9	78 586
	Amboasary-Atsimo	9	134754
Sous-total 5	2	18	213 340
Androy	Beloha	6	104 979
	Tsihombe	7	105 733
	Ambovombe-Androy	16	282 239
	Bekily	19	158 149
Sous-total 6	4	51	651 100
<b>TOTAL AINA</b>	<b>16</b>	<b>129</b>	<b>1 624 334</b>
<b>TOTAL zones concernées</b>	<b>31</b>	<b>509</b>	<b>5 522 166</b>
<i>AINA/ Zone</i>	<i>51,6 pourcent</i>	<i>25,3 pourcent</i>	<i>29,4 pourcent</i>
<b>TOTAL PAYS</b>	<b>114</b>	<b>1578</b>	<b>20 963 961</b>
<i>AINA/Pays</i>	<i>14,0 pourcent</i>	<i>8,2 pourcent</i>	<i>7,5 pourcent</i>

L'ensemble des régions où intervient le programme AINA totalise 31 districts et 509 communes. Le programme AINA couvrira donc plus de la moitié de ces districts et un quart des communes associées. Ces districts ciblés par le programme représentent plus d'1,6 millions d'habitants, soit presque 30 pourcent de la population des six régions concernées, et 7,5 pourcent de la population totale. De plus, tous les partenaires AINA sont actifs au sein de ces zones depuis de nombreuses années, ils connaissent très bien le contexte et possèdent des complémentarités géographiques et thématiques. La liste détaillée des districts et des communes d'intervention ainsi que la cartographie des interventions et des intervenants sont disponibles en annexe.

*Cf. : Annexe n°1 – Liste des districts et des communes d'intervention*

*Cf. : En fin de document la carte des zones d'intervention programme AINA et la couverture géographique des partenaires.*

### 3.3 Les groupes cibles

Conformément à l'objectif global «Contribuer à la réduction de la proportion des familles qui souffrent de la faim à Madagascar », le programme AINA cible principalement les ménages et les groupes pauvres et vulnérables en milieu rural. Un ménage pauvre et vulnérable se définit selon les critères suivants :

- L'agriculture constitue son seul moyen de subsistance
- Exposition forte des cultures et des récoltes aux chocs et aléas climatiques
- Possession de moins de 2 ha de surface arable
- Pas ou peu d'outils et d'intrants de production
- Famille nombreuse avec 5 enfants ou plus
- Femme ou jeune chef de ménage
- Situation d'insécurité alimentaire et de malnutrition
- Situation de pauvreté (moins de 1,25\$/jour)

Les bénéficiaires directs ciblés du programme sont :

- 150 000 ménages agricoles à faible productivité (dont 5 000 ménages dirigés par des femmes seules)
- 400 groupements de paysans semenciers
- 130 000 enfants de moins de 5 ans

Les bénéficiaires indirects sont :

- Les ménages agricoles ruraux non ciblés par le programme dans les régions d'intervention
- Les Centres de Santé de Base
- Les structures d'appui-conseil telles les Centres de Services Agricoles (CSA)
- Les services décentralisés des Ministères techniques tels les DRDR
- Les Offices Régionaux de Nutrition (ORN)
- Les autorités locales, et particulièrement les communes des districts d'intervention

Une étude de référence, au démarrage du programme et coordonnée par la FAO, permettra de (i) affiner le ciblage des bénéficiaires pour les différentes activités du programme ; et (ii) renseigner les indicateurs du cadre logique au niveau des sources et moyen de vérification, mais également les indicateurs de suivi évaluation.

### **3.4 Les options de réponses**

#### **3.4.1 Les options de réponses choisies**

La réflexion sur les options de réponse fut une étape très importante du programme AINA, étant donné la volonté de ne mettre en avant que des méthodologies et itinéraires techniques ayant déjà fait la preuve de leur efficacité sur le terrain.

La capacité multidisciplinaire du consortium a permis de sélectionner les options de réponses éprouvées et reproductibles grâce à une approche complémentaire et intégrée. Cette sélection a été menée de façon concertée pendant l'élaboration du programme sur la base des expériences réussies des partenaires (*cf. : 2.2.3 bilan des expériences*). La coordination de l'ensemble des interventions sur la base d'une stratégie commune et d'approches harmonisées est la clé du bon succès du programme. Quatre partenaires sont présents dans chacune des six régions ciblées (excepté pour l'Amoron'i Mania), ce qui permet de garantir la couverture géographique et technique des besoins sur l'ensemble des zones ciblées. Les options de réponses répondent aux problèmes et contraintes des régions d'intervention explicités ci-dessus (*cf. 2.2.2 Problèmes et contraintes des zones et des populations cibles*) et aux besoins de sécurisation alimentaire des ménages agricoles vulnérables.

La volonté de mettre en œuvre conjointement deux aspects complémentaires que sont l'agriculture et la nutrition a montré son efficacité et son efficacité par le passé. Le rapport d'évaluation des programmes d'appui à la sécurité alimentaire PASA 2003-2004 et PRONUMAD souligne que « les leçons apprises de ces expériences montrent que les projets qui ont allié ces deux composantes ont donné de meilleurs résultats en termes de changement de comportement. Il semble donc utile de prendre en compte cet aspect pour des programmes futurs ».

Options réponses AINA choisies	Justification du choix des options de réponses AINA
<p><b>Coordination</b> FAO</p>	<p>La coordination est présentée ici comme une option de réponse puisque c'est l'approche même d'AINA.</p> <p>En termes d'approche et de méthodologie, la coordination permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordonner sept acteurs majeurs du secteur par un seul</li> <li>- Collaborer avec les structures techniques décentralisées (DRDR, DRN, CSB, etc.) et les CSA et assurer le lien entretenu par le programme avec les priorités nationales</li> <li>- Impliquer les bénéficiaires pour comprendre le but de l'action tout en évitant les comportements opportunistes des ménages soutenus</li> <li>- Capitaliser et diffuser les savoirs techniques, les bonnes pratiques et les itinéraires techniques éprouvés entre les différents intervenants (créer des référentiels techniques)</li> <li>- Cadrer les interventions des PPD à travers des ateliers de capitalisation pour chaque domaine d'activité (1 au démarrage puis 1 tous les ans) afin d'harmoniser les approches et les méthodologies, définir des normes à respecter, identifier les besoins en appuis techniques des PPD</li> <li>- Mettre à l'échelle les solutions techniques appropriées aux résultats déjà éprouvés en ciblant un plus grand nombre de bénéficiaires à travers six régions pour atteindre des résultats d'envergure</li> <li>- Assurer la qualité des interventions à travers le transfert de compétences technique de la FAO vers les partenaires et la coordination opérationnelle des activités sur le terrain pour l'atteinte de l'objectif du programme</li> <li>- Faire bénéficier à l'ensemble des PPD d'expertises internationales (semences, chaîne de valeur et nutrition)</li> <li>- Assurer un suivi et évaluation commun ainsi qu'une capitalisation du programme commune</li> </ul> <p>En terme de durabilité, la coordination permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer l'appropriation de l'action par les bénéficiaires via leur implication tout au long du programme à travers un ciblage participatif, la maîtrise et l'adoption volontaire des solutions techniques proposées, etc.</li> <li>- Assurer la pérennité des actions à travers la subvention des intrants (pas de distribution gratuite) et l'accessibilité aux intrants après la fin du programme (boutiques d'intrants), la mise en lien des producteurs avec le marché pour assurer des débouchés et les motiver à produire, etc.</li> </ul>
<p><b>Multiplication de semences de matériel végétal (MV) améliorés et adaptés</b> FAO, FIDA, AIM, CARE, GRET, ICCO, WHH</p>	<p>La multiplication de semences et de MV améliorés et adaptés permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la disponibilité locale en semences et MV de qualité</li> <li>- Obtenir des semences plus résistantes aux conditions locales (maladies, climat, etc.), de meilleure qualité offrant de meilleurs rendements</li> <li>- Intéresser d'autres paysans ou opérateurs grâce à la qualité des semences produites (source potentielle de revenu pour un agriculteur semencier)</li> </ul> <p>La multiplication est associée à un accompagnement technique adéquat des multiplicateurs : pratiques et itinéraires techniques adaptés, sondage de rendement, traitement post-récolte. La FAO assure l'application du protocole SQD (formation en cascade des techniciens des partenaires vers les paysans) et le respect des exigences de la législation semencière.</p>

La diffusion de semences et de MV améliorés et adaptés permet de :

- Diffuser à plus grande échelle les semences et le MV produits notamment avec l'approche « chaîne de solidarité » (restitution modulée en fonction des besoins des paysans)
- Renforcer la disponibilité locale en semences et MV de qualité adaptés aux besoins des paysans et aux conditions agroécologiques
- Diversifier les spéculations et donc de répartir les risques (sur plusieurs cultures)
- Diversifier les régimes alimentaires des ménages agricoles (accent sur les cultures maraîchères et fruitières)

La diffusion est associée à un accompagnement technique adéquat des paysans producteurs, sur les techniques culturales améliorées et adaptées (SRA, SRI, culture de case, en terrasse, agroforesterie, AC, etc.) afin que les itinéraires techniques adaptés soit maîtrisés et adoptés par les paysans (l'approche FFS permet aux paysans de participer activement aux formations avec l'opportunité de tester des alternatives et de les améliorer pour une adoption volontaires des techniques et pratiques culturales améliorée).

**Diffusion de semences de matériel végétal améliorés, de qualité et adaptés**

*FAO, FIDA, AIM, CARE, GRET, ICCO, WHH*

La promotion de techniques culturales améliorées et adaptées combinée à la production et diffusion de semences et de MV permet d'augmenter la production agricole et la productivité tout en s'adaptant aux conditions agroécologiques locales. Les PPD ont tous une connaissance très pointue des zones d'intervention et de leurs conditions agroclimatiques, ils ont testé et maîtrisent ces techniques qui permettent de réduire l'utilisation des pratiques agricoles traditionnelles non productives et/ou mal adaptées. A titre d'exemple, dans le Sud, la diffusion du pois d'Angole (cajanus) qui permet de restaurer la fertilité des sols et de diminuer l'évapotranspiration potentielle par son effet brise-vent tout en fournissant des produits alimentaires, montre que cette diffusion est possible et qu'une mise à l'échelle de ces techniques pourra avoir des effets importants sur la productivité des parcelles. Grâce à la diffusion des techniques d'agroforesterie, Les plantes se protègent les unes les autres contre les parasites, favorisant mutuellement leur développement, ce qui réduit l'utilisation coûteuse d'engrais et pesticides. Les arbres jouent également un rôle protecteur pour les cultures intercalaires (effet brise-vent, fixation des sols, etc.) et enrichissent le sol en matière organique (biomasse). Cette pratique permet de diversifier les activités des paysans, d'augmenter la productivité et la rentabilité de la terre tout en sécurisant leur production par des apports supplémentaires de produits et sources de revenus par les éléments ligneux (bois de chauffe, bois de construction, fruits, feuilles, etc.), de renouveler les cultures de rentes vieillissantes (café girofle), de protéger les cultures contre les intempéries (températures, pluies, vent, etc.) et l'érosion des sols, et d'augmenter les rendements des cultures vivrières.

Le réseau des boutiques d'intrants (semences et outillages) permettra d'assurer l'accessibilité à des intrants de qualité à des prix abordables après la fin du programme.

**Aménagement/ réhabilitation de systèmes d'irrigation simples et d'infrastructures hydroagricoles**

*FIDA, ICCO, PAM, AIM, WHH, CARE*

L'aménagement et/ou la réhabilitation de petites infrastructures hydroagricoles (réservoirs tampons, micro-barrages, bassins de décantation, barrages de rétention, etc.), le SMI (goutte à goutte, système de pompe manuel ou à pédale), et l'aménagement de périmètres irrigués et de bassins versants permettent de :

- Etendre les superficies cultivées
- Optimiser les surfaces cultivées, tout en résistant mieux aux inondations
- Garantir la maîtrise des ressources en eau nécessaires à la production agricole (eau d'irrigation pendant les périodes critiques, gestion rationnelle de l'eau, etc.)

Des partenariats seront établis avec le PAM pour la réalisation des travaux d'aménagement/ réhabilitation en VCT/ACT.



**Construction/  
réhabilitation  
d'infrastructures de  
stockage adaptées  
et**

**Renforcement des  
capacités en gestion  
des stocks**

*AIM, CARE, ICCO, WHH*

La construction et/ou la réhabilitation d'infrastructures adaptées permettent de :

- Réduire les pertes post-récolte liées au stockage
- Préserver la qualité des semences et des vivres à des fins de consommation ou de commercialisation grâce aux techniques de conservation et de stockage
- Améliorer l'autonomie alimentaire des ménages agricoles
- Appliquer des normes de construction ou de réhabilitation adaptées au contexte local (normes anticyclonique, etc.)

L'accompagnement de ces travaux par un renforcement des capacités permet de :

- Former les comités responsables à une gestion adaptée à leur contexte (nombre de membres, durée, choix des produits)
- Former les équipes gestionnaires aux bonnes pratiques de stockage et de gestion communautaire

**Renforcement des  
capacités en petite  
transformation et  
commercialisation**

*AIM, CARE, WHH*

Les techniques viables de conservation et de transformation des produits agricoles, ainsi que le renforcement des capacités en matière de commercialisation permettent de :

- Créer de la valeur ajoutée aux produits agricoles (et surtout ceux issus de la diversification)
- Comprendre les principes nécessaires à la vente (formation des prix, comptes d'exploitations, vente des produits aux moments opportuns, etc.)
- Inciter l'émergence de nouvelles activités génératrices de revenu, notamment pour les femmes
- Trouver des débouchés pérennes (opérateurs locaux)
- Pérenniser les activités de production et de stockage par l'implication d'opérateurs locaux

**Réhabilitation des  
pistes rurales dans les  
zones enclavées**

*PAM, CARE, WHH*

Les travaux de réhabilitation des pistes rurales permettent de :

- Augmenter les échanges commerciaux en facilitant l'écoulement et l'approvisionnement des produits agricoles depuis et vers les marchés
- Réduire les temps de déplacement et les coûts de transport
- Permettre des échanges en saison des pluies
- Créer l'opportunité d'une source de revenu à l'occasion des VCT/ACT organisés à l'occasion (particulièrement intéressant lors des périodes de soudure)

**Développement des  
AGR  
et  
Renforcement des  
capacités des femmes à  
gérer l'économie du  
ménage**

*CARE, AIM, WHH*

Développer les Activités Génératrices de Revenu et renforcer les capacités des femmes à gérer l'économie du ménage permettent de :

- Apporter des sources de revenus supplémentaires (petit élevage, apiculture, pisciculture ou rizipisciculture)
- Améliorer l'accès monétaires aux denrées alimentaires et de compléter la ration alimentaire par des achats sur le marché
- Soutenir et mieux prendre en compte le rôle des femmes dans le ménage (gestion du budget familial)

AINA vise à soutenir les plus vulnérables, où la pauvreté et l'analphabétisme sont souvent liés. Le programme prend donc en compte ces facteurs afin d'améliorer l'accessibilité monétaires des ménages aux denrées alimentaires et à l'amélioration de la gestion du budget familial.

<p><b>Formation et sensibilisation aux bonnes pratiques nutritionnelles et Diffusion des aliments de compléments</b> AIM, CARE, GRET</p>	<p>Promouvoir, auprès des femmes enceintes et allaitantes et les mères d'enfants de moins de cinq ans, les bonnes pratiques nutritionnelles et diffuser des aliments de compléments permettent de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la connaissance des mères en matière de nutrition infantile (allaitement exclusif) et en matière d'hygiène et de santé pour la prévention des maladies et de la mortalité infantile (recours aux soins de prévention des maladies, pratiques d'hygiène, traitement et préservation de la qualité de l'eau, etc.)</li> <li>- Vulgariser les bonnes pratiques nutritionnelles et améliorer les régimes alimentaires</li> <li>- Améliorer l'état nutritionnel et l'état de santé des mères et de leurs enfants</li> <li>- Utiliser les résultats de la diversification des cultures, sur la base des valeurs nutritives des spéculations, pour sensibiliser sur les bienfaits d'une bonne alimentation (complète et variée)</li> </ul>
<p><b>Promotion et Suivi de la Croissance (PSC)</b> AIM, CARE, GRET, PAM</p>	<p>L'approche PSC permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travailler en étroite collaboration avec les structures existantes à travers un accompagnement du fonctionnement des CSB et des centres de pesée mais également avec les CRENI, CRENA et ORN</li> <li>- Renforcer les acquis et assurer la synergie des activités en nutrition au niveau des communes en matière de recensement, promotion et suivi de la croissance</li> <li>- Rapprocher les structures d'accueil des ménages pour un meilleur suivi pré et post natal et un meilleur suivi de l'état nutritionnel et de santé des mères et de leurs enfants (CAEM)</li> </ul>
<p><b>Système d'Information et de Veille nutritionnelle</b> CARE, AIM, GRET, PAM</p>	<p>Un système d'information et de veille nutritionnelle permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivre l'évolution de l'état nutritionnel des populations cibles avec des données macro fiables et régulières au niveau régional (indicateur de prévalence de la malnutrition, retard de croissance, etc.)</li> <li>- Mesurer les impacts nutritionnels des interventions (R1 et R2) et de réorienter les actions si besoin</li> <li>- Travailler en étroite collaboration avec les ORN pour redynamiser leur système d'information et de veille</li> <li>- Capitaliser sur les liens agriculture et nutrition et de l'amélioration des pratiques nutritionnelles dans le cadre du programme</li> </ul>

### 3.4.2 Articulation des options de réponses

Dans le cadre du programme, les options de réponses présentées ci-dessus (*cf.* : 3.4.1 *Les options de réponses choisies*) ont l'avantage de s'articuler entre elles à plusieurs niveaux (au sein de chaque volet ou résultat attendu et entre les différents volets/résultats). La combinaison de certaines activités et les conséquences attendues d'une intervention sur une autre impliquent la nécessité d'harmoniser les approches et les savoirs faire, mais montrent également les répercussions bénéfiques d'un programme intégré.

#### Au sein de chaque volet ou résultat du programme

##### « Production agricole » (R1)

- L'agriculture de conservation contribue à la restructuration des sols par la réduction des labours, le développement de la biomasse, le recours à l'agroforesterie qui sont autant de facteurs qui freinent l'érosion et qui peuvent avoir un impact positif, en aval, sur le ralentissement de l'ensablement des infrastructures hydroagricoles et des mares qui servent à l'irrigation

- Les boutiques d'intrants et les ateliers locaux de fabrication du matériel SMI renforceront la disponibilité des semences et MV améliorés ainsi que des autres intrants agricole nécessaire aux paysans multiplicateurs et producteurs

#### « Disponibilité et accessibilité alimentaire » (R2)

- L'appui aux associations d'épargne et crédit villageois (VSL) permet de développer les AGR
- Le développement des AGR diversifie les sources de revenu des ménages améliorant ainsi leur accès économique aux denrées alimentaires
- La diversification des revenus agricoles (petit élevage, pisciculture, etc.) renforce également la diversification des revenus des ménages

#### « Nutrition et hygiène alimentaire » (R3)

- La distribution de ration journalière composée de farine enrichie (PAM) sera couplée avec des activités sanitaires (vaccinations, consultations pré et post natales, check up) réalisées par les partenaires AINA spécialisés dans la nutrition en partenariat avec les autorités de santé.

### **Entre deux volets distincts ou résultats du programme**

#### « Production agricole # disponibilité et accessibilité alimentaire » (R1#R2)

- La diversification agricole encouragée auprès des ménages de producteurs leur permet également de vendre une gamme plus élargie de produits (tubercules, céréales, maraichage, fourrage, voire petit élevage de case ou pisciculture, etc.) et de générer d'autres revenus au sein de leur exploitation, avec les formations et accompagnements distincts que cela suppose
- La formation des paysans producteurs aux pratiques culturales adaptées, au niveau de leur parcelle (ex : réduction de l'utilisation de l'eau grâce à la micro-irrigation, réduction de l'utilisation d'engrais, etc.), notamment pour les céréales ou des cultures maraîchères spécifiques (oignon, ail, etc.), aura des conséquences positives sur le stockage de ces produits du fait de l'augmentation des rendements et de la réduction des pertes post-récolte
- De même, la diffusion de semences améliorées (plus résistantes à la sécheresse ou à l'eau, moins sensibles aux ravageurs ou aux maladies), accompagnée des techniques culturales adaptées, permet d'obtenir de meilleures performances lors du stockage de la récolte et, par voie de conséquence, augmentera le volume stocké/ou son temps de stockage et de réduire ainsi la période de soudure pour le ménage (ou permet de gagner plus d'argent en vendant mieux ses stocks, car plus tardivement).
- La pratique du VSL débute en période de récolte et les montants ainsi épargnés durant le cycle VSL peuvent être mobilisés en période de soudure. Ces ménages disposent alors de la liquidité nécessaire pour acquérir des vivres ainsi que le matériel, les petits outillages et les semences nécessaires pour commencer à la bonne date (préparations de la parcelle, semis, etc.) la prochaine grande saison
- La pérennisation des boutiques de semences par un renforcement des capacités engendrera des opportunités aux personnes gestionnaires de ces boutiques pour vendre d'autres articles en parallèle et développer ainsi une activité génératrice de revenu autour de leur commerce initié par le projet
- De même, ces boutiques d'intrants se développent déjà en vendant également du petit matériel agricole. Celui-ci est fabriqué par des artisans locaux qui ont l'opportunité, grâce à ces boutiques, de vendre plus d'outillage.

#### « Production agricole # nutrition et hygiène alimentaire » (R1#R3)

- La valorisation des productions locales (céréales, maraichage, fruits, etc.) servira à sensibiliser les populations sur les bénéfices d'une alimentation diversifiée afin que ces productions fassent parties de la composition du plat familial, et sur les aliments de compléments promus par le programme

- Inversement, le suivi des ménages, de leurs enfants et les relevés prévus (insuffisances pondérales, retards de croissance, etc.), en partenariat avec les services de la santé, doivent être en mesure de donner des indications en retour sur (i) les impacts nutritionnels des activités menées dans le cadre de R1 et R2 ; et (ii) les éventuelles réorientations à donner (type de production qu'il est nécessaire de promouvoir). Dans ce dialogue entre agriculture et nutrition, la promotion des cultures maraichères est étroitement liée aux activités de sensibilisation aux bonnes pratiques nutritionnelles
- Le développement de cultures irriguées de contre-saison correspond également à l'objectif d'atténuer l'impact négatif de la période de soudure sur l'alimentation des ménages (haricots, patates douces, manioc). Dans ce domaine, les pratiques culturelles pourront être évaluées et comparées, à la lumière des résultats en nutrition

#### « Disponibilité alimentaire # Nutrition et hygiène alimentaire » (R2#R3)

- Possibilité et pertinence d'utiliser les boutiques d'intrants et de semences pour commercialiser les farines et les compléments alimentaires
- La diversification des activités agricoles (petit élevage, pisciculture, etc.) favorise l'amélioration des régimes alimentaires (protéines)
- Les volontaires en nutrition appuieront la diffusion et la vulgarisation, auprès des communautés, des recettes issues des démonstrations culinaires des produits transformés, à l'occasion de leurs tournées (pesée mensuelle, visites à domicile, etc.)
- Enfin, rappelons que le principe de l'approche HIMO (VCT/ACT) consiste à apporter des aliments à des personnes en insécurité alimentaire et nutritionnelle, en échange d'un travail qui, en l'occurrence dans AINA, portera sur la réfection des pistes (désenclavement) ou la mise en valeur d'infrastructures agricoles

### **3.5 Les activités spécifiques**

#### **R1 : La production agricole vivrière est significativement augmentée et diversifiée**

*Partenaires AINA : AIM, CARE, FAO, FIDA, GRET, ICCO, PAM et WHH*

Ce résultat sera obtenu à partir des deux activités principales : (i) la production et la diffusion de semences et de matériel végétal de qualité adaptés, accompagnées de la diversification des cultures et des techniques culturelles plus productives et appropriées aux contextes agroclimatiques et environnementaux ; et (ii) l'extension des superficies cultivées par l'amélioration de l'accès et de la gestion de l'eau. La 3<sup>e</sup> activité assurera la pérennisation des actions menées en vue de ce résultat 1.

#### **Activité 1 : Multiplication locale et diffusion de semences et de matériel végétal adaptés de qualité et diversification des cultures**

##### Sous-activité 1.1 : Production locale de semences et de matériel végétal adaptés de qualité

Les semences à multiplier sont les variétés de riz à cycle court, de haricot, de maïs, de cajanus, de sorgho, de mil, de konoke, etc. Le matériel végétal tel que le manioc, l'igname et la patate douce seront également soutenus, avec un accent sur les variétés tolérantes aux maladies, aux propriétés nutritionnelles favorables, ou dont la culture permet de réduire l'exposition aux aléas climatiques et/ou à la période de soudure alimentaire. Actions qui seront menées :

- Identification et sélection des multiplicateurs de semences et des producteurs de matériel végétal améliorés. Ils pourront être des centres de multiplication/production de semences, des groupements de producteurs de semences (GPS), ou encore des paysans semenciers.
- Appuis aux producteurs en fourniture d'intrants et en petit matériel agricole. Les semences souches (pré-base ou base) seront fournies soit par un centre de recherche (FOFIFA,

FIFAMANOR...), soit par la FAO à travers des canaux contrôlés, selon le principe d'une gratuité en 1<sup>ère</sup> année et d'un achat progressif les années suivantes.

- Appui technique et organisationnel (gestion associative, gestion d'activités, gestion commerciale) aux producteurs. La multiplication de semences s'effectuera selon les normes techniques préconisées par la FAO pour la production de semences SQD (Semences de Qualité Déclarée), et dans le respect de la législation semencière en vigueur.
- Appui aux producteurs pour les sondages de rendement et pour les traitements post/récolte, afin d'assurer la qualité des semences et du matériel végétal produits.
- Mise en place de systèmes de promotion et de diffusion des semences de qualité produites, en synergie avec les dispositifs existant dans la zone d'intervention. Afin d'augmenter la vitesse de diffusion et d'augmenter la solidarité communautaire, la mise en œuvre de chaînes de solidarité sera promue (restitution des semences améliorées selon des proportions modulées en fonction des niveaux de vulnérabilité des bénéficiaires).
- Appui à l'organisation de la vente des semences produites (rachat par la FAO et d'autres PPD et par les opérateurs privés).

#### Sous-activité 1.2 : Diffusion de semences et de matériel végétal adaptés de qualité et diversification des cultures

Les cultures de diversification ciblées sont les cultures maraichères et fruitières (coco), les légumineuses (haricot, voandzou), les tubercules (manioc, patate douce, igname, etc.), les céréales (sorgho, etc.) et/ou les cultures commerciales (oignon, café, girofle, etc.). Une attention particulière sera accordée aux femmes pratiquant les cultures maraichères. Actions à mener :

- Identifier les bénéficiaires intéressés et des sites propices à l'intensification et à la diversification des cultures pour la diffusion des semences et du matériel végétal.
- Renforcer les capacités organisationnelles et techniques des bénéficiaires afin de leur permettre d'appliquer les exigences des itinéraires techniques améliorés pour cette diversification. Le renforcement des capacités se fera à travers des formations en cascade : des techniciens des organisations partenaires aux paysans adoptants.
- Appuyer les bénéficiaires en petits matériels et en intrants.
- Mettre en place les cultures séparément, en jardins de case ou selon le système d'agroforesterie.
- Suivre et encadrer les bénéficiaires le long du cycle, en particulier au moment de la récolte (sondage de rendement, qualité des produits et techniques post-récolte).
- Mettre en œuvre la « chaîne de solidarité » pour les lianes, tubercules et plants afin de continuer leur diffusion.

#### Sous-activité 1.3 : Accompagnement technique des paysans multiplicateurs et producteurs par la promotion des techniques culturales améliorées et adaptées

La production et la diffusion de semences et de matériel végétal améliorés ne suffisent pas à elles seules à augmenter la production et la productivité. Afin de significativement diminuer les pratiques agricoles traditionnelles non productives et/ou mal adaptées, non respectueuses de l'environnement, des techniques améliorées, adaptées aux conditions agroécologiques et climatiques des zones d'intervention seront vulgarisées et appliquées. Cette sous-activité cible les mêmes bénéficiaires que précédemment mais en mettant un accent sur les paysans leaders.

Techniques culturales à vulgariser :

- Les techniques de multiplication de semences QDS
- L'adoption de calendriers culturaux optimisés par rapport aux contextes locaux
- Le SRA (Système de Riziculture Améliorée), le SRI (Système de Riziculture Intensive) avec les variétés améliorées à cycle court et les variétés locales de qualité

- Les techniques culturales améliorées pour la diversification des cultures, accompagnées des techniques de compostage (ex : culture sur billon des tubercules)
- L'agroforesterie qui répond à la fois aux besoins des paysans et à ceux du terroir (conservation du sol, amélioration de la productivité, protection des cultures, diversification des sources de revenus)
- Les cultures de case et les cultures en terrasse
- Les pratiques agroécologiques adaptées aux zones d'intervention (cultures sur couverture végétale, association et/ou rotation des cultures, labour minimum, brise-vent, etc.)
- Les actions de protection des sols initiées par les communautés et les groupements des paysans
- La lutte contre les maladies et ravageurs
- La restauration de la fertilité des sols dégradés
- La protection des dunes de sable et la réduction de l'érosion éolienne des terrains de culture (spécifique pour le Sud)

#### Activités détaillées :

- Appuyer la mise en place des pépinières-vitrines et des champs de démonstration pour chaque spéculation à mettre en place et pour chaque technique culturale à vulgariser
- Et/ou mettre en place des champs écoles paysans (CEP) en les dotant des intrants adaptés (semences adaptées de qualité, herse, sarcluse, rayonneur, matériels de système de micro-irrigation etc.). Appuyer les producteurs à mettre en place un plan de développement pour utiliser au mieux les matériaux, assurer leur approvisionnement régulier en semence de qualité, faire des provisions pour remplacer ou accroître leurs matériels de culture et initier une production agricole d'envergure.
- Former et encadrer techniquement les paysans leaders de chaque CEP qui sera doté d'un système de communication audio visuelle.
- Assurer l'encadrement des paysans et apporter des solutions aux problèmes techniques survenus le long du programme.
- Organiser des visites d'échange inter-paysan autour de ces techniques entre les différents partenaires du programme.
- Organiser des concours agricoles pour stimuler la motivation des paysans.

### **Activité 2 : Extension des superficies cultivées par l'amélioration de l'accès et/ou de la gestion de l'eau**

L'extension des superficies cultivées sera principalement due à l'aménagement et/ou la réhabilitation de systèmes d'irrigation simples et de petites infrastructures hydroagricoles qui assureront une ressource en eau d'irrigation pendant les périodes critiques malgré la variabilité climatique dans les zones d'intervention. Ces systèmes de micro irrigation sont (simples et ne demandant pas de grande technicité). En outre, l'aménagement des périmètres irrigués et des bassins versants optimisent la superficie à cultiver tout en permettant de mieux résister aux inondations annuelles.

Les travaux d'aménagement/réhabilitation et d'entretien des réseaux seront mis en œuvre selon l'approche HIMO, à travers les actions de Vivres Contre Travail (VCT) et/ou Argent Contre Travail (ACT) en collaboration avec le PAM. En revanche, les travaux de dimensions plus importantes seront confiés à des entreprises.

#### Sous-activité 2.1 : Aménager et réhabiliter des infrastructures hydroagricoles

Il s'agit de :

- construire des infrastructures hydroagricoles (réservoirs tampons, micro-barrage, etc.) au niveau des Petits Périmètres Irrigués : confirmer les besoins des organisations paysannes pour les aménagements des réseaux hydroagricoles ; mener des études techniques détaillées, passer les appels d'offres de travaux aux entreprises, établir le manuel d'entretien et de maintenance, suivre et contrôler les réalisations.

- Construire des infrastructures micro-hydrauliques (surcreusement ou désensablement de mares, bassin de décantation, barrages de rétention, etc.)
- Réhabiliter et entretenir les infrastructures hydroagricoles : au niveau des prises, des ouvrages anticycloniques (déversoir de sécurité), des canaux restant pour optimiser l'irrigation, compléter l'aménagement intérieur des PI ; assurer la lutte antiérosive pour protéger les canaux d'irrigation de l'ensablement (fossés de crête, plantation de vétiver, etc.) ; curer les canaux d'irrigation.
- Organiser les bénéficiaires du réseau pour les travaux HIMO relatifs aux constructions/réhabilitations/travaux d'entretien.
- Mettre en place ou redynamiser les structures de gestion existantes (Association des Utilisateurs d'Eau, comité de gestion, etc.)
- Renforcer la capacité de ces structures en matière de gestion rationnelle de l'eau, de gestion communautaire, gestion/valorisation des infrastructures, et entretien/maintenance.

### Sous-activités 2.2 : Diffuser et promouvoir d'autres systèmes de micro-irrigation

Il s'agit de :

- Mettre en place des systèmes de micro-irrigation simples adaptés dans les zones à faible précipitation (système d'irrigation goutte à goutte, système de pompe manuel ou à pédale) pour les périmètres maraîchers et pour les périmètres de diversification qui seront équipés en puits et pompes afin d'assurer une ressource en eau d'irrigation suffisante pour l'intensification des cultures.
- Construire des micro-barrages ou des puits de pompage (par pompe à pédale) équipés de filtres et de parois revêtus pour assurer leur stabilité et la qualité des eaux. Les puits auront une profondeur moyenne (inférieure à 15 m) permettant ainsi l'utilisation de pompe à pédale pour l'exhaure.
- Créer un bassin tampon permettant un pompage continu ou un stockage par retenue d'eau d'un ruissellement provenant de sources souterraines. Il sera de deux types : (i) barrage de retenue dans le cas d'un ruissellement permanent ; et (ii) type citerne dans le cas de pompage. Leur volume est fonction des parcelles et peut varier de 5 m<sup>3</sup> à 15 m<sup>3</sup>.
- Faciliter la vulgarisation des systèmes de micro-irrigation et l'acquisition par les paysans des pompes à pédales (et accessoires nécessaires).

### **Activité 3 : Activités de pérennisation du résultat 1**

Compte tenu du niveau de vulnérabilité des bénéficiaires cibles, les intrants et le petit matériel agricole seront fournis par le projet en tant qu'aide au démarrage pour les activités 1, 2 et 3 du résultat 1, lors de la première année seulement. Afin d'éviter une situation d'assistanat et dans l'objectif de pérenniser les bonnes pratiques issus de ce 1er résultat, la mise en place des chaînes de solidarité tout au long du projet et l'achat progressif de ces intrants par les producteurs seront appliqués dès la 2<sup>e</sup> année. C'est ainsi que des boutiques d'intrants et des ateliers de fabrication et de maintenance du matériel SMI (irrigation par goutte à goutte et petit pompage) seront mis en place d'une manière stratégique dans les zones d'intervention du programme. Ils permettront d'améliorer la disponibilité locale des intrants et des équipement/outillages agricoles de qualité à des prix abordables.

#### Sous-activité 3.1 : Mise en place de boutiques d'intrants

Il s'agit de :

- Consolider et étendre le réseau des boutiques d'intrants mis en place par les partenaires dans le cadre d'autres projets (cas de GRET).
- Appuyer la mise en place de nouvelles boutiques d'intrants (semences et outillages agricoles) au niveau des communes et de districts (cas de FIDA et de CARE).
- Former les responsables des boutiques en gestion simplifiée au niveau des approvisionnements, des ventes, de la caisse et de la trésorerie.

- Assurer l'encadrement des responsables des boutiques tout au long du projet suivant leur évolution et leurs besoins.
- Etablir un système de partenariat efficace avec les artisans, GPS et fournisseurs professionnels locaux.
- Faire connaître les types de semences commercialisées et leur avantage par rapport aux semences du marché.
- Equiper ces boutiques d'infrastructures adaptées à la conservation des semences.
- Evaluer le taux de satisfaction des clients vis-à-vis des boutiques d'intrants.

### Sous activité 3.2 : Développement des ateliers locaux de fabrication du matériel SMI

- Réaliser une étude commerciale sommaire afin d'identifier les lieux pour l'implantation des ateliers.
- Appuyer le développement local des ateliers de fabrication et de maintenance du matériel SMI (dotation en outillage, formation technique renforcée par des visites d'échange).
- Développer les réseaux de distributeurs privés pour permettre un approvisionnement pérenne de matériels (organisation des distributeurs, développement de partenariats entre les organisations paysannes et les réseaux de distribution, organisation des offres et demandes et appui à l'intermédiation à travers les CSA).
- Appuyer les encadrements techniques et de gestion des artisans responsables de ces ateliers suivant leur évolution et leurs besoins.
- Renforcer la capacité des artisans et distributeurs locaux de pompes à pédale

### Sous activité 3.3 : Mise en place d'un système d'approvisionnement en intrants de proximité en partenariat avec les fournisseurs locaux

Pour les zones d'intervention non couvertes par les boutiques d'intrants, la mise en place de systèmes d'approvisionnement de proximité en partenariat avec les fournisseurs locaux existants sera appuyée.

<p><b>R2 : La disponibilité et l'accessibilité alimentaires des ménages les plus vulnérables ciblés sont sécurisés</b></p>
--

*Partenaires : AIM, CARE, FAO, FIDA, ICCO, GRET, PAM et WHH*

Le résultat 2 sera également obtenu à partir de trois activités principales : (i) réduire les pertes agricoles liées au stockage ; (ii) développer et améliorer la chaîne de valeur des produits agricoles ; et (ii) améliorer l'accès physique et monétaire des bénéficiaires cibles aux denrées alimentaires. Ces activités seront basées sur les expériences réussies de chaque partenaire. Toutefois, une expertise internationale sera menée sur le développement de chaîne de valeur pour l'ensemble du programme AINA afin de mieux orienter le développement de filières de diversification et de consolider la coordination des actions menées sur ce sujet dans le cadre du programme.

### Activité 1 : Promotion des infrastructures et des modes de gestion de stockage des semences et des produits agricoles

La préservation de la qualité des semences et/ou des produits agricoles à des fins de consommation ou de commercialisation exige que les infrastructures de stockage suivent des normes techniques précises et des modes de gestion répondant aux besoins des bénéficiaires et des marchés. D'autres part, au regard des conditions climatiques difficiles des zones d'intervention, ces infrastructures devront résister aux chocs et aux aléas (cyclones, inondations, sécheresse). Par ailleurs, ces constructions ne se feront qu'à partir d'un volume de production suffisamment important, soit à partir de l'année 2 ou de l'année 3 du projet (Sud). Leur réalisation fera l'objet par ailleurs d'une étude préalable. A cet effet, La FAO diffusera et assurera le respect des normes et des techniques en matière de construction/réhabilitation d'infrastructures de stockage de semence auprès des partenaires (DIPECHO III).



### Sous-activités 1.1: réhabiliter et construire des infrastructures de stockage communautaires adaptées.

- Renforcer les capacités des partenaires (PPD) sur les normes de construction des infrastructures de stockage de semences et sur les techniques de gestion de ces infrastructures (incluant les techniques de post-récolte) par la FAO.
- Réhabiliter les infrastructures de stockage construites antérieurement par les partenaires dans les zones d'intervention afin de préserver la qualité des semences/produits stockés.
- Réaliser des études socio-économiques de rentabilité des greniers communautaires (en prenant en compte des facteurs socioculturels comme le lignage des membres qui souhaitent se regrouper, etc.).
- Construire des magasins de stockage communautaires pour les semences de capacité de moins de 30 tonnes selon les normes requises (et normes anticycloniques selon les zones). L'apport bénéficiaire s'élève à 10 pourcent du coût total. L'exploitation sera confiée à des organisations paysannes ou des coopératives existantes.
- Appuyer la construction des greniers villageois autogérés par les structures communautaires bénéficiaires dont les GPS. Des techniques simples de construction de greniers traditionnels améliorés ou de coffres en bois seront mises en œuvre.
- En fonction des besoins, rechercher des alternatives en termes de stockage (la location peut être appuyée en vue d'atteindre un volume significatif compte tenu de la limitation du budget disponible).
- Fabriquer des dalles de séchage pour faciliter et accélérer le séchage des récoltes dans des lieux sécurisés.

### Sous-activités 1.2: Renforcer les capacités en matière de gestion des stocks.

- Capitaliser les modes de gestion des infrastructures de stockage sur la base des expériences des partenaires afin de faire émerger les méthodologies communes à mettre en œuvre.
- Promouvoir des techniques de conservation et de stockage permettant de conserver et de stocker les vivres.
- Mettre en place, accompagner le fonctionnement et renforcer la capacité des comités de gestion qui assureront la gestion et l'entretien des infrastructures de stockage.
- Former les paysans en techniques de manutention post-récolte et de conservation des produits agricoles.
- Accompagner les paysans dans la réalisation de menus travaux d'entretien.
- Organiser le remboursement des semences (quantité et qualité) des paysans de façon bien planifiée.
- Appuyer les comités de gestion de greniers communautaires locaux au stockage et déstockage des denrées alimentaires des membres ainsi qu'à la vente aux moments les plus opportuns.
- Accompagner les comités de gestion et les paysans volontaires dans leurs négociations avec les IMF proposant des prêts garantis par le stockage.
- Soutenir (dans le Sud) le dispositif de bons d'achat qui consiste à acheter une partie de la production de semences (ou d'autres productions soutenues par le projet) à l'aide de bons d'achat. La filière semencière et le réseau des boutiques d'intrants habilités à utiliser cette monnaie parallèle en seront ainsi renforcés.
- Appuyer la fabrication/distribution de pièges à rongeurs, et la lutte contre les insectes (répulsifs) afin de réduire les pertes post récoltes au niveau des greniers et magasins de stockage.

### **Activité 2 : Développer la chaîne de valeur des filières de diversification**

Afin de soutenir les initiatives promues par le programme, un accent sera mis sur la transformation et la commercialisation des produits de diversification. Grâce à la complémentarité des partenaires, plusieurs d'entre eux rachèteront une partie des productions. Le PAM en rachètera notamment une

partie en prévision des activités de VCT programmés. Toutefois afin d'assurer la pérennisation de l'approche, l'autre partie devra être vendue à des tiers.

A cet effet les activités suivantes seront mises en place (en concordance avec les actions d'ASARA) :

- Expertise internationale pour mieux capitaliser les expériences nationales des partenaires en matière de transformation et de commercialisation et confirmer subséquemment les orientations communes à suivre.
- Analyse structurelle du marché de l'offre et de la demande pour mieux orienter les différentes opérations de rachats de produits de diversification.
- Analyse des demandes et stratégies des opérateurs économiques.
- Promouvoir des techniques viables de conservation, de conditionnement et/ou de transformation des produits agricoles.
- Appuyer les producteurs dans la recherche de débouchés : organisation/participation à des foires, expositions, élaboration de support de publicité, etc.
- Renforcer les capacités des bénéficiaires à la maîtrise des coûts de commercialisation : formation des prix, comptes d'exploitation, gestion des contrats, ventes groupées, communication, etc.
- Encourager les bénéficiaires à l'agriculture contractuelle en collaboration avec les opérateurs privés afin de la motiver à produire à plus grande échelle.
- Appuyer les CSA (au moins un CSA par partenaire) dans les mises en lien des producteurs d'AINA avec les acheteurs potentiels.

### **Activité 3 : Amélioration de l'accès physique et monétaire aux denrées alimentaires**

#### **Sous-activités 3.1: Améliorer l'accès physique aux denrées alimentaires**

Les actions de AINA ciblent prioritairement des zones isolées, difficile d'accès. Un grand nombre de pistes rurales sont dégradées, voir coupées suite à un état de délabrement avancée. Ainsi, la réhabilitation de pistes s'avère nécessaire pour permettre un écoulement et un approvisionnement plus facile, augmentant les échanges commerciaux, et réduisant les coûts de transport, même durant la saison des pluies. Cette intervention se fera sous forme de travaux HIMO (VCT/ACT) en collaboration avec le PAM et sera consacrée à l'appui des communes et fokontany ruraux dans la réhabilitation de 900km de pistes. Les VCT sont privilégiés en période de soudure, afin de compléter les apports alimentaires des ménages pendant ces périodes difficiles, lorsque les prix sur les marchés sont les plus élevés et que la disponibilité est moins bonne.

#### **Sous-activités 3.2: Améliorer l'accès monétaire aux denrées alimentaires (à travers des AGR)**

Ces activités sont axées sur deux points : la promotion des activités génératrices de revenus (AGR) et le renforcement des compétences des femmes à gérer l'économie du ménage (renforcement de capacité). Outre les spéculations déjà abordées dans la diversification végétale, la production de petit élevage à cycle court (petits ruminants, chèvres, moutons et volailles), l'apiculture, la pisciculture et la rizipisciculture seront soutenues. Les autres AGR seront identifiés à partir de la valorisation des expériences des ménages ruraux (focus group). Il s'agira notamment de :

- Capitaliser les expériences des ménages ruraux en matière d'AGR.
- identifier et organiser les bénéficiaires ciblés en groupements ou en associations VSL (Epargne et Crédit Villageois).
- Renforcer leurs capacités organisationnelles et les former sur les techniques d'élevage et de rizipisciculture améliorées ou sur les autres techniques pertinentes à l'AGR choisie
- Appuyer les bénéficiaires en petits équipements ou kits de fonctionnement, et en intrants (ruches améliorées, renouvellement des géniteurs, alevins, etc.). Les apports bénéficiaires seront constitués par la base de l'alimentation (sous-produits agricoles du riz et du maïs), et l'aménagement ou la réhabilitation de leur ferme.

- Organiser des visites échanges pour des partages d'expériences.
- Assurer les liens opérationnels entre la pratique de VSL et le développement des AGR par les mêmes bénéficiaires cibles.
- Octroyer aux femmes des formations sur la gestion simplifiée des revenus et de la trésorerie.

### **R3 Les pratiques nutritionnelles et d'hygiène sont améliorées**

Partenaires AINA : AIM, CARE, GRET et PAM

L'amélioration des pratiques nutritionnelles et d'hygiène sera basée sur trois activités principales : (i) Sensibilisation et éducation nutritionnelle des mères enceintes et allaitantes et des enfants de moins de 5 ans ; (ii) Promotion et suivi de la croissance des enfants de moins de 5 ans ; et (iii) renforcement des systèmes d'information et de veille nutritionnelle communale.

#### **Activité 1 : Promotion des bonnes pratiques nutritionnelles et d'hygiène**

La connaissance des mères en matière de nutrition infantile en milieu rural reste encore très limitée (influence des matrones, méfiance envers le lait maternel et le colostrum...). Les thèmes de sensibilisation seront axés sur les bonnes pratiques nutritionnelles (allaitement exclusif, diversification alimentaire, alimentation de complément, vaccination et suivi de la croissance), ainsi que sur les bons réflexes d'hygiène et sanitaires des femmes enceintes et allaitantes dans le cadre de la prévention des maladies et de la mortalité infantile (recours aux soins de prévention des maladies, pratiques d'hygiène, traitement et préservation de la qualité de l'eau, etc.). L'utilisation d'aliments de complément/diversification sera particulièrement promue dans le cadre du programme.

#### **Sous-activités 1.1 : Sensibiliser et éduquer les femmes enceintes et allaitantes et les enfants de moins de cinq ans aux bonnes pratiques nutritionnelles et d'hygiène**

- Concevoir un système d'Information Education Communication (IEC) nutritionnel adapté aux cibles en capitalisant les expériences de chaque partenaire complétées par l'expertise internationale de la FAO.
- Développer et diffuser les supports de communication subséquents adaptés à chaque zone pour chaque activité avec la collaboration des ORN.
- Organiser des séances de sensibilisation au niveau des villages, communes et districts en collaboration ou non avec les CSB.
- Redynamiser et/ou renforcer les sites du Programme National de Nutrition Communautaire (PNNC) préexistants et mettre en place de nouveaux sites PNNC suivant la nécessité.
- Etendre le réseau communal de centres communaux de nutrition (au-moins 26 communes) et renforcer les capacités des coordinateurs communaux.
- Fournir des paquets de formation et kits de sensibilisation appropriés aux Volontaires (relais) Communautaires et assurer leur utilisation effective.
- Appuyer les responsables locaux et les représentants communautaires à l'élaboration et à la mise en œuvre des Plans d'Action Communautaire contre la Malnutrition.

#### **Sous-activité 1.2 : Promouvoir et diffuser des aliments de complément**

La promotion et la diffusion d'aliments de complément permettent d'expliquer les caractéristiques essentielles d'une bonne alimentation tout en améliorant l'état nutritionnel, mais permettent également de prouver l'utilité de consommer les graines de céréales et de légumineuses produites dans le résultat 1, dans le cadre de la diversification des régimes alimentaires. Ces actions se feront en partenariat avec le PAM qui approvisionnera les CSB en farine enrichie (Corn soya Blend) mais les farines enrichies disponibles sur le marché local (type Koba AINA ou Koba MAZIKA) seront également favorisées. Les activités consistent à :

- Organiser régulièrement des séances de démonstration culinaires et d'animations autour des bonnes pratiques alimentaires et de l'alimentation de complément du jeune enfant pour les femmes (au niveau des centres de nutrition mais aussi des marchés communaux).
- Consolider et étendre le réseau des points de ventes des aliments diversifiés et/ou fortifiés.
- Mener une étude marketing pour la conception, la diffusion d'un nouveau produit (One serving Day) couvrant les besoins journaliers en vitamines et minéraux pour les enfants à partir de 6 mois, pour la zone Sud.
- Mettre en ventes les nouveaux produits retenus (dont les qualités nutritionnelles et sanitaires seront périodiquement suivies).
- Renforcer les connaissances des parties prenantes sur les produits proposés dans le cadre du programme AINA.

### **Activité 2 : Promotion et suivi de la croissance des enfants de moins de cinq ans**

Cette activité nécessite une collaboration avec les structures existantes pour renforcer les acquis et assurer la synergie des activités de nutrition au niveau des communes.

#### **Sous-activités 2.1 : Promouvoir la croissance des enfants moins de cinq ans.**

- Accompagner le fonctionnement des centres de santé de base CSB au niveau des communes : Identifier les CSB à redynamiser ; Fournir les équipements et matériel nécessaires au suivi des enfants en partenariat avec les services déconcentrés du ministère de la santé ; Recruter des bénévoles pour appuyer le personnel médical dans le suivi des enfants ; Approvisionner les CSB en farines enrichies (Corn Soya Blend) en partenariat avec le PAM.
- Et/ou mettre en place et appuyer le fonctionnement des Centres d'Accueil des Enfants Malnutris (CAEM) au niveau communautaire : Recruter et former des agents communautaires locaux ; Fournir les équipements et matériel nécessaires au suivi de croissance des enfants ; Assurer des séances régulières de sensibilisation des mères ; Promouvoir les farines enrichies disponibles sur le marché local (type Koba AINA ou Koba MAZIKA).

#### **Sous-activité 2.2 : Suivre la croissance des enfants moins de cinq ans.**

- Doter les centres de pesée en équipements et matériels nécessaires au Suivi et Promotion de la Croissance (SPC).
- Recruter et former des Volontaires Communautaires au SPC ou des bénévoles.
- Recenser les femmes allaitantes et les enfants de moins de 5 ans, cibles des SPC, en collaboration étroite avec les Volontaires Communautaires.
- Organiser périodiquement des séances de pesée au niveau des Fokontany, des CAEM en collaboration soit avec les agents de SEECALINE soit avec les Volontaires Communautaires.
- Transférer au niveau des CRENI et/ou CRENA (qui sont du ressort des structures du Ministère de la Santé) les enfants atteints de malnutrition aigüe ou de malnutrition chronique.

### **Activité 3 : Suivi de l'état nutritionnel des enfants de moins de cinq ans, et mesure de l'impact des interventions**

Cette activité permettra de : (i) assurer un suivi régulier de l'évolution de l'état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans ; et (ii) mesurer l'impact des activités menées dans R1 et R2 sur R3. Elle sera réalisée dans toutes les zones d'intervention en collaboration avec les ORN concernées. Il s'agit de :

- Organiser un atelier de travail avec les ORN et les partenaires pour définir une approche et une méthode commune de travail.
- Appuyer les ORN dans la remontée régulière et à temps des données nutritionnelles demandées par le programme AINA (Indicateurs de base : retard de croissance, prévalence de la

malnutrition chronique et aigue, taux d'anémie chez les femmes, insuffisance pondérale chez les enfants et les mères, poids des enfants à la naissance).

- Organiser des réunions de travail avec les parties prenantes, avant le début de chaque saison culturale afin d'orienter les activités de diversification des cultures du résultat 1 au regard des résultats d'impacts nutritionnels obtenus.
- Organiser un atelier national de capitalisation sur le thème de l'amélioration des pratiques nutritionnelles dans le cadre du programme en dernière année.

### **3.6 Méthodologie d'intervention**

#### **3.6.1 Cadrage commun des interventions**

Les partenaires de AINA sont tous actifs dans les zones d'intervention ciblées et se sont associés sur la base des expériences réussies et reproductibles. Les méthodologies et approches qui vont être appliquées pour la mise œuvre de ce programme sont donc déjà testées et éprouvées par les partenaires, et donc adaptées aux contextes locaux. Afin d'optimiser la mise en commun des expériences de chaque partenaires (y compris la FAO), de valoriser leurs acquis, des leçons apprises et de faciliter les échanges des approches et des méthodologies réussies individuellement, des réunions de capitalisation seront organisées par la FAO au démarrage du programme, puis une fois tous les ans (après 2 cycles culturels successifs).

Le but de ces réunions de capitalisation initiales est de définir, de manière consensuelle, la stratégie à appliquer et d'harmoniser les approches à utiliser par tous les partenaires pour chaque domaine d'activités. Dans la mise en œuvre, chaque partenaire adoptera ses propres approches opérationnelles en respectant les stratégies et les principes d'harmonisation alors définis par le consortium. Les réunions de capitalisation annuelles serviront à ajuster les stratégies et les approches harmonisées appliquées suivant les résultats obtenus. La FAO sera ainsi en mesure d'établir un cadre commun d'intervention et de s'assurer de son respect par les partenaires. Dans les domaines d'activités suivantes : multiplication de semences, chaîne de valeur, nutrition, des experts internationaux appuieront les cadres nationaux. Tous les partenaires d'AINA concernés bénéficieront de ces missions d'expertises internationales. La FAO assurera ce partage d'expériences et d'informations.

#### **3.6.2 Méthodologies d'intervention par résultat**

La méthodologie d'intervention liée à la mise en œuvre des activités a directement été explicitée dans le descriptif des activités ci-dessus (cf. : partie 3.5 Activités spécifiques). Néanmoins, outre le cadrage commun précisé ci-dessus, il est utile de rappeler les principes suivants :

##### Pour le résultat 1 : La production agricole vivrière est significativement augmentée et diversifiée

Les activités de ce premier résultat seront menées dans l'optique d'une mise à l'échelle avec un accent particulier mis sur la pérennisation. Toutes les activités de multiplication de semences suivront les protocoles techniques de QDS et les exigences de la législation semencière. La FAO assurera ainsi : (i) la formation des techniciens des partenaires sur ces protocoles lors de la première année ; et (ii) l'implication du service étatique de contrôle tout au long du cycle. La FAO fournira l'assistance technique requise par les partenaires. Les semences de base pour le riz à cycle court et le haricot pour la première année seront fournies par la FAO. Pour les autres spéculations, ces semences souches (pré-base, base) seront auprès d'un centre de recherche agréé (en l'occurrence le FOFIFA au niveau national) ou un centre multiplicateur de semence agréé (CPSA par exemple). Dans le cas où ces Centres n'arriveront pas à honorer à temps les différents besoins, le projet AINA achètera les matériels végétaux améliorés auprès des CMS qui en disposent. Les semences ainsi produites seront rachetées par la FAO, et entreront dans la chaîne de solidarité. Lors de la première année la FAO assurera le lien entre les centres de recherche et les partenaires AINA mais à moyen terme ce lien évoluera pour compter parmi les services demandés aux CSA.

La plus grande partie des semences sera écoulee via les boutiques d'intrants pour assurer une pérennisation de l'approche.

Pour l'ensemble du résultat 1, étant donné que les bénéficiaires cibles sont vulnérables, les intrants et le petit matériel agricole seront fournis par le projet en tant qu'aide au démarrage, lors de la première année. A partir de la 2<sup>e</sup> année, des systèmes d'achat progressifs de ces intrants par les producteurs seront mis en œuvre en parallèle de la mise en place des chaînes de solidarité tout au long du programme. Les modalités de ces achats progressifs seront décidées lors d'un des réunions de capitalisation/coordination. Une partie des productions produite dans le cadre du programme sera rachetée par le PAM (pour ces activités de vivre contre travail) ou fera l'objet de transformation. Dans un souci de pérennisation, une large partie sera vendue aux tiers. La valorisation de la chaîne de valeur du résultat 2 y apportera les orientations nécessaires.

Les petits travaux d'aménagement/réhabilitations ou d'entretien des infrastructures de stockage (ou d'irrigation, ou autre) se feront avec l'approche HIMO selon les activités d'argent contre travail (ACT) ou de vivres contre travail (VCT) en collaboration avec le PAM. Les activités d'ACT seront favorisées, par rapport aux VCT si le contexte d'intervention le permet. Les activités de vivres contre travail (VCT) seront privilégiées en période de soudure, lorsque la disponibilité des vivres sur les marchés est plus faible et leur prix plus élevés. En cas de VCT, un ménage cible pourra recevoir une ration familiale (2.4 kg de maïs/sorgho et 0.3kg de légumineuses) pour cinq heures de travail journalier. Afin d'assurer le lien entre la sécurité alimentaire et la nutrition, les apports alimentaires exigés par l'amélioration des régimes alimentaires, en lien avec le résultat 3, feront partis des critères de choix de spéculations pour la diversification des cultures à partir de la deuxième année.

#### Pour le résultat 2 : La disponibilité et l'accessibilité alimentaires des ménages les plus vulnérables ciblés sont sécurisées

Les infrastructures de stockage, surtout des semences, doivent suivre des normes techniques précises pour assurer la préservation de leur qualité. L'analyse récente effectuée par la FAO (dans le cadre de DIPECHO III) démontre que rares sont les infrastructures qui respectent ces normes. A cet effet, la FAO appuiera et s'assurera du respect des normes et des techniques en matière de construction/réhabilitation d'infrastructures de stockage de semence auprès des partenaires. Une expertise internationale interviendra afin de mieux orienter l'application de ces normes techniques selon le contexte local des zones d'intervention.

D'autre part, le développement et l'amélioration de la chaîne de valeur est une problématique qui concerne tous les partenaires. Compte tenu de l'importance cruciale de celle-ci pour le programme AINA, une expertise internationale interviendra également pour compléter les expériences nationales des partenaires afin de mieux définir les orientations communes à appliquer en matière de transformation et de commercialisation des produits agricoles.

Les travaux de désenclavement et d'accessibilité aux ressources par la réhabilitation de pistes et de routes se feront de façon concertée entre les programmes ASARA, AINA et le projet RNT 12A/HIMO15 afin d'optimiser l'articulation des actions entreprises en la matière assistera. Ces activités seront notamment préalablement discutées aux réunions du Comité de pilotage commun (Cf. § 9.3).

#### Pour le résultat 3 : Les pratiques nutritionnelles et d'hygiène sont améliorées

Les partenaires directement impliqués dans la nutrition (AIM, CARE, GRET, PAM) ont de fortes expériences en matière de sensibilisation et d'éducation nutritionnelle. Afin d'approfondir et de renforcer les liens entre la production et la nutrition dans le cadre du programme AINA, une expertise internationale appuiera les expériences nationales.

Dans le cadre de la promotion de la croissance des enfants de moins de cinq ans, une collaboration entre les partenaires et le PAM aura lieu dans l'approvisionnement en farines enrichies (Super Cereal). Le ménage cible aura une ration journalière composée de farine enrichie (200 g) pendant la période de soudure. Dans la mesure du possible, l'utilisation des produits locaux disponibles sur les marchés sera promue dans le cadre du programme. C'est ainsi que des centres équivalents au CSB au niveau communautaire seront mis en place. L'état et les impacts nutritionnels dans toutes les zones d'interventions seront régulièrement suivis (même dans les zones où les partenaires n'interviendront pas directement dans R3). Pour ce faire, une collaboration étroite sera mise en œuvre avec les structures existantes, comme les Offices régionaux de Nutrition (ORN) qui disposent d'un système d'information et de veille nutritionnelle cohérent avec les politiques nationales. Des protocoles d'accord par région seront élaborés avec les ORN pour constituer un cadre de travail avec les partenaires AINA. Ces informations seront utilisées pour mieux orienter les activités au sein des deux premiers résultats.

## **4. Risques & hypothèses**

### **4.1 Hypothèses**

Les facteurs et conditions suivants ne sont pas du ressort des partenaires AINA mais sont nécessaires pour atteindre les objectifs et résultats escomptés par le programme :

- Le contexte sociopolitique reste favorable à la mise en œuvre de l'action et notamment à la conduite des sensibilisations de masse relatives aux pratiques agricoles, nutritionnelles, sanitaires et d'hygiène ;
- Le niveau de sécurité dans les zones d'intervention permet le déploiement des activités et la circulation des biens et des personnes ;
- Les services de base existants dans les zones ciblées par les activités relatives à la nutrition continuent à être opérationnels ;
- Les intrants requis dans le projet sont disponibles sur le marché national ;
- Des cyclones de catégorie élevée (supérieure ou égale à 3) ne se succèdent pas à un rythme trop fréquent et causant des dommages entravant la bonne mise en œuvre du projet ;
- Les autres partenaires mettant en œuvre des projets d'envergure (similaires ou complémentaires comme ASARA, SALOHI, etc.) sont disposés à collaborer pour trouver une synergie et une stratégie de coordination avec AINA.

### **4.2 Risques et mesures d'atténuation**

Des mesures d'atténuation des risques auxquels le projet pourrait éventuellement être confronté seront prises, dans le cas où ces risques se concrétisaient :

Risques	Mesures de prévention ou d'atténuation
Des cyclones ou des inondations exceptionnellement violents/forts causant des dommages sur les cultures et les récoltes	Utilisation de variétés de semences améliorées et résistantes aux cyclones et inondations. Calage du calendrier cultural pour éviter que les plants soient encore à un stade critique durant la période de pic cyclonique. Adaptation des infrastructures de stockage aux normes anticycloniques.
Sécheresse prolongée pendant les stades critiques de développement des cultures	Dotation en motopompes dans les zones les plus menacées.
Invasions acridiennes	Renforcement de la prospection en partenariat avec le Ministère concerné afin d'intervenir à temps pour limiter les dégâts de manière efficiente.
Non disponibilité de semences de base améliorées nécessaires dans l'activité de multiplication de semences	Partenariat avec le FOFIFA pour les semences de base qu'il peut produire ou dont il dispose déjà.
Barrières socioculturelles freinant l'adoption des nouvelles pratiques enseignées	Par rapport aux nouvelles pratiques culturales : vulgarisation des approches basées sur les CEP ou des champs de démonstration, sur l'accompagnement de proximité ou des approches suscitant l'imitation/la réplique des pratiques à travers les visites d'échange. Pour ce qui concerne les pratiques nutritionnelles et d'hygiène : promotion de l'approche de déviance positive à travers des femmes modèles issues de la communauté qui ont amélioré leurs pratiques traditionnelles et ayant obtenu des résultats significatifs.
Détérioration de la situation sécuritaire dans le pays au point d'affecter les visites sur le terrain.	Renforcement des suivis des activités par les équipes locales basées sur site. Suivi de la situation sécuritaire avec l'appui d'UNDSS.

## 5. Chronogramme des activités : plan de travail indicatif

Voir en Annexe n°8.

## 6. Ressources et faisabilité du programme

### 6.1 Coûts du programme

Le budget total de l'action s'établit à 12,5 millions d'euros. Les réponses du programme AINA s'articulent autour de trois résultats :

Résultat 1 : La production agricole vivrière est significativement augmentée et diversifiée, représente 7,90 millions d'euros, soit 63,20 pourcent du budget total.

Résultat 2 : La disponibilité et l'accessibilité alimentaires des ménages les plus vulnérables sont sécurisées, représente 3,46 millions d'euros, soit 27.68 pourcent du budget total

Résultat 3 : Les pratiques nutritionnelles et d'hygiène sont améliorées, représente 1,14 million soit 9.12 pourcent du budget total.

### 6.2 Gestion du programme

Du fait de son mandat et de ses expertises propres, la FAO est la partie contractante avec la Délégation de l'Union Européenne à Madagascar (DUE), et également maître d'œuvre du programme AINA, sous la responsabilité du Représentant de la FAO à Madagascar.



## 6.2.1 Structure de gestion du programme

Un chef de projet AINA, sous la responsabilité directe du Chef de l'Unité opérations<sup>24</sup> assurera la supervision de l'ensemble des activités et sera appuyé dans sa tâche par un Coordinateur régional dans le Grand Sud, et un autre dans le Sud-Est, tous deux basés sur le terrain, dans les antennes de la FAO. Les actions dans la région Amoron'i Mania seront suivies par l'équipe de la FAO en capitale en appui au Chef de projet. Les Coordinateurs régionaux sont appuyés par une équipe de moniteurs qui quadrillent les zones d'opération et assurent le suivi et l'appui technique rapproché des partenaires sur le terrain.

D'autre part, sous le leadership de l'Agronome Senior en capitale, ces moniteurs ainsi que les experts juniors basés en capitale forment une Equipe Technique Multidisciplinaire, ou ETM, de par leurs compétences individuelles spécifiques (production de semences, agroforesterie, production agricole, suivi des cultures et utilisation des intrants, agriculture de conservation, évaluations et méthodologie d'enquête, etc.). L'ETM, appuyée sur demande par les experts seniors de la FAO hors du pays, sert notamment à réfléchir et alimenter le choix des bonnes pratiques techniques et organisationnelles, et à favoriser l'innovation par les échanges d'expérience et l'intégration technique horizontale, ce qui facilitera le travail de capitalisation mené par AINA. L'ensemble du projet sera suivi et appuyé par des experts basés au siège afin de coordonner l'appui technique et administratif, la gestion des contrats, y compris des contrats de partenariat. Ces experts joueront également un rôle de conseil en cas de problématique technique spécifique rencontrée au cours du programme.

Pour ce qui concerne les aspects techniques et thématiques, la FAO s'appuiera sur :

- Ses experts permanents basés dans le pays (staff FAO) ;
- Ses experts basés dans les bureaux sous-régional (FAO-SFS, Johannesburg), régional (FAO-RAF, Accra) et au siège (Rome) ;
- Son réseau institutionnel technique national (FOFIFA, FIFAMANOR, SOC, SNGF, DRDR, etc.) et international (pool d'experts basés dans d'autres bureaux de la FAO et missionnés de façon ad-hoc).
- Enfin, sur les compétences spécifiques des partenaires directs AINA, sur la base de concertations menées dès le début de programme.

Ces experts prendront en compte les expériences spécifiques acquises à Madagascar par la FAO, par les Ministères et institutions nationales de contrepartie et par les partenaires.

La cellule de suivi-évaluation de la FAO, « AVISé » (cellule d'Anticipation, de Veille Informationnelle sur la sécurité alimentaire et de Suivi-évaluation), sera chargée de l'élaboration et de la mise d'un suivi-évaluation commun au programme – notamment pour le suivi des indicateurs d'activité et de résultats, et de l'appui aux partenaires dans le cadre spécifique défini en concertation avec ces derniers. AVISé est également en charge de la supervision du Système d'Information sur la Sécurité Alimentaire et la Vulnérabilité dans le Grand Sud-Est, le SISAV, qui contribuera à un meilleur suivi du contexte agricole et de la vulnérabilité dans le Sud-Est, et informera les décisions stratégiques d'orientation du programme AINA. (cf. partie 9. Suivi & Évaluation).

Le Représentant de la FAO, en tant que *Budget Holder*, est responsable de la gestion financière du programme. L'unité administrative de la FAO, sous sa responsabilité, est gérée par l'Assistant Représentant en charge de l'Administration, qui supervise l'équipe en charge des aspects logistiques, administratifs, comptables et financiers du programme, conformément aux procédures de la FAO, en lien étroit avec le Chef de projet et avec l'appui des structures administratives du siège et des bureaux régionaux de la FAO. Les unités Opérations et Coordination de la FAO-Madagascar appuieront également le projet.

<sup>24</sup> Poste qui est en cours de création dans le cadre de la réforme de la FAO. Il s'agit actuellement du Coordinateur des opérations d'urgence et de réhabilitation.

## 6.2.2 Audits

Le projet sera exclusivement soumis aux procédures d'audit interne et externe établies dans les règles financières, règlements et directives de la FAO, comme indiqué dans le FAFA. Le régime d'audit interne de la FAO est partie intégrante du système de contrôle interne de l'organisation, et suit les meilleures pratiques, en respect des politiques établies par le management senior du siège de la FAO. La stratégie d'audit interne de la FAO est exhaustive et comprend les aspects financiers, le respect des principes et des règlements, la performance et le rapport coût/efficacité, et garantit que les actions, sur le terrain et au siège, sont gérées de façon efficace et efficiente.

Selon le Règlement Financier de la FAO, les audits externes sont menés par un Auditeur externe désigné par le Conseil, en conformité avec les standards communs généralement acceptés. De plus, en respect du FAFA et d'autres principes de contrôle et de vérification, l'UE peut mener, y compris sur les lieux de l'Action, des contrôles en lien avec l'opération financée par l'UE. Le chargé de communication de la FAO sera en charge des actions de visibilité, en lien avec le Chef de projet et avec les partenaires directs d'AINA (Cf. Partie 10).

## 6.3 Demandeur, consortium AINA et faisabilité

### 6.3.1 Le demandeur

La FAO est le Demandeur et l'agence d'exécution du programme AINA. Le programme AINA associe sept Partenaires Principaux Directs (PPD), au sein d'un groupe de type consortium dont la FAO est chef de file. Les principaux principes de fonctionnement du consortium, au-delà des engagements contractuels entre la FAO et les PPD et de ceux relatifs aux objectifs de AINA, sont relatifs à la bonne coordination, au partage d'information, à la transparence, à la recherche de synergies, de complémentarités et d'économies d'échelle. Les décisions seront prises sur une base concertée sous la supervision de la FAO, qui reste le décideur en dernier ressort du fait de sa fonction vis-à-vis du contrat qui le lie à la DUE, et dans le cadre des organes de pilotage constitués (cf. : 9.3 : *Pilotage du programme*).

### 6.3.2 Le consortium AINA

Ainsi, la structure générale d'AINA comprend sept Partenaires Principaux Directs (PPD), soit 2 agences des Nations Unies (FIDA/PROJERER et PAM), et 4 ONG (AIM, CARE, ICCO/SAF-FJKM et WHH). Chacun d'entre eux joue un rôle technique et opérationnel dans le projet, et est juridiquement responsable vis-à-vis de la FAO à travers la signature de Lettres d'Accord qui définissent les responsabilités opérationnelles, techniques, administratives et financières spécifiques de chacun vis-à-vis de la FAO dans le programme AINA. Ces Lettres d'Accord sont déjà en phase d'élaboration avancée et leur finalisation suivie de leur signature pourra démarrer dès la signature officielle du programme AINA entre la FAO et la DUE. En complément, une charte AINA vient formaliser les principes et l'éthique sous-jacents de collaboration entre les PPD, y compris la FAO.

Pendant la phase de conceptualisation, la FAO a initié une concertation entre les PPD pour notamment éviter tout chevauchement en termes de zones d'intervention et d'activités, et pour confirmer la sélection des activités et leur propension à apporter une forte valeur ajoutée au programme. Chaque proposition d'action des partenaires de AINA a été révisée afin de cadrer avec les priorités stratégiques et opérationnelles fixées par la DUE à Madagascar, et afin de renforcer l'intégration des activités en terme d'harmonisation technique et de coordination des moyens.

### **6.3.3 Faisabilité opérationnelle (technique et financière)**

Les membres du consortium ont des expériences avérées dans la gestion de budgets importants selon les procédures de différents bailleurs de fonds dont l'Union Européenne. Ils sont familiers avec les outils de gestion financière requis par le bailleur et sont capables de satisfaire ses exigences de qualité. Etant implantés dans les régions d'intervention, le programme AINA bénéficiera d'économie d'échelle grâce à la présence effective d'antennes régionales, de locaux, de magasins de stockage et de véhicules sur place au niveau de chaque membres. Force d'expérience, les partenaires ont su mettre en place de solides équipes sur le terrain appuyées par les équipes au siège dans la capitale, qui ont acquis une connaissance des zones d'intervention, des populations cibles, et des techniques d'intervention efficaces et adaptées.

## **6.4 Parties prenantes**

### **6.4.1 Principales parties prenantes**

Les principales parties prenantes sont :

- les associations et organisations locales de la société civile,
- les directions et départements techniques des Ministères techniques concernés, et leurs services déconcentrés et/ou rattachés,
- les institutions et services gouvernementaux en charge de la gestion des risques de catastrophe, de la nutrition, de la santé, de la gestion de l'eau/assainissement, et les services, organismes intersectoriels et ou de coordination (CGPU, BNGRC, ONN, ORN, etc.)
- Services en charge des questions foncières
- les institutions de recherche en développement rural et de contrôle technique (FOFIFA, SOC, SNGF, FIFAMANOR, etc.),
- les collectivités territoriales,
- les entreprises privées actives dans le transport, la transformation, la commercialisation des produits agricoles, les petits commerçants locaux et autres prestataires de service,
- Les autres projets et programme importants actif ou bientôt actif dans les mêmes thématiques (ou des thématiques complémentaires) et les mêmes zones géographiques que AINA : SOA, DIPECHO, ASARA, PASSOBA, AROPA, FSTP, etc.
- Autres PTF, principalement à travers le Groupe des Bailleurs de Fonds du Développement Rural (GBF-DR) et son Secrétariat, groupe des PTF, Secrétariat Technique Pour la coordination de l'Aide (STPCA), Equipe de Pays des Nations Unies (qui réunit les Représentants des agences ONU présentes à Madagascar).

AINA maintiendra notamment un lien direct et régulier avec les institutions techniques et les services techniques décentralisés dépendants des Ministères techniques concernés, afin de :

- Garantir l'alignement des actions avec les priorités nationales et l'harmonisation des approches et pratiques pour une plus large mise à l'échelle (même hors du programme AINA) ;
- Faire remonter les bonnes pratiques et savoirs techniques éprouvés consolidés vers le niveau national pour utilisation/diffusion/inclusion dans les politiques et stratégies sectorielles ;
- Renforcer la coordination nationale par la gestion de l'information sur les activités en cours, et la bonne remontée des informations vers les structures étatiques régionales et nationales ;
- Renforcer l'appropriation locale et nationale, et donc la durabilité des actions et des résultats ;
- Dans une certaine mesure, renforcer lesdits organismes (i.e. : DRDR, CSA), dont les capacités et les moyens restent très limités.

## 6.4.2 Autres projets et programmes dans la zone d'intervention AINA

**Programme ASARA** : Programme d'Amélioration de la Sécurité Alimentaire et Augmentation des Revenus Agricoles est également financé par l'Union Européenne. Il intervient au Sud et au Sud-Est de Madagascar (zones rurales situées autour de Fort-Dauphin). ASARA et AINA sont deux programmes de sécurité alimentaire et ciblent les populations rurales vulnérables. Ils ont pour objectifs communs de soutenir l'agriculture vivrière, d'en améliorer les rendements et les pratiques de stockage, et de soutenir la commercialisation des produits agricoles. Cependant ASARA met l'accent sur des cultures à forte valeur ajoutée, comme le ricin, tandis que AINA priorise les cultures vivrières à fortes valeurs nutritives afin d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelles des populations. Néanmoins, grâce aux appuis à l'augmentation de la production agricole, le renforcement de capacité en transformation et commercialisation permettra aux bénéficiaires d'appréhender toute la chaîne de valeur.

Le programme ASARA traitera différentes activités d'appui à la commercialisation agricole en sollicitant tout en accompagnant et renforçant les capacités des CSA. Le programme apportera un soutien aux autres services d'appui agricoles privés et communautaires afin de permettre la diffusion de techniques agricoles améliorées, des bonnes pratiques de stockage, aux projets communautaires de greniers villageois ou encore de réhabilitation de zones irriguées. ASARA prévoit des actions d'appui au crédit (par le biais des IMF et du FRDA) pour les équipements agricoles et les structures de stockage. AINA prévoit également un soutien aux CSA afin de faciliter la mise en relation ou de circulation de l'information qui relève pleinement du mandat de ces plateformes entre les paysans et les opérateurs du marché.

Les programmes ASARA et AINA œuvrent également pour le désenclavement des zones rurales. Leur approche est sur ce point davantage complémentaire que similaire. ASARA agira sur la réhabilitation de la RN13 tandis qu'AINA réhabilitera des pistes secondaires (favorisant l'accès aux marchés locaux en désenclavant les zones isolées).

Comme expliciter ci-dessus (cf. 9.3 *Pilotage du programme*) ASARA et AINA disposeront d'un comité de pilotage commun en vue de garantir les synergies et complémentarité dans la mise en œuvre des deux programmes.

**RNT 12A/HIMO** : Egalement financé par l'Union Européenne (10è FED), ce projet a pour objectif la réfection de la route nationale 12a (232 km) allant de Tuléar (Anosy) à Vangaindrano (Atsimo Atsinanana) et de ses ouvrages d'art. La réfection de cette route a été prévue avec la participation des populations de la région, dans le cadre de l'approche HIMO selon les activités ACT (argent contre travail) ou VCT (vivres contre travail).

**FDA/FRDA** : Le Fond de Développement Agricole (FDA), instrument financier du développement agricole à Madagascar, a fait l'objet d'une première étape de mise en œuvre effective en 2009 à travers six expériences pilotes de FRDA (Fonds Régionaux de Développement Agricole), financées par l'Union Européenne, dans les six régions suivantes : Amoron'i Mania, Menabe, Haute Matsiatra, Vatovavy Fitovinany, Atsimo Andrefana et Anosy<sup>25</sup>. Quatre d'entre elles concernent la zone du programme AINA. L'ONG CARE, un des PPD du programme AINA, est en charge de la mise en œuvre du FRDA dans la région Atsimo Andrefana. Un nouvel appel à proposition a été lancé par la DUE à Madagascar en 2012 pour l'élargissement de ce dispositif à d'autres régions.

Le FDA a vocation à financer :

- Des services d'information, de conseil et de formation pratique dans les domaines technique, économique, juridique, de gestion ou commercial ;

---

<sup>25</sup> Evaluation finale des projets. Minagri. Octobre 2011.

- La recherche appliquée (études, expérimentations) pour l'amélioration des productions et des produits ;
- Le renforcement des capacités des organisations professionnelles (de base et faitières) ;
- L'accès aux facteurs de production et aux marchés (en partenariat avec les IMF).

Les bénéficiaires éligibles sont donc des agriculteurs, individuels ou en groupements, des centres de recherche, des organisations professionnelles, des organismes financiers, ou encore des prestataires de service.

Chaque FRDA se compose d'un CROA (Comité Régional d'Orientation et d'Allocation) de 14 membres, ainsi que d'une Direction Exécutive Régionale (DER). Le CROA se compose de responsables des administrations décentralisées, des représentants des organismes professionnels agricoles, des opérateurs privés et membres des IMF et œuvre en ce sens à la coordination des décisions et actions au plan régional. A ce titre, le programme AINA articulera ses actions en concordance avec les FRDA (instrument financier) et les CSA (relais techniques) dans les régions concernées.

**DIPECHO** (*disaster preparedness ECHO*) : Il s'agit d'un programme lancé en 1996 par le service d'Aide Humanitaire et de Protection Civile de la Commission européenne (ECHO). Il est consacré exclusivement à la préparation aux catastrophes des communautés vulnérables vivant dans les huit régions du monde les plus exposées aux désastres et catastrophes naturelles. La FAO, CARE et ICCO mènent actuellement des actions dans le cadre de ce programme dans la région du Sud-est.

**PRONUMAD** (Programme d'Appui à la Nutrition à Madagascar) : PRONUMAD I en 2005 et PRONUMAD II en 2006 font suite aux appels à proposition de la DUE à Madagascar pour répondre aux chocs climatiques subis dans la région d'Atsimo Atsinanana en février-mars 2005 (inondations) et en septembre octobre 2005 (sécheresse), particulièrement dans le district de Vangaindrano (site prioritaire de l'appel PRONUMAD II). PRONUMAD vise l'amélioration de la disponibilité des produits alimentaires, l'accessibilité et de l'utilisation des aliments, de manière à avoir un impact significatif sur la situation nutritionnelle des ménages. En complément des actions d'urgence, PRONUMAD finance prioritairement des actions à fort caractère structurant. Dans ce même esprit, PRONUMAD III est lancé en 2007 pour lutter contre les effets de la sécheresse dans la région de l'Androy et une partie de l'Anosy (période d'exécution : 2008-2011). CARE participa aux trois phases de PRONUMAD.

**SOA** (Structuration des Orientations Agricoles) : Sur un financement Européen de 1,4 Million d'euros pour la période 2012-2014, le projet SOA vise la sécurité alimentaire des populations du Sud de Madagascar à travers la mise en œuvre de pratiques agricoles améliorées (multiplication de semences améliorées, formations techniques à l'agriculture de conservation). Ce projet cible 3 régions : Androy, Anosy et Atsimo-Andrefana. La FAO pilote ce projet mis en œuvre par le GRET et les résultats du projet SOA (la création du Centre Technique Agricole, boutiques d'intrants) sont capitalisés et repris dans le programme AINA.

**Projet InterAide/Fagnimbogna** : Renforcement durable des capacités productives et organisationnelles des familles paysannes du Sud-Est en capitalisant l'expérience Fagnimbogna. Sur financement européen, ce projet de 4 ans (2011-2015) a pour objectif d'accroître, de diversifier, et de valoriser les productions agricoles des ménages du Sud-Est afin d'améliorer leur situation alimentaire et diminuer leur vulnérabilité. Les thèmes et les approches de ce projet (combinaison agriculture-nutrition, diversification et stockage, valorisation des expériences d'une organisation professionnelle : Fagnimbogna) sont liés au programme AINA, d'autant plus que ce projet est mis en œuvre dans les régions Vatovavy- Fitovinany (district de Manakara) et Atsimo-Atsinanana (districts de Vohipero et de Farafangana).

**Projet AROPA** : Le FIDA intervient en appui à la structuration des organisations de producteurs dans l'ensemble de la région Anosy, et à la création de structures faitières capables à terme de porter des projets sur des filières stratégiques : riz, oignon, manioc, sorgho, aviculture locale (poulet Gasy).

**SALOHI** (Strengthening and Accessing Livelihood Opportunities for Household Impact) : Le projet est financé par USAID (85 M\$) et est mis en œuvre par les ONG Land O'Lakes, CRS, ADRA et CARE (Amboasary Atsimo) sur la période 2009-2014 dans 7 régions du pays. La composante nutrition fournit des rations alimentaires aux enfants de moins de 5 ans (objectif : 96 000 enfants) ainsi qu'aux femmes enceintes et allaitantes. La composante agricole de ce projet porte sur la diffusion de technologies appropriées pour l'agriculture durable et l'élevage auprès de 82 000 petits producteurs répartis sur 466 collectivités (recours à des paysans-vulgarisateurs et des champs-écoles paysans). Ce projet assure également le développement d'activités génératrices de revenus par des groupements paysans et des caisses villageoises d'épargne et de crédit. Il met enfin en place avec les populations un système d'alerte précoce et soutient la réhabilitation de 1.400 km de piste selon le principe VCT.

**SEECALINE** (Surveillance et Education des Ecoles et des Communautés en matière de Sécurité Alimentaire et de Nutrition Elargie) : Ce projet de la Banque Mondiale est ancien (1998-2003) mais il constitue un des premiers exemples à Madagascar de l'ajout d'un volet « appui agricole » à un projet initialement centré sur la nutrition et l'hygiène alimentaire. Cette dimension « agricole », pilotée par la FAO, relève alors surtout des technologies agroalimentaires (techniques de stockage, techniques de préparations et de transformation (augmentation de la valeur ajoutée de produits destinés à la vente afin d'augmenter le revenu des ménages, et plus particulièrement des femmes). Ce projet offre par ailleurs un exemple de pluridisciplinarité réussie car intégrée dans des objectifs communs.

Il s'agit là d'expériences à valoriser et de résultats à exploiter dans la mise en œuvre du programme AINA où ces projets-programmes constituent des parties prenantes. Par ailleurs, AINA s'est en partie inspiré de ces expériences et résultats dans sa réflexion de conception collective.

## **7. Questions transversales**

### **7.1 Environnement et Changement Climatique**

#### Lutte contre le changement climatique et préservation de l'environnement

Les effets des changements climatiques enregistrés et les stratégies nationales d'adaptation au changement climatique seront prises en compte notamment à travers le choix des technologies et des pratiques pour la mise en œuvre des activités : choix des spéculations agricoles à appuyer en fonction des conditions pédoclimatiques ; promotion d'espèces à cycle court permettant d'accroître la performance de l'agriculture en périodes de faible pluviométrie.

La question environnementale et celle du changement climatique ont un impact tel sur la sécurité alimentaire et sur les moyens de subsistance des ménages appuyés par AINA que les activités proposées les considèrent directement, en amont (comment éviter/limiter l'impact des chocs climatiques), et en aval (comment intégrer la préservation de l'environnement dans un cadre de soutien à la production agricole afin de pérenniser les capacités de production, et de limiter l'impact des aléas climatiques – destruction de récoltes et de stocks, érosion, perte de fertilité des sols, assèchement et désertification, etc.).

L'aménagement de bassins versants et la plantation de cultures pérennes devraient permettre d'une part la stabilisation des sols et d'autre part de fournir les intrants pour la production de bois. Ces activités contribuent à réduire les coupes illégales et la déforestation des espaces limitrophes. Les techniques d'agriculture de conservation et d'agroforesterie qui seront vulgarisées permettront de réduire les effets desséchants des vents secs sur les cultures et les sols. Ces techniques conduisent à une réduction des besoins en eau tout en limitant l'érosion. La diffusion de l'irrigation par goutte-à-goutte contribuera à une meilleure gestion des ressources en eau.

La lutte biologique est à promouvoir au niveau des groupements de producteurs aussi bien par rapport aux activités culturelles que par rapport à l'élevage. La capitalisation des recherches réalisées

précédemment par FOFIFA ou d'autres organismes opérant dans ce domaine à Madagascar ou dans la sous-région, permettra de multiplier ces actions dans les nouvelles communes d'intervention. Toutefois, lorsqu'aucune lutte biologique ne sera efficace, des pesticides homologués seront préconisés.

Enfin l'approche CEP, présente dans AINA, est notamment basée sur l'observation directe par les paysans de leur environnement agroécologique, de leur mode d'exploitation et des problèmes et contraintes réelles. Elle a été créée à l'origine notamment afin de vulgariser l'approche IPM (*Integrated Pest Management*). Les méthodes et itinéraires techniques qui découlent des CEP est, de fait, orientée vers l'agroécologie et l'exploitation durable des terres et des ressources.

AINA prend en compte les aspects liés au changement climatique et environnementaux, afin justement de pérenniser la capacité de production des ménages soutenus. Restauration de la fertilité des sols, agroforesterie et agriculture de conservation, promotion de cultures et spéculations adaptées, adoption de méthode d'agriculture dites « RRC » : tous ces éléments concourent à la viabilité économique de long terme de la production.

## **7.2 Genre**

### Réduction des inégalités de genre

L'égalité entre homme et femme dans l'accès aux bénéfices des projets est une des préoccupations du consortium. Les mesures et stratégies adoptées favoriseront l'approche genre en privilégiant les filières (maraîchage, petit élevage, transformation / commercialisation) où les femmes sont plus présentes ou bien celles où elles ont un avantage comparatif, et en donnant aux femmes plus largement accès aux services, à l'information, aux réseaux et à la prise de décision. Une attention particulière sera portée aux femmes dans leur rôle important de la vie du foyer (production, génération de revenu, alimentation, soins des enfants etc.).

Des informations préalables seront relevées afin d'identifier le cas particulier de chaque commune d'intervention mais l'on sait que de manière générale :

- les femmes disposent moins de temps que les hommes pour assister aux séances d'information et de sensibilisation ;
- plus de femmes ont des bas niveaux d'éducation que des hommes ;
- dans certaines zones (notamment le Sud), les femmes ne prennent la parole que lorsqu'elles y sont autorisées par les hommes ;
- les femmes disposent peu ou ne disposent pas de terrain propre pour leurs cultures ;
- les femmes sont responsables de la gestion du budget du ménage.

## **7.3 Bonne gouvernance**

La question de la gouvernance, reconnue comme un des principaux freins au développement du pays, se traduira dans AINA par un mode de fonctionnement mettant en avant la transparence de gestion, la fluidité et le bon accès à l'information, la recherche de l'efficacité/efficience et la redevabilité. Ces principes impactent fortement l'atteinte des résultats et leur durabilité. Ils seront appliqués à la mise en œuvre du projet, notamment grâce au suivi-évaluation et aux procédures de contrôle appliquées à tous les niveaux : partenaires et équipe du projet, groupements de producteurs, comité de gestion des greniers communautaires, responsables du fonctionnement des centres de récupération nutritionnelle, etc.

Le projet veillera à la consultation des bénéficiaires grâce à une approche participative et à la transparence des décisions les concernant. Des actions seront menées auprès des autorités locales (communes, fokontany) pour les impliquer dans les activités et les responsabiliser dans la mise en

place de conditions cadres favorables à la stabilité des actions de sécurisation alimentaire et de pérennisation des acquis, dans la transparence.

Par ailleurs, AINA consortium participera au dialogue politique tant au niveau local/régional que national, pour que les bonnes pratiques et expériences réussies en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle puissent être mises à l'échelle. Des actions de plaidoyer seront menées dans ce sens auprès des gouvernants et auprès des partenaires techniques et financiers.

#### **7.4 Viabilité économique et durabilité**

Si AINA apporte effectivement des approches innovantes - l'agriculture dite RRC par exemple, avec des semences améliorées adaptées aux conditions agroécologiques et aux risques climatiques, et une adaptation des calendriers culturaux -, ces approches s'appuient toutes sur des activités et des cultures déjà connues et mises en œuvre par les paysans appuyés : culture de riz, recherche et sélection empirique de semences plus résistantes aux inondations. AINA consolide et accompagne les bénéficiaires dans leur propre quête de stabilité et de sécurité humaine et alimentaire, avec une approche participative, ce qui est un facteur important de la durabilité des résultats qui seront atteints. De plus, AINA est défini et sera mené en concertation avec les autorités nationales et locales, afin de renforcer l'appropriation des actions et renforcer les capacités locales. Les complémentarités avec la stratégie, les priorités et l'action gouvernementales d'une part, et avec les autres projets/programmes d'autre part, sont également des facteurs favorisant la viabilité économique des actions et la durabilité des résultats du programme.

AINA s'appuyant sur des résultats éprouvés, la viabilité économique des actions menées est déjà en grande partie connue. Les principaux freins seront liés à leur adaptation spécifique à d'autres ménages. Le Résultat 2 est complémentaire des Résultats 1 et 3 et vise plus spécifiquement des activités de structuration et de professionnalisation, ainsi que le renforcement des capacités de gestion des acteurs au niveau des AGR. Un accent particulier sera porté aux premiers maillons de la chaîne de valeur (petits opérateurs, constitués par les producteurs et leurs organisations, les groupements féminins, les petits commerçant(e)s). AINA encouragera l'émergence de réseaux de petits/moyens opérateurs privés et veillera à renforcer la concertation et les échanges entre les différents groupes d'acteurs.

La bonne intégration des différentes composantes du programme, favorisée par l'approche même d'AINA, joue donc un rôle important en faveur de la durabilité. Si la composante d'appui à la production agricole comprend au démarrage une part de subvention aux intrants, elle prévoit une dégressivité progressive de celle-ci, jusqu'à atteindre l'autonomie du producteur en fin de projet, avec une capacité d'achat des semences et intrants nécessaires et adaptés.

La viabilité économique des résultats de AINA devrait être atteinte grâce à l'adéquation et l'adaptation des actions aux réalités techniques et contextuelles (le riz comme culture dominante avec une demande en hausse pour le long terme) mais également par une meilleure prise en compte et de l'importance des approches (rôle décisif des femmes, habitudes alimentaires et coutumes, prise en compte des modes de gouvernance communautaire traditionnels), autant que des savoirs techniques. En d'autres termes, les activités promues par AINA ont été ciblées car elles sont rentables et réalistes pour les ménages.

La prise en compte globale des problématiques répond à l'ensemble des freins qui limitent la capacité de développement des capacités des bénéficiaires. L'analyse de la chaîne de valeur permet d'assurer que la production soutenue corresponde à une demande solvable et à un marché où le producteur est en mesure de générer un revenu acceptable compte tenu de son travail et de sa valeur ajoutée.

Les facteurs directs et indirects qui ne sont pas toujours perçus par les paysans comme un risque ou une menace directe, tels que la malnutrition chronique, la relative faible prise en compte de leurs



intérêts par la sphère politique et administrative, causée par la faible structuration paysanne et la difficulté d'accès à l'information, trouveront également une réponse dans AINA. Leur prise en compte et la sensibilisation des ménages à ces problématiques renforcera la stabilité des résultats atteints.

## 8. Rapports

La FAO établira des rapports du programme destinées à la DUE comme suit :

- Sept mois à partir de la date de démarrage du programme, la FAO soumettra un rapport de démarrage à la DUE à Madagascar et au Comité de pilotage du projet. Ce rapport détaillera l'état de démarrage du projet, les défis rencontrés durant le démarrage et proposera à la DUE et au Comité de Pilotage pour considération, les solutions adéquates pour relever ces défis.
- Durant l'année deux et trois de la mise en œuvre du projet, la FAO établira des rapports semestriels d'avancement d'activités à soumettre à la DUE et au Comité de Pilotage.
- Des rapports annuels techniques seront élaborés par la FAO et soumis à la DUE et au Comité de Pilotage pour révision et validation.
- Des rapports financiers annuels seront également élaborés et soumis à la DUE en même temps que les rapports techniques pour validation.
- A la fin du projet, la FAO établira un rapport final qui sera soumis à la DUE et au Comité de Pilotage pour revu et validation finale six mois après la date de fin de programme.

## 9. Suivi & Evaluation

### 9.1 Définition des indicateurs

Type	Indicateur	Définition	Valeur cible en fin de projet	Sources et moyens de vérification
Indicateurs d'impact Objectif général : contribuer à la réduction de la proportion des familles vulnérables qui souffrent de la faim à Madagascar	Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique journalier ou sous-alimenté	pourcent de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique de 2400kcal par personne par jour	Réduite de 10 pourcent par rapport à la valeur de référence en début de projet	FAO-Statistiques
	Prévalence de la malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans	pourcent des enfants de moins de 5 ans ayant un rapport taille-âge inférieur à 2 ET (normes OMS)	Réduite de 6 pourcent par rapport à la valeur de référence en début de projet	OMS/UNICEF Enquêtes SMART
Indicateurs d'effets Objectif spécifique : améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des familles rurales dans les zones ciblées	Durée de la période d'insécurité alimentaire saisonnière	Durée de la période de soudure dans l'année	<4 mois	Rapports d'enquête de référence,
	Proportion des femmes ayant un score individuel de diversité alimentaire faible	pourcent des femmes consommant moins de 4 groupes d'aliments	Réduite de 6 pourcent par rapport à valeur de référence en début de projet	d'évaluation à mi-parcours et d'évaluation finale
	Proportion d'enfants de 6 à 23 mois bénéficiant d'un régime alimentaire minimale acceptable	pourcent des enfants de 6 à 23 mois bénéficiant à la fois d'une diversité et d'une fréquence alimentaires adéquates	Augmente de 15 pourcent par rapport à valeur de référence en début de projet	
Indicateurs de résultat Résultat 1 : la production agricole vivrière est significativement	Taux de croissance de la production agricole moyenne des ménages cibles	Hausse en pourcent du volume moyen de production obtenue	Au moins 30 pourcent	Rapports d'enquête de référence, d'évaluation à

augmentée et diversifiée	Proportion de ménages adoptant au moins une innovation culturelle pour l'augmentation et la diversification de la production agricole	pourcent des ménages sur adoptant au moins une nouvelle technique pour l'augmentation et la diversification de la production agricole (semences améliorées et de qualité, pratiques améliorées, nouvelles spéculations)	Au moins 30 pourcent	mi-parcours et d'évaluation finale
Indicateurs de résultat Résultat 2 : la disponibilité et l'accessibilité alimentaires des ménages les plus vulnérables ciblés sont sécurisées	Niveau de diminution de perte de stockage de vivres ou de semences	Niveau de diminution de perte de stockage suite à la mise en pratique des techniques vulgarisées	Au moins 15 pourcent	Rapports d'enquête de référence, d'évaluation à mi-parcours et d'évaluation finale
	pourcent ménages qui ont des stocks de vivres au début de la période de soudure	pourcent ménages ciblés qui ont des stocks de vivres pouvant auto-suffirent au moins pendant les deux premiers mois de la période de soudure	Au moins 30 pourcent	
	Part alimentaire dans les dépenses du ménage	pourcent des dépenses alimentaires dans les dépenses totales du ménage	Réduite d'au moins 10 pourcent	
Indicateurs de résultat Résultat 3 : les pratiques nutritionnelles et d'hygiène sont améliorées	Taux d'allaitement exclusif	Proportion des mères pratiquant l'allaitement exclusif jusqu'au 6ème mois	>70 pourcent	Rapports d'enquête de référence, d'évaluation à mi-parcours et d'évaluation finale
	Proportion des enfants de 6 à 23 mois qui reçoivent en plus du lait maternel un aliment de complément	pourcent des enfants de 6 à 23 mois qui reçoivent en plus du lait maternel un aliment de complément	Augmente d'au moins 15 pourcent	
	Proportion des mères qui se lavent les mains au savon avant de nourrir leurs enfants	pourcent des mères qui se lavent les mains au savon avant de nourrir leurs enfants	Augmente d'au moins 10 pourcent	

## 9.2 Mécanismes de suivi-évaluation

### 9.2.1 Mise en place d'un système de suivi-évaluation commun

Afin de piloter efficacement l'action et de veiller à ce que toutes les activités mises en œuvre dans les différentes zones d'intervention concourent de façon harmonieuse aux résultats et objectifs escomptés, les membres du consortium prévoit la mise en place d'un système de suivi-évaluation commun. C'est la cellule de suivi-évaluation de la FAO, « AVISé » (cellule d'Anticipation, de Veille Informationnelle sur la sécurité alimentaire et de Suivi-évaluation), qui sera en charge de la coordination et de la mise en œuvre de ce système de suivi-évaluation (SE) commun. Ce SE commun sera également élaboré et mis en œuvre en étroite collaboration avec le système de Suivi et Evaluation du programme ASARA dans l'objectif de rechercher des bénéfices mutuels et des synergies possibles.

Cette mesure instaure et entretient un esprit de collaboration et de partage entre les membres favorisant ainsi l'enrichissement mutuel. Néanmoins, elle n'exclue pas la mise en place d'un système de suivi-évaluation propre à chaque partenaire. Elle permettra de suivre la progression des activités et les résultats obtenus à l'échelle de l'ensemble des zones d'intervention.

Grâce au SE commun, il est plus facile d'obtenir des données consolidées sur des indicateurs harmonisés, qui permettront d'avoir une base solide pour la promotion et la diffusion de la progression de l'action et des résultats atteints ainsi que pour la documentation et la capitalisation des acquis.

Des procédures communes de suivi-évaluation seront donc élaborées et décidées par les membres du Consortium au démarrage du programme. Devra en résulter la mise en place d'un cadre SE commun aux partenaires AINA avec pour objectif de disposer de données standardisées et comparables.

Le cadre SE fournira plus de détails sur : (i) les différents indicateurs du projet, les méthodes utilisées pour les mesurer/suivre, les mécanismes de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion des résultats ; (ii) les responsabilités de chaque partenaire dans la mise en œuvre des activités de SE communes ; (iii) le mécanisme de suivi régulier de l'avancement des activités et les rapports périodiques y afférents ; et (iv) sur la façon de mener les différentes évaluations prévues dans le cadre du programme. L'approche des questions transversales dans la mise en œuvre des activités (environnement, adaptation au changement climatique, genre, bonne gouvernance et viabilité économique) sera également prise en compte dans le cadre SE.

Ainsi, les analyses et les synthèses des données/informations collectées à partir de l'opérationnalisation du cadre SE commun devront aider à piloter efficacement et de façon continue le programme. Le système de suivi régulier des activités permettra de détecter à temps des dérives ou problèmes pouvant entraver l'atteinte des résultats et de prendre les mesures correctives en conséquence.

Les activités communes de SE sont coordonnées et gérées par la FAO en tant que chef de file du consortium, avec l'appui de l'unité VAM (*Vulnerability Assessment Mission*) du PAM et en collaboration avec l'unité S&E de ASARA.

### **9.2.2 Autres sources d'information et données sur la sécurité alimentaire et la nutrition**

Pour enrichir les analyses des données obtenues via le système de SE mis en place, les dispositifs de collecte de données déjà existants et mis en œuvre par le gouvernement et/ou par les agences des Nations Unies individuellement ou de manière conjointe dans les mêmes secteurs seront également exploités. Il s'agit entre autres des EPM, des bulletins de l'Observatoire du riz, des résultats de l'EDS, des enquêtes menées par les cluster Nutrition et SAMS (Sécurité Alimentaire et Moyens de Subsistance), ainsi que des données et analyses produites par les autres dispositifs de collecte ou de suivi de la sécurité alimentaire (le CFSNVA ou Comprehensive Food Security and Nutrition Vulnerability Analysis mené par le PAM et l'UNICEF, l'Évaluation des Récoltes et des Approvisionnements Alimentaires de la FAO et du PAM, en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture, et le SISAV (Système d'Information sur la Sécurité Alimentaire et la Vulnérabilité).

Une Enquête Nationale sur le Suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement (ENSOM) pilotée par le FNUAP et dans laquelle le PAM et la FAO sont impliqués est actuellement en cours, ses résultats seront également exploités.

Le Département de la statistique de la FAO à Rome, publie régulièrement des statistiques et des rapports d'analyse sur l'état de la situation alimentaire dans le monde. Elle suit de près le progrès accomplis ou devant être accomplis par rapport à l'OMD 1c. Ses analyses seront utiles pour accompagner le consortium à évaluer sa contribution vis-à-vis de cet objectif.

Concernant plus particulièrement le SISAV, présenté plus haut (cf. : 2.2.3 bilan des expériences), il représente un outil d'aide à la décision pour le ciblage des actions et des bénéficiaires lors de catastrophe ou dans l'identification des actions à entreprendre avant, durant ou après une crise. Il consiste à fournir des informations continues, régulières et à jour sur la sécurité alimentaire et le niveau de vulnérabilité des ménages à l'échelle de la commune grâce aux bulletins mensuels.

Dans le cadre du programme AINA, le SISAV sera renforcé pour enrichir les informations permettant d'apprécier de façon continue la pertinence et l'efficacité de l'action menée par les partenaires du consortium sur l'amélioration de la sécurité alimentaire dans le Sud-Est. Il sera surtout un outil de pilotage et d'aide à la décision des actions de soutien à la production et de diversification et de GRC en assurant un suivi continu des tendances de la production agricole et des risques potentiels. Il est prévu d'y intégrer les indicateurs nutritionnels afin de disposer d'un outil de pilotage et d'aide à la décision

plus complet. A ce titre, les zones couvertes par le SISAV seront étendues dans la région de Vatovavy Fitovinany, en concertation avec les systèmes déjà en place, afin de pouvoir capturer les données sur l'ensemble des zones du grand Sud-est considérées parmi les zones les plus vulnérables du pays aux chocs climatiques.

### 9.3 Pilotage du programme

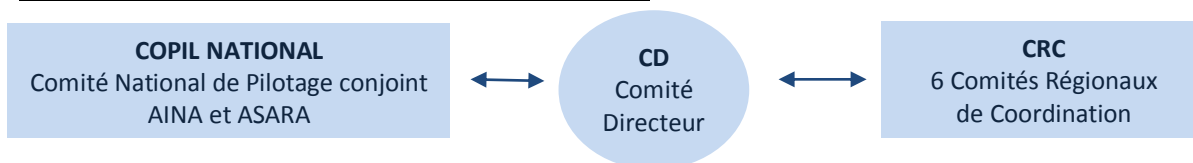
Le mécanisme de suivi et de pilotage du programme AINA prévoit la mise en place de deux niveaux de Comité de Pilotage (CoPil): l'un au niveau national et l'autre au niveau régional. Outre le système de SE commun à mettre en place, le pilotage de l'action s'appuiera également des conseils, des recommandations et des orientations de ces comités de pilotage.

Le premier comité au niveau national est le CoPil national conjoint avec le programme ASARA. Il sera constitué des représentants de : (i) chacune des organisations impliquées dans la mise en œuvre des projets AINA et ASARA ; (ii) de l'assistance technique du projet RN12A/HIMO26 ; (iii) des régions d'intervention ; (iv) des ministères techniques concernés ; (v) de la Délégation de l'Union Européenne, auxquels se joindront éventuellement ; (vi) les représentants d'autres programmes d'envergure en cours dans le secteur de la sécurité alimentaire et de la nutrition à Madagascar. Ce comité se réunira au moins une fois par semestre et sera présidé par la DUE. Une étroite collaboration avec l'Unité de Suivi et Coordination de Projet (USCP) de ASARA sera établie pour coordonner l'organisation des réunions du CoPil national (préparation des supports d'avancement et des réalisations, préparation et envoi des invitations, secrétariat, rédaction et diffusion des comptes rendus, etc.).

Le deuxième comité au niveau national est le Comité Directeur (CD) constitué des représentants de chaque partenaire ainsi que des personnes impliquées directement dans la gestion du projet. Il se réunira sur une base régulière pour garantir la consultation et la concertation de l'ensemble des partenaires du consortium sur les décisions stratégiques majeures. Le CD sera mis en place dès le démarrage de l'action pour finaliser les détails du mode opératoire des différents comités de pilotage durant les 3 ans de mise en œuvre (élaboration et validation des termes de référence, etc.).

Au niveau régional, des Comités Régionaux de Coordination (CRC) dédiés au programme AINA seront également mis en place, soit six CRC dans l'ensemble des zones du projet. Les points focaux de chaque partenaire sur terrain composeront ces CRC avec les partenaires techniques locaux ainsi que les services techniques décentralisés des Ministères concernés. Ils statuent sur des décisions et orientations purement opérationnelles. Les CRC se réuniront en conséquence sur une base permanente pour suivre de façon régulière l'état d'avancement des activités sur terrain afin de résoudre à temps les problèmes ou blocages pouvant être rencontrés lors de la mise en œuvre. Les questions non-résolues par le CRC seront portées au niveau du CD qui à son tour s'appuiera sur le CoPil national. Les plateformes ou forums existants et touchant les axes d'activités du programme seront invités dans les CoPil selon les besoins et leur pertinence. Il s'agit notamment du Groupe des Bailleurs de Fonds pour le Développement Rural (GBF-DR), du groupe des Partenaires Techniques et Financiers, de l'équipe de pays des Nations Unies, des clusters de coordination Sécurité Alimentaire/Moyens d'existence et Nutrition, de l'Intercluster, de la Task Force Nationale pour l'Agriculture de Conservation.

#### **Schéma : Structure de pilotage du programme AINA**



<sup>26</sup> Qui vient en appui à la Délégation de l'UE dans l'exercice de ses fonctions de maîtrise d'ouvrage pour la composante III ("Réhabilitation et entretien des pistes rurales") du projet ASARA.

## **9.4 Évaluations**

Pour pouvoir analyser et apprécier l'atteinte des résultats, les effets directs de l'action, les dynamiques de changement au niveau des bénéficiaires cibles (significatifs, durables, positifs ou négatifs, prévus ou imprévus), et la viabilité des activités développées, une évaluation finale sera menée vers la fin de projet.

Les résultats obtenus à l'issue de cette évaluation seront confrontés/comparés aux études de référence spécifiques au programme réalisées avant le démarrage des activités. Ce diagnostic de référence permettra d'établir les données de référence pour mesurer et suivre les indicateurs.

Une évaluation à mi-parcours est également prévue. Elle visera notamment à apprécier le progrès accomplis dans l'atteinte des résultats et objectifs fixés, les premiers effets des activités réalisées ainsi que la pertinence des approches de mise en œuvre adoptées pour les atteindre. L'identification des facteurs favorisant ou entravant l'obtention des résultats et objectifs escomptés, et les recommandations sur les ajustements nécessaires pour mieux orienter la poursuite de l'action seront détaillés dans cette évaluation à mi-parcours.

## **10. Plan de communication et de visibilité**

### **10.1 Objectifs**

L'objectif du plan de communication et de visibilité est de communiquer et d'informer largement sur le partenariat Consortium AINA-Union Européenne.

La FAO, en tant que chef de file du programme, sera responsable de la communication et de la visibilité du programme dans son ensemble au niveau international, avec l'aide du Bureau de la Communication, des Partenariats et des Activités de Plaidoyer (OCP) du siège de la FAO à Rome. La FAO sera chargée d'assurer une large couverture médiatique du programme AINA, de communiquer sur le partenariat Consortium AINA-UE, sur le partenariat FAO-membres du consortium, mais également d'assurer la visibilité de l'action et des résultats du programme.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- S'assurer que les populations bénéficiaires soient informées et conscientes du rôle des partenaires au développement et de l'Union Européenne en matière de sécurité alimentaire et lutte contre la malnutrition à Madagascar ;
- Sensibiliser et informer les décideurs clés et la population malgache sur ces questions afin d'avoir leur soutien et engagement ;
- Sensibiliser sur la façon dont les partenaires au développement et l'Union Européenne travaillent ensemble pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables à Madagascar ;
- Communiquer sur l'approche en consortium, les actions et leurs résultats pour soutenir les futurs engagements techniques et financiers.

### **10.2 Cibles**

Les cibles, dans le cadre de ce plan de communication et de visibilité sont :

- Les médias locaux et internationaux pour leurs capacités à informer et diffuser l'information ;
- Les bénéficiaires du programme pour leur montrer la présence et le soutien de l'Union Européenne et des partenaires au développement ;
- Les décideurs politiques et institutions locales malgaches pour leur engagement politique et financier ;

- Les autres bailleurs et partenaires au développement pour leur engagement technique et financier ;
- L'ensemble de la population malgache.

### **10.3 Actions de communication et de visibilité**

Ces actions se feront à deux niveaux :

- Au niveau national et institutionnel, pour la communication et la visibilité du programme dans son ensemble (FAO).
- Au niveau local et opérationnel pour la communication et la visibilité du programme sur le terrain (partenaires y compris FAO).

#### Au niveau national et institutionnel

Sous la responsabilité de la FAO, les actions suivantes seront entreprises :

- Organisation d'une cérémonie officielle de lancement à Antananarivo avec une conférence de presse.
- Organisation de trois visites de terrain de la délégation de l'UE (une par an) pour suivre la bonne mise en œuvre et le bon déroulement des actions sur le terrain. Certains journalistes clés seront invités afin de communiquer sur l'initiative.
- Réalisation de brochures, affiches ou affichettes sur le programme AINA pour diffusion au siège de la FAO, à l'UE, aux membres du consortium, aux autres ONG locales et internationales présentes à Madagascar, aux autres bailleurs de fonds, aux journalistes et autorités locales. Le but est de présenter le programme AINA de façon synthétique et claire.
- Réalisation de trois films (court pour spot publicitaire, et un long du type documentaire) retraçant les origines, actions et résultats du programme pour diffusion également.
- Participation à des événements nationaux (journée mondiale de l'alimentation, journée mondiale pour la nutrition, foires et autres) afin de communiquer sur l'action AINA, le rôle de l'UE et des membres du consortium.
- Production de trois documents de capitalisation du programme (sur l'approche en consortium, sur l'approche chaîne de valeur pour la transformation et la commercialisation de l'igname, et un troisième document dont le thème sera choisi en concertation avec les partenaires).
- Organisation d'une cérémonie officielle de clôture du programme à Antananarivo avec conférence de presse.
- Développement de sites web (à l'instar de Semences du Sud créé par un des membres du Consortium) portant sur une thématique commune à tous les partenaires afin d'en faire le portail collectif pour les thématiques choisies (parmi les thèmes Diversification agricole, stockage, semences, chaînes de valeurs, aménagement et infrastructures, hygiènes et alimentation, base de données Nutrition et Santé... ou les thèmes transversaux) sur l'ensemble de la zone du projet.

#### Au niveau local et opérationnel

Les partenaires du programme AINA seront responsables d'assurer la communication et la visibilité du programme sur le terrain, il s'agit notamment de communiquer sur leurs activités spécifiques et sur celles du programme :

- Les partenaires organiseront des ateliers d'ouverture du programme communs dans les différentes régions ciblées.
- Mises en place des panneaux d'information sur les sites d'intervention, au niveau des communes et/ou des districts, mais également sur les sites d'interventions spécifiques comme les parcelles de démonstration, les Champs Ecole Paysans, etc.

- Les informations essentielles du programme, des activités, ainsi que les logos de l'Union Européenne et du partenaire devront y figurer.
- Des tee-shirts, casquettes, polos ou encore K-way à l'édifice du programme seront réalisés et distribués aux équipes terrain et aux bénéficiaires.
- L'ensemble des équipements achetés dans le cadre du programme sera apposé des autocollants de l'Union européenne.
- Lors d'organisation d'évènements sur le terrain (journée de sensibilisation, foires, marchés, etc.) les partenaires seront responsables de communiquer sur l'action du consortium à travers le financement de l'Union Européenne. Il s'agira par exemple de créer des brochures spécifiques aux actions de chaque partenaire dans le cadre du programme financé par l'UE.
- Les partenaires organiseront des ateliers de restitution avec les partenaires et les bénéficiaires (au niveau des communes et/ou des districts).
- Les partenaires organiseront également des ateliers de clôture communs du programme dans les différentes régions ciblées.

#### **10.4 Ressources**

Pour la bonne mise en œuvre de ce plan, les ressources humaines sont constituées de l'ensemble des équipes des membres du consortium, et notamment par les chargés de communication des partenaires. Le budget total en communication et visibilité du programme AINA s'élève à près de 77,760 Euros.

.....

#### **LISTE DES ANNEXES**

Annexe 1	liste des districts et des communes d'intervention
Annexe 2	localisation des zones d'intervention des partenaires
Annexe 3	Durée de la période de soudure par zone
Annexe 4	Fréquence des sécheresses entre 1998/1999 et 2000/2001
Annexe 5	Cadre logique du programme
Annexe 6	Budget et sources de financement du programme
Annexe 7	Fiches partenaires
Annexe 8	Chronogramme des activités

# Zones d'intervention du programme AINA

